A. M. D. G.

Congrégation des hommes de St-Roch de Québec

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE

I.—On s'abonne à la bibliothèque de la congrégation des hommes de St-Roch à raison de cinquante centins, payables d'avance, et tout abonnement date du premier mai ou du premier novembre.

II.—La bibliothèque sera ouverte tous les dimanches, après les offices du matin et du soir, pour la livraison des volumes.

III.—L'abonné n'aura droit qu'à un volume à la fois et ne pourra le garder en sa possession plus d'un mois, à peine de 2 centins d'amende pour chacun des jours au-dessus du mois accordé par cet article, et jusqu'à ce que telle amende soit payée la personne en défaut ne pourra emporter aucun autre livre de la bibliothèque.

IV.—Celui qui perdra un volume d'un ouvrage le remplacera ou devra payer les volumes de tout l'ouvrage à l'option du comité qui en établira la valeur.

V.—Celui qui prêtera des livres de la Bibliothèque sera sujet à une amende de 5 centins par jour.

VI.—Celui qui endommagera un ouvrage le remplacera ou en paiera la valeur.

VII.—Les congréganistes seuls auront droit de s'abonner à la bibliothèque.

VIII.—Tout membre qui voudra cesser de faire partie de la bibliothèque sera tenu d'en donner avis par écrit au Directeur au moins un mois avant l'expiration de son abonnement.

Imprimerie Léger Brousseau, Québec.

LE
CONSEILLER
DU PEUPLE.

Enrégistré suivant l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil huit cent-soixante-et-un, par EUSÈBE SÉNÉCAL, dans le Bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

CE ✓

LE CONSEILLER DU PEUPLE

OU

RÉFLEXIONS ADRESSÉES

AUX

CANADIENS-FRANÇAIS

PAR

UN COMPATRIOTE

N 8B 13

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

DEUXIÈME ÉDITION

QUÉBEC
J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE
177, Rue St. Joseph, St. Roch
1877

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

FC
2920
.N4B4
1877

INTRODUCTION

Les réflexions qui suivent avaient une toute autre destination que d'être livrées à la publicité. Ce n'était d'abord que quelques notes jetées à la hâte sur le papier. Quelques amis en ayant pris connaissance, jugèrent qu'elles étaient de nature à produire beaucoup de bien parmi le peuple, et me suggérèrent l'idée de leur donner une plus grande circulation, en les présentant au public sous forme de brochure, après les avoir retouchées et leur avoir donné plus de développement. Ils insistèrent même pour que je me rendisse à leur suggestion. Devant le bien qu'il y avait à faire, je ne pouvais reculer.

Aujourd'hui surtout, que l'Europe présente un spectacle si affligeant, pour toutes les âmes honnêtes, que des sociétés, décrépites par le temps et surtout perverties et gâtées jusqu'au

cœur par les mauvaises doctrines, marchent vers un abîme effrayante ; aujourd'hui, que le sens moral est tellement affaibli, tellement abaissé au sein de ces sociétés, qu'il ne se trouve presque plus de voix, pour protester contre le mépris public du droit et de la justice ; que les souverains assistent en silence à cette grande et épouvantable décadence sociale, il semble que notre petit travail a un double à-propos. Les réflexions du moins que nous présentons ici, tirent des événements qui s'accomplissent en Europe dans le moment, une force immense. Car, ne disons pas que le danger que nous signalons à nos compatriotes, et que nous voulons conjurer n'est que chimérique. Jetez les yeux sur l'Italie, les faits sont là pour nous dire les conséquences affreuses des mauvaises doctrines. Les mêmes causes doivent produire les mêmes effets. Ce n'est donc que prudence de notre part de nous mettre en garde contre le danger.

Il y a d'ailleurs encore au sein de notre jeune société, dans la conscience publique en Canada, un fond si riche de probité, d'honnêteté, de droiture, qu'en vérité ceux-là seraient bien coupables qui, pouvant exercer quelqu'influence sur l'opinion publique, ou du moins l'éclairer dans la voie de bonheur et de prospérité, où

nous avons fait de si grands progrès, demeureraient dans l'inaction.

Le génie du mal n'est jamais oisif; quand il ne peut pas accomplir de suite ses perfides desseins, quand il ne trouve pas une société préparée à recevoir ses doctrines ouvertement, il attend le moment opportun; mais en attendant il prépare les voies, il parle à mots couverts; toujours il marche vers son but, et avouons-le, peu, bien peu de sociétés échappent à son action destructive. Que d'efforts donc les gens de bien ne doivent-ils pas faire pour repousser ses attaques, pour mettre le peuple à l'abri du danger qui le menace, pour lui conserver ces principes excellents de droits, de devoirs, de justice, d'équité qui sont gravés dans son cœur; héritage précieux que lui ont transmis ses pères, base de tout bonheur social, et que l'erreur n'a pas encore réussi à lui arracher.

On nous reprochera peut-être de n'avoir pas donné à notre travail assez d'intérêt, une forme assez scientifique. A cela nous répondons que nous ne nous sommes pas proposé de plaire, mais d'instruire. La vérité d'ailleurs n'a pas besoin d'ornements, de tout l'apparat de la science. Qu'importe la forme, pourvu que le fond soit bon. La meilleure forme d'un habit

n'est-elle pas celle qui convient le mieux à celui pour qui il est destiné ? Quelle mine aurait un paysan en robe de juge ou un pâtre en costume militaire ? Nous n'écrivons pas pour les savants, nous n'avons pas cette prétention ; nous n'écrivons pas même pour ce que nous appelons chez nous la classe instruite, qui peut puiser ailleurs l'enseignement qui lui convient ; nous écrivons pour le peuple, pour les cultivateurs, les artisans ; classes laborieuses et dignes d'intérêt, qui supportent l'état, et qui, n'ayant pas eu le bonheur de participer au bienfait de l'instruction, se laissent plus facilement tromper et entraîner par les mauvaises doctrines, dont elles sont toujours les malheureuses victimes. Voilà nos amis, voilà ceux pour qui nous nous mettons à l'œuvre ; heureux, si les lignes que nous allons tracer peuvent leur servir de guide dans la voie du bien-être social.

Bien loin de nous chercher querelle sur la forme que nous avons été obligé d'adopter, on devrait, ce semble, nous savoir gré de nos efforts. Car ceux-là seuls qui se sont livrés à un travail du genre de celui que nous offrons aujourd'hui au public, savent tout ce qu'il a d'ardu ; combien il est difficile de traiter des questions, parfois d'une haute portée, de manière à être compris de tous ; les continuelles

contrariétés que l'on éprouve quand, à chaque phrase, il vient se loger sous votre plume une expression que vous savez ne devoir pas être comprise ; alors force vous est, de vous mettre à la torture pour trouver un autre mot, ou bien de recourir, au risque d'affaiblir votre pensée, à une périphrase. Heureux encore quand, après avoir passé par tous ces embarras, vous pouvez vous rendre le témoignage que vous avez atteint votre but.

Mais, nous dira-t-on encore : il existait déjà plusieurs publications du genre de celle que vous nous offrez ; des auteurs très-estimés ont traité la plupart des questions développées dans votre livre ; pourquoi donc vouloir refaire ce qui est déjà si bien fait ? Ces questions ont déjà été traitées et infiniment mieux que nous ne pouvons le faire, nous en convenons. Cependant s'il nous était permis de trouver quelque défaut chez les auteurs auxquels nous faisons allusion, ce serait d'avoir fait trop bien, de n'être pas encore à la portée de tout le monde : d'un autre côté, dans leurs ouvrages, ils s'adressent à une société qui n'est pas placée absolument dans les mêmes conditions que la nôtre.

Un séjour de plusieurs années à la campagne, en rapports continuels et immédiats avec

ses habitants, m'ont mis à même de connaître le genre d'instruction qu'il faut au peuple pour le diriger dans sa vie sociale et politique, et la manière de lui parler.

On ne m'accusera pas de chercher à me rendre populaire, à gagner les faveurs du peuple. Le soin que je prends de demeurer inconnu, de taire mon nom, doit suffire pour faire voir que je ne suis mu par aucun motif d'intérêt. Non, je ne cherche pas à flatter le peuple, je ne devrai jamais briguer ses suffrages, je n'ai rien à attendre de lui, non plus que des hommes qui sont ou qui pourront arriver au pouvoir. Retiré dans la vie privée dont je ne devrai jamais sortir, je me contente d'observer le cours des évènements, de les étudier, de les comparer, puis de signaler le danger qui menace mes compatriotes.

Ce petit ouvrage n'est dirigé contre aucun parti politique en particulier, de même que son objet n'est d'en servir aucun. Je censure le mal, je signale le danger partout où je le rencontre, sans égard pour les opinions politiques de qui que ce soit. Aussi ai-je reçu l'expression de la sympathie et de l'approbation de citoyens distingués qui, tout en différant d'opinions sur le terrain de la politique, se rencontrent sur celui des bons principes.

LE
CONSEILLER
DU PEUPLE

CHAPITRE I

LE PEUPLE ET SES AMIS

Un ami est un trésor précieux. — Un ennemi déguisé est un être dangereux ; il l'est davantage s'il a de l'influence dans la politique de son pays.—Avant de donner sa confiance à un homme on doit connaître ses antécédents.—Qualités requises dans ceux qui se posent comme les amis du peuple, et marques auxquelles on peut reconnaître ses véritable amis.

Un ami qui réunit toutes les qualités que comporte ce nom est une acquisition précieuse, un trésor inappréciable. On trouve en lui un conseiller dans le doute, un consolateur dans l'affliction, un refuge dans l'adversité. Mais autant un ami véritable, dévoué, fidèle, est précieux, autant un ami faux, un ennemi déguisé, est dangereux. On peut se mettre en garde ontre un ennemi déclaré on peut se soustraire

aux embûches qu'il nous tend, déjouer ses desseins perfides, mais comment repousser la coupe empoisonnée que vous présente une main amie, un traître à qui vous avez donné toute votre confiance ? Comment éviter des écueils dont on ne se défie nullement, dont on n'a pas la plus légère idée, quand on chemine en toute sûreté et que l'on se croit dirigé et protégé par un ami dévoué ?

Et si ce faux ami n'est pas seulement un citoyen privé, si l'action funeste de sa perfidie ne s'exerce pas seulement sur un cercle restreint d'individus, si c'est un homme public qui assume la mission de diriger l'opinion de ses compatriotes, un homme à qui l'instruction et les talents donnent un immense prestige, un homme enfin qui a su, par son habileté à tromper, acquérir une grande popularité, on conçoit combien il est dangereux pour la société, les maux incalculables qu'il peut faire peser sur elle.

Il importe donc au peuple de connaître quels sont, dans le monde politique, ses véritables amis ; cela est pour lui d'une importance majeure. La destinée, non pas de quelques individus ou de quelques familles seulement, mais de toute une société, dépend de là. Cette connaissance, cette appréciation du mérite et des

dispositions de ceux qui poursuivent la carrière politique, n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait le croire, c'est toute une étude. Aussi un chapitre entier cousacré à ce sujet ne sera pas trop. Ce n'est pas que les réflexions qui vontsuivre offrent rien de bien nouveau,de bien intéressant. Elles pourront même paraître. comme celles développées dans le chapitre suivant, fastidieuses pour certains lecteurs qui diront : " Mais on ne nous apprend rien ; ce ne sont ici que des lieux communs; les choses qu'on nous développe ici bien au long, nous les savions et depuis longtemps." Cela peut être; cependant il faut remarquer que si l'on néglige de rappeler à son esprit ce que l'on a une fois appris, on l'oublie bientôt ; qu'il est indispensable d'entretenir ses connaissances, sans quoi on tombe dans une profonde ignorance. Pour l'homme, l'étude de ses devoirs est nécessaire, non seulement pour en acquérir la connaissance, mais encore pour exciter sa volonté et la déterminer à les remplir. Il trouve dans cette étude, non seulement une règle de conduite dans la vie sociale et politique, mais encore un motif puissant de ne se jamais départir de cette règle qui assure son bonheur..

Voyons donc quelles sont les qualités requises dans ceux qui nous offrent leurs services pour

défendre nos intérêts politiques, et à quelles marques nous connaîtrons leur compétence et la sincérité de leurs dispositions.

Posons d'abord en principe qu'il faut autre chose que des paroles pour faire preuve de ses bonnes dispositions ; car, s'il n'en tenait qu'à cela, il faudrait avouer que jamais le peuple n'a eu tant d'amis et des amis aussi dévoués. Les protestations du dévouement qu'on a pour lui, de l'intérêt qu'on lui porte, pleuvent sur ce pauvre peuple par torrents, au point de l'aveugler et de lui faire croire que tous n'ont qu'un cœur et qu'une âme pour lui être utiles. Cependant il ne devrait pas manquer, ce semble, de découvrir son illusion, de constater que les actions de ses soi-disant amis sont loin de répondre à leurs paroles. Mais telle est sa légèreté, qu'après avoir été mille et mille fois la dupe et la victime de son inqualifiable crédulité, il se laisse de nouveau prendre au piége et cela avec une incroyable facilité.

Quand quelqu'un se présente devant vous pour prendre en mains la défense de vos intérêts politiques et qu'il sollicite pour cela vos suffrages, vous devez, avant tout, acquérir une connaissance parfaite de ce personnage, savoir quels ont été ces antécédents ; car le passé est la meilleure garantie que vous puissiez avoir

pour l'avenir. La prudence et la raison vous dictent cette ligne de conduite. Pourquoi, quand il s'agit d'affaires publiques, des intérêts généraux de votre société, ne montreriez-vous pas autant de sagesse, de prudence, qu'on en rencontre chez vous quand il s'agit de vos intérêts particuliers? Comment! avant d'engager une personne pour faire le service de votre maison, pour remplir les fonctions les plus insignifiantes, vous exigez un certificat de probité et de moralité; le négociant, avant d'engager un commis, qui devra remplir ses devoirs presque toujours sous sa surveillance, prend les mêmes précautions; et dans toutes vos transactions, quand vous avez à traiter avec un étranger, s'il doit vous rester redevable d'une somme tant soit peu considérable, vous ne manquez jamais de prendre des informations sur son caractère, d'exiger qu'il vous soit recommandé par une personne en qui vous avez pleine confiance; assez souvent vous exigerez une caution. En vain proteste-t-il de sa probité, de sa fidélité à rencontrer ses engagements, vous savez très-bien lui répondre: "Je n'entretiens certainement pas le moindre doute sur l'intégrité de votre caractère, cependant la prudence et mes intérêts exigent que je ne mette pas mon bien, sans garantie, entre les mains d'une personne qui m'est parfaitement inconnue."

Et quand il s'agit de l'intérêt général du pays, un homme se présente chez vous, dont vous n'avez jamais peut-être entendu parler ; il vous est introduit par des gens qui vous sont entièrement étrangers, et vous voilà prêts à lui donner toute votre confiance, à remettre entre ses mains vos intérêts les plus chers ! Que dis-je ! les discours que ces messieurs vous adressent, sont-ils en contradiction directe avec les idées que vous avez entretenues jusqu'à ce jour, avec les opinions de vos compatriotes les plus distingués, les plus instruits de votre localité, ils ne manquent pas pour cela de vous être parfois agréables ; sans plus d'examen, vous sacrifiez toutes vos convictions du passé, vous méprisez, assez souvent, la parole d'un compatriote qui a été élevé au milieu de vous, dont les intérêts sont communs avec les vôtres, qui ne s'est jamais départi de ses sentiments d'honneur, de son intégrité de caractère, pour prêter l'oreille aux discours d'hommes qui, trop souvent, n'ont d'autre but que d'abuser de votre confiance et de votre bonhomie. Il semble que pour nos Canadiens, il y ait une espèce de prestige qui se rattache à tout ce qui est nouveau, à tout ce qui est étranger ; prestige qui les aveugle et qui les livre à l'exploitation de tous les charlatans politiques et de tous les chevaliers d'industrie.

Que de fois n'avons-nous pas été nous-même témoin de cette bizarre et regrettable conduite de nos compatriotes. Un homme se présente devant une paroisse ; il a un extérieur agréable, affable, il parle avec facilité, son expression est pleine de charme, il est habile à s'insinuer dans les esprits, à remuer les passions, il sait surtout prendre le peuple par son côté faible, qui est l'intérêt ; aussi il ne manque jamais de lui faire les plus magnifique promesses : à peine a-t-il parlé quelques minutes que de suite vous en entendez plusieurs s'écrier : " qu'il parle bien !" L'orateur s'anime, il s'enflamme, l'impression se communique des uns aux autres; bientôt cet homme sent qu'il est maître de son auditoire, qu'il s'est concilié toute la confiance de ses crédules auditeurs. Maintenant il peut débiter tout à son aise, sans aucune retenue, toute espèce de sophismes, de fausses doctrines et même d'absurdités, il peut attaquer et vilipender tout ce qu'il y a de plus recommandable, on n'en continuera pas moins à crier : " C'est vrai, cet homme parle comme il faut." Voilà ce dont nous avons tout été témoins et ce que tout homme sensé, ami de son pays, doit déplorer. Oui, mes amis, gardez-vous de l'impression du moment, gardez-vous de la précipitation, de l'empressement dans l'appréciation que vous avez à faire de ceux à qui vous remet-

tez vos destinées politiques. La confiance est une chose trop précieuse, l'abus qu'on en fait est quelque chose de trop révoltant pour ceux qui en sont les victimes, pour que vous la prodiguiez ainsi. Ce n'est pas que nous voulions vous préjuger contre qui que ce soit, vous rendre trop défiant ; non, nous vous conseillons seulement d'agir avec prudence. La raison, d'ailleurs, vous dit qu'en général il faut un certain temps pour juger du mérite et des dispositions d'un homme ; que ce n'est pas par quelques paroles qu'il vous adresse en passant que vous pouvez l'apprécier avec justesse.

Cette tâche, avons-nous dit, est toute une étude. Or, nous concevons que tous ne sont pas capables de cette étude. A quel moyen faut-il donc recourir pour faire un choix judicieux d'amis politiques ? La réponse est toute naturelle. Dans les cas où vous vous voyez incompétents à faire ce choix, vous devez vous adresser à des hommes qui, par leur science, leur sagesse et leur expérience, pourront vous éclairer de leurs conseils. Les réflexions qui vont suivre pourront aussi vous être d'un grand secours.

La première qualité requise dans un ami du peuple est la *probité*. Par ce mot nous comprenons l'ensemble des vertus qui constituent

l'homme honnête, sincère, franc, en un mot le citoyen intègre. Il vous faut choisir, pour défendre vos intérêts généraux, des hommes qui aient joui de cette réputation de probité dans leur vie privée ; car on ne peut guère supposer que celui qui manque de cette probité dans ses transactions particulières, se montre plus honnête dans la vie publique.

La franchise, la sincérité qui fait toujours parler un homme conformément à sa pensée, est une vertu indispensable à ceux qui prennent part au gouvernement des peuples. Voici comment s'exprime à ce sujet un grand politique ; "Bien penser, parler comme on pense, et agir comme on parle, ce sont là les trois qualités essentielles à tout prince qui veut gouverner heureusement ses Etats." Or, remarquez que ce qui est dit ici du prince doit s'appliquer à tous nos hommes publics, qui tous prennent part, plus ou moins, au gouvernement du peuple. Nous aurons occasion d'expliquer plus tard ce que l'on doit entendre par les premières paroles de cette citation, *bien penser ;* contentons-nous pour le moment de constater l'indispensable nécessité de cette sincérité, de cette franchise, de cette droiture de conscience qui sont des vertus si rares aujourd'hui.

Une chose, qu'on appelle *diplomatie*, a rem-

placé dans la société actuelle ces antiques vertus dont s'honoraient autrefois ceux qui gouvernaient les peuples, mais que l'on regarde comme n'étant plus de mise dans ce siècle de lumière. On parlait bien autrefois aussi de diplomatie, mais alors ce mot signifiait la science des rapports, des intérêts des Etats entre eux ; mais science basée toujours sur les lois immuables de la justice et de la morale. Aujourd'hui ce mot a une toute autre signification ; il est synonyme parfait d'intrigue, de fourberie, de malhonnêteté adroite et déguisées. Le meilleur diplomate est celui qui sait le mieux dissimuler, couvrir le mensonge, arriver à son but par des voies détournées, mais toujours en sacrifiant l'honnêteté. On se fait gloire de surprendre la bonne foi de ceux avec qui on est en rapport de négociation, d'exploiter leur noble simplicité. C'est même aujourd'hui le moyen de se faire une réputation, de passer pour habile, adroit. Triste habileté, triste adresse qui atteste de la dégradation du siècle où nous vivons et que les gens honnêtes, qui ont encore de la noblesse de sentiments, doivent être loin d'envier.

Non, une bonne cause, une cause honnête n'a pas besoin du secours de la diplomatie, ainsi entendue, pour réussir. Ceux qui l'emploient ne peuvent manquer d'avoir des desseins

perfides, d'être les ennemis déguisés du peuple; ce sont des hommes qui travaillent, non dans l'intérêt de leurs compatriotes, mais dans l'intérêt de leur bourse particulière. Leur diplomatie peut bien dissimuler pour un temps, réussir à tromper ceux qui ne sont pas sur leurs gardes, elle pourra même triompher et persécuter l'honnêteté, mais celle-ci finira toujours par prévaloir, parce qu'elle est fondée sur la justice, tandis que la première ne tire toute sa force que de la sagesse humaine. Oui, la meilleure diplomatie, à mon goût, est l'honnêteté; on n'a jamais lieu de se repentir d'en avoir fait usage.

Ainsi pensait ce bon Roi de Pologne, Stanislas Ier, surnommé le *Bienfaisant:* "Rien n'est plus propre, disait-il, à faire échouer la finesse et l'artifice que la candeur et la simplicité. La finesse avilit la politique, comme l'hypocrisie dégrade la dévotion." A ces paroles nous ajouterons celles d'un publiciste contemporain, que nous recueillons dans un journal: "Malheureusement, dit-il, en politique, comme en tout, notre siècle a perdu le sens du grand et du simple. On ne vise aujourd'hui qu'à être fin! Or, cette finesse-là n'est qu'un piége grossier pour quiconque, souverain ou particulier, y met son espérance." Combien plus

noble est la conduite de l'homme franc, honnête ; ses discours sont toujours conformes à sa pensée, pleins de candeur, de simplicité. On voit qu'il ne veut pas faire triompher sa cause par l'adresse, mais par l'unique force de la vérité.

Autre qualité que vous devez rencontrer chez ceux que vous mettez au nombre de vos amis, que vous honorez de votre confiance, *le désintéressement.* L'homme qui cherche à promouvoir son intérêt personnel ou celui de sa famille, ne peut guère être dévoué aux intérêts publics ; il est bien difficile de se partager ainsi, de servir deux causes à la fois avec tout l'ardeur et toute l'énergie désirables. Le désintéressement dont il est ici question, constitue le véritable patriotisme. Vous savez, mes amis, qu'on fait un grand usage de ce mot *patriotisme* par le temps qui court ; vous en trouvez peu parmi ceux qui viennent vous haranguer, ou bien qui viennent briguer vos suffrages qui ne fassent grand étalage de leur patriotisme. Oui, à les croire, la patrie est pour eux une idole, une divinité. Or voici un moyen facile de les bien connaître, d'apprécier l'étendue et la valeur de leur patriotisme ; c'est de leur demander de vous désigner les victimes qu'ils ont immolées à leur divinité, à la patrie ; car c'est par là,

par le sacrifice, qu'on témoigne de sa piété et de son dévouement.

Le véritable patriotisme consiste à s'oublier soi-même, à sacrifier son bien personnel au bien général de ses compatriotes. Chercher un moyen de subsistance dans les charges publiques, c'est servir en esclave, en mercenaire et non en patriote, en véritable ami de son pays. Il est probable que, en prenant le moyen que je vous indique ici, vous serez obligé de réduire considérablement le nombre de ceux que vous regardez comme vos amis. Hélas ! ce noble esprit de sacrifice s'efface peu à peu parmi nous, on n'en trouve presque plus de vestiges. Pourtant chez nos ancêtres, la noblesse des sentiments, la grandeur d'âme, le dévouement, le véritable patriotisme, en un mot, était quelque chose de caractéristique. Ces grandes vertus ont imprimé un cachet particulier aux Canadiens *d'autrefois.* On retrouve plus tard parmi nos compatriotes, des exemples ravissants de cet esprit de sacrifice. Mais aujourd'hui, l'égoïsme s'est emparé de tous les rangs de notre société, surtout des rangs les plus élevés. On ne fait plus rien que pour de l'argent. On en est rendu à ne plus voir dans les charges publiques que le salaire. Autrefois le témoignage de con-

fiance que le peuple donnait à ceux qu'il chargeait de ses intérêts politiques, paraissait quelque chose de si honorable, qu'on regardait ce privilége d'être les élus du peuple comme une belle récompense, une digne rétribution pour les services qu'on lui rendait. Il est vrai qu'aujourd'hui cette confiance n'existe plus, elle ne se donne plus ; on l'achète, ou plutôt on achète l'avantage d'avoir une majorité dans les élections, l'avantage d'occuper un siége dans le parlement ou dans le conseil législatif; cet avantage une fois payé, on est quitte de toute obligation, de toute redevance envers le peuple. Quel triste spectacle que celui d'un peuple chez qui le sens moral commence à s'affaiblir d'une manière aussi sensible.

Détournons nos regards, et pour faire diversion, ou plutôt pour établir un contraste frappant, nous allons nous reporter un instant vers le passé. Quand nous étions jeunes, et qu'on nous initiait à la connaissance de l'histoire, on ne manquait jamais d'offrir à notre admiration les plus beaux caractères de l'antiquité. Pour faire impression sur nos jeune imaginations et nous passionner pour le véritable patriotisme, on nous présentait souvent l'exemple d'un personnage dont le nom est passé à la postérité.

Cincinnatus était laboureur; on le tira de la charrue pour le faire Consul romain. Dans cette carrière, il fit preuve d'une profonde sagesse, d'une rare prudence, d'une grande fermeté de caractère. Après avoir excité l'admiration générale pendant qu'il était au timon des affaires, le temps de sa retraite arrivé, il retourna labourer son champ. Plus tard, la république se trouvant en danger, on se rappela les grandes qualités comme les grandes vertus de ce citoyen. Il fut créé dictateur, remporta une victoire éclatante sur les ennemis de sa patrie, et conduisit à Rome leur général chargé de fers. Il eut un triomphe et on lui offrit des richesses immenses, des terres, des esclaves, des bestiaux. Ce noble Romain ne voulut rien accepter; il se regardait amplement récompensé de ses services par le bonheur qu'il éprouvait d'avoir pu se rendre utile à son pays; il retourna à sa charrue. A l'âge de quatre-vingts ans, la patrie l'appela de nouveau à son secours, et après qu'il eût triomphé de ses ennemis, il abdiqua la dictature sans vouloir accepter aucune récompense.

Ce n'est pas que le paganisme nous offre beaucoup de traits de dévouement; si nous rapportons celui-ci, ce n'est pas que nous soyons bien enthousiaste des vertus de ces nobles Ro-

mains ; nous le rapportons pour faire voir par ce fait isolé jusqu'où peut aller l'amour de son pays, l'amour du désintéressement.

Ce serait avoir un zèle bien mal éclairé que de vouloir prendre part au gouvernement d'un peuple, se charger de ses intérêts, sans avoir fait préalablement les études qu'exige cette éminente carrière. La *science* est donc une qualité qui doit se rencontrer dans ceux qui se présentent devant le peuple pour obtenir ses suffrages, ou qui se donnent la mission de l'éclairer et de le guider dans ce qui a rapport à ses intérêts politiques. Et quelle doit être la nature de cette science, et à quel degré doivent-ils la posséder ? La nature de cette science ne consiste pas dans une connaissance plus ou moins superficielle des affaires de routine, des questions de politique locale qui se débattent au sein de la législature, mais dans la connaissance des principes fondamentaux de la politique, de la doctrine et de l'enseignement du Catholicisme, afin de ne pas s'exposer à législater à l'encontre de cet enseignement, à mettre le peuple dans l'alternative ou de mépriser les lois de l'état, ou de fouler aux pieds les lois de l'église à laquelle il appartient.

Maintenant à quel degré faut-il posséder cette science ? On distingue la science émi-

nente et la science ordinaire. Il est certain que le peuple doit avoir, pour défendre ses intérêts, un certain nombre d'hommes qui possèdent la science à un degré éminent ; pour les autres la science ordinaire leur est suffisante.

Ce court énoncé suffit pour vous faire comprendre quelle est la somme de connaissances requises dans ceux qui prennent part au gouvernement du peuple. Il est vrai que cette doctrine peut vous paraître étrange, accoutumés que vous êtes à voir cheminer dans la carrière politique, des individus qui ne se sont jamais affaibli la vue dans les livres, dont le bagage scientifique se réduit a assez peu de chose ; accoutumés que vous êtes à voir des médiocrités de collége, qui en ont quitté les bancs depuis quelques jours seulement, venir se poser en docteurs devant le peuple, et vouloir se donner la mission de lui tracer ses devoirs de citoyens et ceux de ses gouvernants. Cependant, il n'en est pas moins vrai de dire que cette mission est des plus importantes et qu'elle exige des études sérieuses et suivies.

Vous ne confieriez pas votre vie, pour traverser l'océan, à un homme sans science, sans expérience, qui ne connaîtrait même pas l'usage de la boussole ; on pousse si loin la prudence, quand il s'agit de livrer sa pauvre individualité

aux caprices et aux éventualités de la mer, qu'on pense ne jamais pouvoir prendre trop de précautions. L'océan politique, mes amis, est bien orageux, bien fertile en naufrages, surtout à l'époque que nous traversons ; il est bien rare d'ailleurs qu'on y jouisse d'un calme rassurant. Et quand la tempête s'élève, quand les vagues sont poussées par les vents déchainés et qu'il s'y fait quelque naufrage, ce n'est pas seulement quelques centaines d'individus qui périssent, mais tout un peuple qui y passe. Il est donc de la plus grande importance d'avoir, pour nous guider, des hommes expérimentés qui sauront conjurer le danger, triompher de la tempête et nous faire arriver heureusement au port.

Une dernière qualité que vous devez exiger de ceux à qui vous donnez votre confiance est la *fermeté de caractère* et qu'ils soient *hommes de principes.* Il est des hommes d'une bonne nature, chez qui l'on trouve le germe de grandes qualités, pour qui la vertu a des charmes, qui se sentent enclins à opérer même de grandes choses, qui voudraient, ce semble, effectuer de grands sacrifices, des hommes, en un mot, qui ont tout ce qu'il faut pour fournir une noble et brillante carrière : une seule qualité leur fait défaut, la fermeté de caractère. L'exemple de leurs amis qui n'ont point de principes, qui

foulent aux pieds les promesses faite au peuple ; l'appas du gain, de l'argent, en un mot, toutes les machinations mises en œuvre de nos jours, pour corrompre, exercent sur eux une funeste influence et bientôt vous les voyez tourner à tout vent de doctrine. Triste spectacle ; dont les gens honnêtes ont trop souvent à gémir. Oui ! combien qui, au début de leur carrière politique, donnaient les plus belles espérances, et qui ont fini par une triste défection ! Combien qui ont suivi le chemin de l'honneur tant que leur vertu n'a pas été mise à l'épreuve, et qui ont lâchement prévariqué à la première lutte qu'elle eut à soutenir ! qui ont été les amis du peuple au jour de la prospérité, et qui l'ont abandonné au jour de l'adversité ! Ce n'est donc pas parmi ces caractères faibles, ces hommes sans principes que le peuple doit chercher des amis qui, au moment du combat, lui tourneront le dos, ces hommes que la vue de l'or et de l'argent fait fléchir et à qui elle fait sacrifier leurs devoirs les plus sacrés ; mais parmi des hommes d'une vertu épronvée, des hommes de principes, des hommes d'une grande fermeté de caractère.

Ainsi, *probité*, *désintéressement*, *science*, *attachement inviolable aux bons principes*, *voilà* les qualités principales que le peuple doit ren-

contrer dans ceux à qui il confie ses intérêts politiques.

Et pour reposer en eux pleine confiance, il faudrait en outre que ceux-ci fussent amis de sa nationalité, de sa langue, de ses mœurs, de sa religion, de toutes ses institutions les plus chères et qui sont les conditions de son existence comme peuple, disposés, à tout prix, à maintenir ses institutions et à les défendre contre toute tentative que l'on ferait pour les anéantir. Mais pour rechercher ainsi des partisans et des défenseurs de sa nationalité, il faut avant tout que le peuple lui-même y tienne à cette nationalité, qu'il y soit attaché de cœur et d'âme ; il faut que l'amour de cette nationalité soit pour lui un véritable culte. Car il est évident que si nous tenons peu à être Canadiens-Français, si nous nous soucions peu de parler notre langue maternelle, de conserver nos mœurs et nos usages, nous nous mettrons aussi peu en peine d'avoir des partisans de notre nationalité que nous finirons par voir s'éteindre entièrement.

L'attachement à sa nationalité est pour un peuple un gage de salut, tandis que l'indifférence qu'il a pour elle est un indice, chez lui, de l'affaiblissement du sens moral et d'une déplorable dégradation nationale. Quel motif

plus puissant pour stimuler au bien, pour réveiller dans l'âme toutes les nobles aspirations que le souvenir de ses ancêtres, des vertus dont il nous ont laissé l'exemple. Comme on aime à lire et à relire les pages qui nous retracent leurs grandes actions. On croit voir alors leurs ombres nous apparaître pour nous exhorter à suivre le sentier de l'honneur, de la vertu et du devoir et à nous montrer dignes de notre origine. Les traditions, voilà ce qui, dans une famille, propage la vertu. Mais quand, par l'apostasie de quelques générations, cette chaine des nobles traditions s'est rompue, et que les descendants ont perdu de vue leur noble origine, la vertu aussi a perdu l'aliment qui la nourrit et lui donne toute sa vigueur.

Il en est ainsi des peuples. Un peuple qui souffre que le souvenir de son origine s'efface en lui, qui n'a pour sa nationalité que de l'indifférence, qui perd, par sa propre faute, l'héritage que lui avaient légué ses pères, sa langue, ses mœurs, et tout ce qui lui constituait une nationalité propre, est un peuple bâtard ; il mérite d'être flétri de ce nom ignominieux et d'être regardé par les autres peuples avec un mépris souverain. Plus son origine était noble, brillante, plus il est méprisable, plus son apostasie est ignoble.

Et nous, Canadiens-Français, qui descendons d'une si noble souche, de l'une des plus grandes nations de l'Europe, nous issus de l'élite de cette nation, pouvons-nous dire, car on sait avec quelle scrupuleuse attention la France fit un choix de sujets recommandables par leurs bonnes mœurs pour coloniser le Canada, nous dont les pères ont conquis le droit de demeurer Canadiens-Français au prix de si grands sacrifices, nous, dis-je, nous montrer indifférents pour la cause de la nationalité ! ce serait la plus honteuse de toutes les apostasies, et mériter de devenir les esclaves des autres races qui habitent le même sol que nous. Oui, dès le jour où les Canadiens-Français diront : " Nous ne tenons pas à demeurer isolés, à faire une race à part, nous aimons tout autant nous confondre avec les nations de différentes origines qui ont choisi le Canada pour patrie, et ne faire avec elles qu'un seul peuple, " dès ce jour, nous nous mettons sous les pieds de ces nations étrangères et nous sommes anéantis. Car la nature nous a faits Canadiens-Français, et renoncer à notre nationalité, c'est nous mettre dans un état anormal et nous donner, à nous-mêmes la mort.

Maintenant si cette question de nationalité est si importante pour nous, si tout notre ave-

nir et notre vie comme peuple s'y rattachent, on conçoit qu'elle doit entrer pour beaucoup dans le choix de nos amis politiques. Toutefois, tout en admettant l'importance de cette question, son rapport intime avec le choix de ses amis politiques, le peuple ne manque pas de se tromper grandement dans l'appréciation qu'il fait de ces derniers. Parcequ'un homme est bon voisin, qu'il est honnête dans ses transactions, qu'on a reçu de lui quelques services, qu'il nous témoigne de l'intérêt, qu'il a de belles qualités sociales, on le juge de suite qualifié à défendre les intérêts du peuple, on est disposé à lui donner une large part dans la direction des affaires politiques, à lui confier dans le gouvernement du pays un emploi de la plus haute importance.

On fait voir par là que l'on confond deux choses bien différentes : le citoyen privé avec l'homme public. Combien qui dans le commerce de la vie sont gens honnêtes, respectables, qui ont même d'excellents principes de moralité, et qui sur le terrain politique nous sont pour le moins hostiles, ennemis de notre nationalité, préjugés contre nous. Combien d'hommes à vues étroites qui sont incapables de s'élever au-dessus des préjugés de race et de religion, et travailler pour l'intérêt commun.

Mais, dira-t-on, d'après vos principes, nous, Canadiens-Français, ne devrions sympathiser, en politique, qu'avec nos compatriotes de même origine que nous, à l'exclusion de tous autres. Mais obligés de vivre en rapports continuels avec d'autres races, habitant le même sol, soumis aux mêmes lois, l'emportant sur eux par le nombre, ne serait-ce pas profiter de notre supériorité numérique et nous montrer par trop exclusifs ? Je pourrais vous répondre qu'en cela vous ne feriez qu'imiter la conduite de vos amis d'autres origines qui se gardent bien, eux, de jamais donner leurs suffrages, là où ils sont en majorité, à un Canadien-Français, à un catholique. Ils ne pourraient donc pas vous taxer d'être exclusifs sans se condamner eux-mêmes.

De plus, en vous disant que vous ne devez donner votre confiance qu'à des amis de votre nationalité, nous sommes loin de vouloir vous faire faire scission avec tout ce qui n'est pas Canadien-Français. Il se trouve en dehors de nos rangs des hommes qui nons ont donné depuis longtemps toutes leurs sympathies, qui n'ont aucuns préjugés contre nous et sur lesquels nous pouvons compter. De même que, et nous le disons à regret, il se trouve chez nous des gens qui, quoique Canadiens et catho-

liques de naissance et de nom, sont véritablement ennemis de notre nationalité. Et ceux-ci sont d'autant plus dangereux que nous sommes plus portés à nous faire illusion sur leurs véritables dispositions, et que nous nous défions moins de leur apostasie qu'ils ont toujours soin de cacher sous des dehors spécieux.

CHAPITRE II

LE PEUPLE ET SES ENNEMIS

Moyens de les reconnaître.—Ils affectent un grand amour pour le peuple, un grand respect pour la Religion.—Ils flattent les mauvaises passions du peuple en lui promettant de faire revivre l'âge d'or.—Ils critiquent tout ce qui existe et veulent refaire le monde.—Leurs doctrines sont toujours vagues, ambigues. — Ils se livrent à leur propagande avec une ardeur effrénée.—Leur arme principale est le mensonge.

Il semble qu'après avoir fait connaître les amis du peuple, avoir énuméré les qualités principales qui doivent se trouver en eux, on pourrait se dispenser d'écrire un chapitre sur ses ennemis ; qu'on devrait regarder comme tels, ceux en qui ne se rencontrent pas les qualités dont il est question dans le chapitre précédent. Cependant comme l'appréciation des qualités et des dispositions véritable d'un

homme est chose difficile, et que d'ailleurs, l'absence des susdites qualités ne constitue qu'une preuve négative comme quoi celui qui ne les possède pas est un ennemi du peuple, nous allons signaler dans ce chapitre quelques traits caractéristiques qui dénotent d'une manière positive un ennemi du peuple.

Comme c'est le propre de l'erreur de se couvrir de tous les dehors de la vérité pour se mieux propager, aussi est-ce la tactique des ennemis du peuple de prendre toutes les apparences de ses amis, d'en adopter et d'en copier toutes les manières ; cependant il est assez facile de découvrir leur ruse : malgré tout le soin qu'ils apportent à se couvrir de la peau de brebis, on les reconnait le plus souvent pour ce qu'ils sont, et en voici la raison : c'est que, sortant des limites du vrai, jouant un rôle tout à fait faux, ils sont généralement d'une exagération ridicule. On ne trouve pas chez eux cette belle simplicité qui est la sœur et la compagne inséparable de l'honnêteté.

L'objet de leurs plus tendres affections, c'est le peuple ; il est véritablement leur idole, ils ne rêvent que son bonheur Ils affectent une grande bonté de cœur ; et prennent le titre de philantropes A les en croire ils négligent leurs propres intérêts pour ne s'occuper que de

ceux de leurs compatriotes ; et sans jamais opérer le moindre bien en détail, ils se presentent toujours en public avec des plans gigantesques de réformes par lesquelles ils doivent améliorer, sur une grande échelle, *la condition matérielle, morale et intellectuelle des masses.* On a fait un tel abus de ces formules banales, de ces protestations de dévouement, qu'en vérité, les véritables amis du peuple n'ôsent plus s'annoncer pour tels ; c'est presque compromettant de le faire.

Ce genre de charlatanisme d'ailleurs n'est pas particulier au pays ; nos philantropes n'ont pas manqué de modèles dont les leçons se trouvent dans des journaux et des brochures qui nous viennent de l'étranger ; avec des dispositions naturelles ils ont pu apprendre l'art de tromper les hommes à perfection. Voici comment un auteur moderne se plaint du charlatanisme hypocrite contre lequel nous essayons ici de vous mettre en garde : "Ce qui me conduira, je crois, dit-il, à cesser pour jamais de lire, c'est cette manie commune actuellement aux écrivains de tous les genres, de toutes les nations, c'est cette fureur, cette rage de vertu qui excite en eux des transports approchant de la folie. Quoi ! ne pouvoir écrire dix lignes sans s'écrier : *O bonté ! o bienfaisance ! o hu-*

manité ! *o vertu* ! Ces noms si répétés, si profanés, si éloignés de pouvoir inspirer d'être honnête, jettent du ridicule sur les meilleurs principes ; on serait tenté de les abandonner d'impatience et d'ennui, comme on fait de l'auteur qui les déplace, les affaiblit, les dégrade Oui, j'avoue qu'en lisant nos drames et nos romans, et ce qui plus est, nos ouvrages philosophiques, il me prend un si grand dégoût *des êtres sensibles, des vertueux citoyens*, que si dans ce moment on s'avisait de vanter ma bonté, de louer mes vertus, j'exigerais une réparation d'honneur pour cette insulte."

Tout cela peut s'appliquer à un grand nombre de nos orateurs qui se mêlent de haranguer le peuple. Chez eux le désordre que nous signalons n'est pas seulement une manie, c'est tout un système employé pour mieux s'insinuer dans les esprits et dans les cœurs et faire des dupes Jamais la propagande dont l'objet est de miner la société par sa base n'a été aussi insidieuse, jamais les peuples n'ont été aussi exposés à être entraînés dans la voie de l'erreur tout en croyant cheminer dans celle de la vérité. Il y a une coalition générale dont le but unique est de les tromper. Tout ce qu'il y a d'honnête, de respectable est attaqué, mais de la manière la plus artificieuse et avec

une adresse et une astuce propres a tromper les plus clairvoyants s'il n'étaient pas sur leurs gardes L'entente est parfaite entre les ennemis du peuple pour l'égarer, pour prêcher le désordre au nom de l'ordre, l'insubordination au nom de l'obéissance, l'impiété au nom de la religion. Depuis le roi *flibustier* qui s'empare d'un territoire étranger *pour restaurer l'ordre civil et donner aux peuples la liberté d'exprimer leurs propres vœux*, qui, contre toutes les lois divines et humaines, envahit les Etats Pontificaux, *voulant respecter le siége du chef de l'église et lui donner toutes garanties d'indépendance et de sécurité*, depuis, dis-je, cet insigne pirate jusqu'au dernier démagogue de nos villages, c'est la même tactique, la même hypocrisie ; on dirait réellement que tous ont eu le même maître, qu'ils ont fréquenté les mêmes *clubs*, en un mot qu'ils ont été formés à la même école. Quelle moquerie, commencer par se rendre maître d'un pays, puis dire ensuite à ses habitants : " Vous voilà maintenant libres de choisir vos maîtres." Voler son voisin, s'emparer de ses biens, et lui dire ensuite : " Nous voulons, voyez-vous, que vous soyez indépendant ; nous voulons vous exprimer notre respect et vous donner toutes garanties de liberté !"

On s'est surtout bien ravisé depuis quelques

années au Canada. On ne se contente pas de proclamer son amour pour le peuple, de faire grand étalage de ses sentiments philantropiques, on veut encore se couvrir du manteau de la religion, on a grand soin de protester de son orthodoxie. L'expérience du passé, voyez-vous, a démontré que la guerre ouverte n'offrait aucune chance de succès ; qu'en se montrant tant soit peu hostile à la religion, on perdait la cause; aussi malgré toute la répugnance naturelle qu'on éprouvait, on n'a pas hésité à changer de tactique, à se faire dévôt contre son cœur. On a encore tout frais à la mémoire le scandale affreux donné par un journal dont les sales écrits ont souillé tout ce que les Canadiens ont de plus cher. Son nom seul réveille dans l'âme un souvenir pénible; on sent toute la honte dont il nous a couverts. Aujourd'hui la presse canadienne n'offre plus ce triste spectacle, ne se livre plus aux mêmes excès; plusieurs s'en réjouissent et croient à une conversion sincère. Ne vous y fiez pas; on a changé de tactique, mais on poursuit le même but. On emploit des moyens différents selon l'exigence des temps, et les circonstance où l'on se trouve, mais les dispositions sont les mêmes. La religion n'est pas plus chère à ces ennemis du peuple, aujourd'hui qu'ils semblent la vénérer, qu'elle ne l'était pour eux, quand ils la traî-

naient dans la boue ou plutôt dans les colonnes ordurières de leur feuille impie. Au calvaire les Juifs crucifiaient le Juste, dans le prétoire ils faisaient devant lui la génuflexion, dans l'un et l'autre cas on l'outrageait. Il en est de même des ennemis de sa religion ; qu'ils la foulent aux pieds ouvertement ou qu'ils l'entourent de leurs respects, ils n'en sont pas moins ses ennemis, ils n'en désirent pas moins son abaissement, ils n'en travaillent pas moins à la renverser.

Etudiez donc avec soin leur conduite et vous vous convaincrez bientôt de leur hypocrisie et de leurs desseins perfides. Ils protestent de leur amour pour la religion et ils la persécutent ; ils prétendent respecter ses ministres, et ils ne cessent de les dénigrer ; ils invoquent sans cesse les principes de la justice et de la morale, et ils les foulent aux pieds. Si vous révoquez en doute la sincérité de leurs belles protestations en comparant leur conduite avec leurs paroles, ils crient à la persécution ; ils vous accusent de bigoterie, et disent que vous n'avez pas cette charité chrétienne qui veut que l'on ne présume jamais le mal de son prochain, et que tous les hommes se regardent comme frères. Vouloir démasquer leur artificieuse conduite est un crime qui produit chez

eux le paroxysme du délire. C'est ainsi qu'en invoquant les principes de la philantropie, de la charité chrétienne, qu'en se couvrant de quelques lambeaux des vérités de la religion, ils réussisent à en imposer à ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

Un autre moyen qui leur réussit assez bien est de flatter les mauvaises passions, de s'adresser aux sentiments auxquels ils savent que les masses sont toujours sensibles, et voici comment ils procèdent.

D'abord on sait que la condition de l'homme, depuis sa chûte, est d'être sujet à bien des misères; depuis lors il fut condamné à manger son pain à la sueur de son front. D'un autre côté daus un pays nouveau comme le nôtre, on ne rencontre que bien peu de fortunes; tous, ou à peu près tous, sont occupés à se faire à eux-mêmes et à leurs familles une petite aisance; voilà la condition de la grande généralité des habitants du pays. Et si quelques-uns possèdent un peu plus que les autres, ils n'en soupirent pas moins après un meilleur sort; c'est dans la nature de l'homme de toujours poursuivre un état plus heureux; toutes ses aspirations tendent à un bonheur qui ne laisse rien à désirer, à se délivrer des maux qui l'empêchent d'être heureux. En sorte qu'il est par-

faitement vrai que nul homme n'est pleinement satisfait de son sort, que tous poursuivent un avenir meilleur Or, venir dire à ses enfants de la misère que leurs maux peuvent être guéris, qu'on peut leur enseigner le moyen de s'en délivrer, parler à leur imagination, leur promettre la prospérité, les richesses, leur laisser entrevoir le règne de l'âge d'or, c'est les prendre par leur côté faible ; c'est se concilier de suite leur bienveillance ; c'est se rendre populaire et c'est précisément ce à quoi l'on tend. Mais aussi en s'adressant ainsi aux instincts déréglés de la nature, en excitant la convoitise pour la possession des biens de ce monde, en développant outre mesure cette passion des richesses, en faisant perdre de vue à l'homme sa condition réelle sur la terre, on déchaîne les vents et on doit s'attendre à voir éclater une tempête affreuse. On aveugle les peuples et on les fait marcher à leur perte

Cependant c'est la grande tactique du jour ; paraître très sensible aux misères qui pèsent sur ses compatriotes, leur montrer un monde nouveau, idéal si vous le voulez, mais où tout est souriant ; voilà comment on témoigne au peuple sa sympathie. Selon nos réformateurs modernes, le monde est à refaire ; jusqu'à présent on n'a pas compris le gouvernement des

peuples, les moyens de les rendre heureux. Si l'on voulait mettre en pratique leur théorie, ou plutôt leur confier le gouvernement de la race humaine le monde changerait bientôt de face. Leur premier pas dans l'exercice de leur nouvelle fonction serait de proclamer l'abolition de toutes les souffrances, de tous les maux qui affligent l'humanité ; et qui sait s'ils ne nous dispenseraient pas de la peine de mourir. Ainsi, comme on le voit, ce serait fort commode, il ne faudrait travailler que fort peu, ne payer qu'une taxe nominale, et tout le monde serait riche. On ne connaîtrait plus ce que c'est que la pauvreté avec toutes ses souffrances. Voilà en substance ce que l'on promet au peuple ; ce ne sont pas sans doute les propres expressions dont on se sert, on a le soin d'embrouiller l'affaire un peu plus, mais enfin c'est là ce que l'on donne à entendre.

Comme on le voit, cette théorie est toute simple. Elle consiste à censurer tout ce qui a été fait jusqu à présent ; et l'on sait que c'est chose très facile de critiquer. On peut soulever plus d'objections dans une heure qu'on n'en pourrait résoudre dans un an. Aussi le système de dénigrement est-il en pleine vigueur : " Le mal réside, dit-on, dans les institutions qu'il faudrait commencer par renver-

ser, et dont il faudrait faire table-rase; mais que voulez-vous, cela n'est pas du goût de ceux qui gouvernent, (c'est le système : ôte-toi de là que je m'y mette). Si une fois vos amis pouvaient avoir la direction des affaires, vous verriez un changement pour le mieux dont vous n'avez pas d'idée." Voilà le language que l'on tient au peuple ; voilà les moyens auxquels on a recours pour se rendre populaire ; prêcher l'erreur, proclamer l'abolition des misères inhérentes à notre condition, condamner tous ceux qui nous font ombrage, leur attribuer les maux qui sont inévitables et qu'on ne saurait alléger, se poser comme régénérateur de la société, voilà le programme que vous rencontrez dans la bouche de tous les charlatans politiques ennemis des peuples.

C'est avec de telles paroles, de telles doctrines, de telles promesses qu'on a allumé le feu de la révolution dans toute l'Italie, qu'on est venu à bout de persuader à des hommes qui étaient contents de leur sort, qu'ils étaient malheureux et persécutés ; on leur a promis une ère nouvelle de prospérité et de bonheur. Regardez, voyez ces prétendus amis du peuple à l'œuvre, voyez les quand ils ont le pouvoir en main ; ils massacrent leurs nouveaux sujets par centaines, les écrasent d'impôts, exercent leurs

cruautés jusque sur les femmes qu'ils jettent par trentaine dans les prisons, et tuent tous ceux qui ont le malheur de n'être pas satisfaits de leur gouvernement et qui refusent de crier : "Vive nos nouveaux maîtres." Voilà leur secret, leur manière de soustraire les peuples à la barbarie de leurs souverains légitimes, et de les rendre au bonheur. Ce qu'ils font sur une grande échelle en Europe, leurs frères de la même école le font ici en petit. Ils ne connaissent que deux rôles : censurer ceux dont ils convoitent la position sans jamais rien faire qui témoigne de leur dévouement pour les hommes, ou bien profiter de leur pouvoir pour tondre les peuples sans pitié. Vous en avez la preuve sous les yeux. Qu'ont fait dans le pays nos grands philanthropes qui parlent si bien, qui veulent anéantir toutes nos institutions ? En quoi consistent leurs œuvres ? Quel bien ont-ils fait à leurs compatriotes ? Car enfin une telle philanthropie doit éprouver le besoin de se dilater, doit faire sentir son action sur tout ce qui l'environne. Qu'ont-ils fait, par exemple, pour l'éducation du peuple ? quels sacrifices se sont-ils imposés ? où sont les institutions qu'ils ont fondées ? et pour l'humanité souffrante, où sont leurs œuvres, les asiles ouverts à la pauvreté, à la vieillesse, aux infirmités ? Toutes ces œuvres, qui existent

dans le pays, à qui sont-elles dues ? à nos philanthropes ? à nos réformateurs modernes ? à ceux qui promettent à leurs dupes le paradis terrestre ? Non, mais à des hommes qui ne perdent pas le temps à tout censurer, ne promettent pas au peuple l'abolition de toutes ses souffrances, mais qui, tout en reconnaissant l'impossibilité de faire disparaître une foule de maux qui pèseront toujours sur le peuple, s'efforcent du moins par de généreux sacrifices à les adoucir, et quand ils se présentent devant eux pour réclamer le témoignage de leur confiance, solliciter leurs suffrages, ils ont du moins quelques preuvres palpables à donner de leurs bonnes dispositions.

Comme on le voit, il y a une bien grande différence entre la conduite des amis du peuple et celle de ses ennemis. Les premiers ont des œuvres qui parlent en leur faveur, les seconds n'ont que leurs paroles ; ils nous promettent toujours un avenir plus heureux, sans rien montrer dans leur passé, et sans rien faire dans le présent. Quelque chose de caractéristique chez eux, c'est que jamais leur action ne s'exerce en petit ; ne pouvant pas réaliser leurs desseins de soulager en masse les maux qui affligent les hommes, il semble qu'ils pourraient et devraient du moins faire le bien dans la mesure de leurs

moyens. Mais, non ; tout consiste dans de vastes plans qui embrassent des sociétés entières, mais qui ne se réalisent jamais. Concevoir des plans, voyez-vous, étendu sur un bon fauteuil dans son boudoir, ou bien les développer avec emphase devant le public dont on recueille les acclamations, c'est quelque chose qui coûte moins à la nature que de mettre la main dans son gousset et s'introduire dans la chaumière du pauvre pour soulager sa misère et sécher ses larmes.

Ne vous y trompez pas, mes amis, vous n'avez rien à attendre de ceux qui ne font que vous préjuger contre vos institutions, et qui, dans le désir de s'élever aux charges et aux honneurs, mettent tout en œuvre pour gagner vos faveurs. Défiez-vous de ceux qui convoitent la position de leurs compatriotes dans la vie publique ; vous n'avez rien à attendre d'eux, car la vertu n'est ni envieuse ni jalouse. Que dis-je, vous n'avez rien à attendre d'eux ; vous avez à attendre la déception. Oui, confiez vos intérêts à ces hommes si passionnés pour les emplois publics, et qui crient si fort contre tous ceux qui ne pensent pas comme eux, qui font de si magnifiques promesses au peuple, et vous les verrez tondre ce peuple sans pitié et sans pudeur. Permettez moi donc, à ce sujet, de vous

rapporter un petit exemple entre mille ; il est tout récent et s'est passé sous mes yeux.

Dans une paroisse du district de Montréal qui de tout temps s'était montrée extrêmement calme, et même indifférente dans les affaires politiques, surgit, il y a à peu près quatre ans, un parti politique passablement exclusif. A en croire ceux qui le composaient, rien de bon ne s'était fait jusqu'alors ; le peuple n'avait pas eu d'amis,on voulait l'écraser et vivre de ses sueurs. On décrète donc que le salut de la patrie, celui de la paroisse est entre les mains d'un parti politique ; qu'il ne faut prendre de fonctionnaires publics que dans ce parti. Remarquez d'abord, mes amis, combien cette conduite est exclusive et déraisonnable. N'est-ce pas bien présomptueux de prétendre qu'il ne se peut faire rien de bon en dehors de chez soi ? n'est-ce pas absurde de venir traîner les préjugés politiques au milieu des affaires de paroisse ? Un homme ne peut-il pas avoir ou n'avoir pas confiance dans l'administration gouvernamentale, et être honnête, moral ? faire un bon conseiller municipal, commissaire d'école, etc., etc. ? On se met donc à l'œuvre ; le parti régénérateur se trémousse dans l'ombre, il réussit à faire un certain prosélytisme. La paisible population ne se défie pas de la funeste cabale qui travaille

sourdement dans son sein ; apathique comme de coutume, elle laisse le mal faire du progrès et prendre des proportions effrayantes. Bientôt on est tous surpris de voir que tous les fonc tionnaires publics appartiennent à ce parti politique, conseillers municipaux, marguilliers, commissaires d'écoles, syndics d'église, etc.

Sans doute qu'on devait s'attendre à des merveilles de la part d'hommes qui avaient fait de si magnifiques promesses, qui avaient censuré d'une manière aussi amère tous ceux qui les avaient précédés dans ces emplois ; le peuple devait enfin être délivré du joug affreux qu'on avait fait peser sur lui ; enfin cette paroisse devait entrer dans une ère de prospérité telle que jamais, de mémoire d'hommes, on n'avait rien vu de semblable ; fiez vous y ! Voyez avec quelle délicatesse ces bons patriotes, ces véritables amis du peuple gèrent ses affaires. Pour ne citer qu'un fait qui nous donnera la mesure de leur désinterressement, les syndics d'église, bien qu'on leur offrit *gratis* un lieu de réunion pour leurs délibérations, s'installent dans un hôtel et un hôtel que des gens honnêtes ne pouvaient pas convenablement fréquenter ; ils louent des appartements avec les deniers publics, passent des journées entières en vaines discussions, ayant soin de

ne pas se laisser tomber en défaillance, mais prenant un *frugal* repas, toujours aux dépens de ce pauvre peuple. Jusque là rien de bien répréhensible, direz-vous. Mais ce n'est pas tout ; c'est déjà beaucoup cependant de voir nos sept sages choisir un tel lieu pour leurs délibérations, consacrer des journées entières à ne rien faire, mangeant et buvant aux dépens du peuple. Mais voilà qui surpasse tout ce que l'on peut concevoir de plus odieux. Quand arriva le temps de rendre leurs comptes, ils eurent l'impudence, entre autres items, d'insérer celui de la boisson qu'ils avaient bue et qui se montait à un chiffre assez rond. Que des hommes qui ne se fussent jamais vanté de leur désintéressement eussent agi de la sorte, c'eût été, sans doute bien condamnable, bien dégradant ; mais que des hommes qui réprouvaient tout ce qui s'était fait avant eux, qui promettaient au peuple d'alléger son fardeau, deux minutes après avoir fait ces promesses aient le front de faire écrire un tel *item* en toutes lettres dans un compte, de venir faire payer à une paroisse ce qu'ils ont dépensé pour se dévertir, c'est le comble de l'impudence.

Pour éviter les troubles que pouvait provoquer dans la paroisse cette conduite révoltante, il leur fut remarqué que la chose était pour le

moins inconvenante, et on réussit à leur persuader de faire disparaître de leur compte cet item du moins sous le titre de *boisson* ; car nos patriotes désintéressés, tenant à le faire payer à la paroisse, eurent soin de pallier la chose en confondant cet item avec d'autres ; afin qu'il passât inaperçu. Je cite ce fait comme un specimen de ce que le peuple peut attendre de ceux qui veulent à tout prix s'ingérer dans les affaires publiques, qui réprouvent la conduite de ceux qui les ont précédés, et qui flattent le peuple par des promesses absurdes.

Une autre marque à laquelle vous reconnaîtrez vos ennemis, c'est que leur doctrine, bien qu'elle ait un certain vernis de vérité, qu'elle en soit couverte de quelques lambeaux, ne manque pas pour cela d'être toujours obscure, ambigue ; mais au fond elle ne saurait soutenir l'examen. Ainsi la religion nous apprend que tous les hommes sont frères, qu'ils sont tous les enfants de Dieu, qu'ils sont égaux en ce que Dieu ne fait acception de personne, tous appelés à la même récompense éternelle. Mais voilà que les ennemis du peuple qui veulent exploiter ses faveurs, s'emparent de cette doctrine qu'ils travestissent de la manière la plus absurde. Egalité, fraternité, voilà des mots avec lesquels ils font fortune, à l'aide desquels

ils bouleversent l'ordre établi par Dieu lui-même. Selon l'interprétation qu'ils leur donnent, l'inégalité des conditions dans la société doit disparaître ; tous les hommes désormais doivent être également partagés de tous les biens de la fortune. Avec cette doctrine, ils tiennent les peuples en haleine, dans une agitation continuelle, luttant pour l'acquisition d'un bien chimérique, et se consumant dans des efforts toujours infructueux.

Il suffit de recourir aux lumières du simple bon sens pour découvrir toute l'absurdité de cette théorie de l'égalité des conditions. Les hommes naissent inégaux ; les uns forts, robustes, les autres faibles, infirmes ; la nature fait les uns intelligents, actifs, les autres stupides, indolents ; les uns sont industrieux, habiles, les autres paresseux, maladroits. Or comment supposer raisonnablement qu'avec des dispositions aussi inégales, aussi opposées, les unes aux autres, la nature destine aux hommes un sort égal, une égale somme de bien-être dans cette vie ? comment peut-on supposer raisonnablement qu'ils puissent jamais arriver, même par tous les efforts imaginables, à cette égalité si pronée par nos utopistes ? Comment les hommes si avides de bonheur auraient vécu près de six mille ans sans trouver ce moyen

d'être également heureux ! Non l'inégalité des conditions est essentielle à l'existence même de la société, de la famille humaine.

Voici comment vous devez entendre cette égalité des hommes, c'est la religion qui vous l'apprend. Les hommes sont égaux devant Dieu, c'est-à-dire qu'ils sont tous l'objet de son amour et de sa tendre sollicitude, que l'âme du plus humble artisan, du plus pauvre mendiant lui est aussi chère que celle du plus puissant monarque. La religion enseigne encore qu'aux yeux de la loi les hommes doivent être égaux que tous ont un droit égal à sa protection, qu'il n'y a pas de classes privilégiées ; que, de même que la protection divine s'étend à tous les hommes, de même aussi celle des gouvernements doit s'étendre à tous les sujets indistinctement.

C'est donc une erreur, et une erreur pernicieuse d'enseigner que les hommes doivent être tous également favorisés des biens de la fortune, que tous ont un droit égal aux richesses ; c'est donc une absurdité de prétendre que le paresseux, l'homme sans talent, sans industrie doit jouir de la même somme de bien être domestique que l'homme laborieux, habile, industrieux. C'est donc un crime d'exciter la jalousie du pauvre contre le riche, de lui faire convoiter le bien de celui-ci. Oui, cette doc-

trine, par laquelle on paraît prendre la part du pauvre, s'intéresser à son sort, est abominable, anti-sociale, et ne peut mener les peuples qu'à leur malheur. Si vous avez compassion du pauvre, soulagez-le, apprenez lui, à être laborieux, économe ; c'est ainsi que vous adoucirez son sort. Mais il n'en est pas ainsi, et vous remarquerez toujours que ceux qui propagent ces doctrines perverses, subversives de l'ordre social, ne sont jamais des hommes qui, par leur activité et leur industrie, se sont acquis une honnête aisance, mais des fainéants, des sans-culottes qui seraient bien aises de voir le peuple se ruer sur les riches, et qui voudraient profiter de la confusion et du tumulte pour emporter leur part des dépouilles de ceux à qui ils portent envie.

Prêcher à un pauvre, à un paresseux qui refuse bien souvent de travailler pour gagner sa vie, que les biens sont injustement répartis, que son voisin est trop riche, qu'il a du bien de reste tandis que lui traîne misérablement sa vie dans l'indigence, c'est exciter chez lui les passions mauvaises, l'engager à se porter à la violence. Il faut donc se défier de ceux qui prennent ainsi des allures des philantropes, qui manifestent beaucoup de compassion pour les classes pauvres, et bien examiner leurs doctrines avant de prêter l'oreille à leurs paroles trompeuses.

C'est un fait bien digne de remarque que les ennemis du peuple, ceux qui professent les doctrines les plus dangereuses pour la société, ceux dont les desseins sont les plus perfides, déploient dans leur propagande un zèle incomparablement plus ardent qu'il ne se rencontre chez les gens de bien, chez ceux qui combattent pour la bonne cause. Et c'est encore à ce trait que vous reconnaîtrez vos ennemis ; leur ardeur va jusqu'au délire.

L'homme a une bien plus forte propension pour le mal que pour le bien ; il se livre au premier avec beaucoup plus d'ardeur ; aussi voyons nous les gens honnêtes apathiques en face du fléau dont la société est menacée. En vain leur exposez-vous le danger, jetez vous le cris d'alarme, ils se font illusion, et s'endorment dans leur fausse sécurité. Pendant ce temps là l'ennemi ne se donne aucun repos ; il a recours à tous les moyens, discours, écrits, promesses, mensonges, clubs, réunion dans les auberges, etc., etc. ; on le voit se trémousser incessamment. Eprouve-t-il une défaite, il chante victoire ; il trouve moyen de faire prendre le change, de faire croire que cette défaite est pour lui un triomphe ; il tient ainsi ses adeptes dans l'ignorance de la véritable position, il stimule de nouveau leur courage et se

met avec plus d'ardeur que jamais en campagne. Et quelle est son arme principale ? C'est une arme bien ancienne, qui fut fabriquée dans le séjour de nos premiers parents et dont ils reçurent la première blessure, c'est le mensonge.

Il y a près de six mille ans qu'il se livrait un grand combat dans le paradis terrestre ; deux ennemis puissants étaient aux prises, l'erreur et la vérité. Dieu avait dit à nos premiers parents après leur avoir donné le libre arbitre : " Vous mangerez du fruit de tous les arbres qui sont ici, excepté de celui de l'un d'entre eux qu'il leur désigna ; et rappelez-vous que si vous y touchez, vous mourrez." La vérité éternelle, infaillible, venait de parler ; il n'y avait pas à hésiter, il fallait croire et croire d'une foi inébranlable, sans vouloir même prêter l'oreille à tout ce qui aurait eu l'ombre de contradiction avec ces paroles divines. Le père du mensonge s'introduit dans le séjour de nos premiers parents : " Pourquoi, leur dit-il, ne mangez-vous pas de ce fruit ? Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu d'y toucher ? Ah ! n'est-ce pas pour vous tenir dans l'ignorance, car il sait bien que, dès le moment ou vous y toucherez, vos yeux seront ouverts, que vous deviendrez semblables à lui, connaissant le

bien et le mal." Après bientôt six mille ans, ce combat se continue, et avec les mêmes armes, le mensonge. Et c'est une chose bien digne de remarque que les ennemis du peuple, qui s'efforcent de le pervertir par les mauvaises doctrines, font usage aujourd'hui non seulement des mêmes moyens, mais encore des mêmes expressions dont se servit le tentateur pour faire tomber nos premiers parents.

Quand les gens honnêtes, les partisans les bonnes doctrines, les amis du peuple défendent à celui-ci de lire les mauvais livres, les mauvais journaux, d'aller entendre des discours qui blessent la vérité, ses ennemis lui disent : " Pourquoi vous fait-on de telles défenses ? n'est-ce pas pour vous tenir dans l'ignorance ? on craint que la lumière ne se fasse jour dans vos esprits, c'est pourquoi on essaie de vous effrayer par l'idée de dangers chimériques." Voilà le langage que vous tiennent vos ennemis ; hélas ! trop souvent le peuple se laisse séduire, et vous savez ce qui arriva à nos premiers parents ; après avoir écouté la voix de l'erreur, avoir cédé au mensonge, leurs yeux furent ouverts en effet, mais ce ne fut que pour contempler l'abîme dans lequel leur incrédulité, leur mépris pour la vérité venait de les faire tomber ; il en est ainsi du peuple quand il se rend aux

insidieuses paroles de ses ennemis, la lumière alors se fait dans son esprit, ses yeux sont ouverts, mais c'est pour lui faire voir les malheurs qui vont fondre sur la société. Oui, c'est par le mensonge que le mal est entré dans le monde et c'est par le mensonge qu'il s'y propage. Sans doute que les maux qu'ont attirés sur nous nos premiers parents par leur mépris de la vérité sont nombreux, la liste des misères humaines est bien longue ; cependant, avouons le, cette liste serait bien réduite, si les mauvaises doctrines cessaient de prévaloir. Oui, retranchez tous les maux engendrés par le mensonges, par la diffusion des principes faux et qui malheureusement sont trop accrédités, et vous verrez ce que les hommes gagnent à suivre le sentier de l'erreur. On réduirait de moitié ses souffrances et ses misères en marchant toujours dans la voie de la vérité ; on éviterait bien des guerres, des révolutions, bien des catastrophes si l'on savait toujours repousser les mauvaises doctrines.

Défiez-vous donc, vous dirons-nous en terminant ces réflexions. Vos ennemis sont nombreux et remplis d'artifices. Vous en trouvez dans toutes les classes, et quelques uns sont d'autant plus dangereux qu'il vous est plus difficile de les reconnaître et que ce sont des

hommes de qui il semble que vous n'ayez rien à craindre. Ce sont, quelques fois, des compatriotes, des gens qui ont la réputation d'honnêtes citoyens, des amis d'enfance ; on reçoit d'eux le poison sans s'en apercevoir.

Quelque fois, un mécontent, un mauvais sujet prend la résolution de faire du mal par vengeance, ou même pour le pur plaisir de faire le mal. Car il y a certaines natures perverses pour qui c'est une espèce de besoin ; la seules vue du bien les irrite, elles ne trouvent de jouissances que dans le désordre. C'est quelquefois un homme qui n'a pas l'instruction suffisante pour faire tout le mal que son cœur criminel lui suggère. Que fera-t-il alors ? Il ira trouver quelqu'un de plus instruit que lui, s'inpirer de ce qu'il y a de plus pervers, il ira à l'école du mensonge, apprendre l'art de tromper les hommes Puis il reviendra ensuite au milieu de ses compatriotes répandre t[illegible]e espèce de mauvaises doctrines. On s'en défie d'autant moins que l'on entend parler un homme de sa condition et qui nous est connu, ou qui ne passe pas du moins pour avoir des principes mauvais. Il fera beaucoup plus de mal que n'en pourrait faire un homme instruit, car le peuple aujourd'hui est plus ou moins préjugé contre la classe instruite ; aussi voyez vous ces ennemis recou-

rir au ministère de gens tirés du milieu du peuple pour leur propagande. En vérité on semble avoir épuisé tous les moyens pour pervertir le peuple et nous ne saurions trop insister sur le soin qu'il doit apporter pour découvrir les ennemis de ses intérêts.

CHAPITRE III

LE PEUPLE ET LA POLITIQUE

Ce que c'est que la politique.—Abus que font de ce mot les ennemis du peuple.—En quoi consiste, pour le peuple, la meilleure politique ? — La maladie de vouloir faire à tout propos de la politique est très funeste. — Exemple. — La religion, dit-on, n'a rien à faire avec la politique.—Distinction entre le pouvoir ecclesiastique et le pouvoir séculier.—Ce que c'est que la liberté de pensée, en politique, telle qu'on l'entend aujourd'hui.

La politique, voilà un mot qui aujourd'hui fait beaucoup de bruit dans le monde, un mot qui se trouve dans bien des bouches, qui fait tourner bien des têtes, et un mot cependant bien peu compris. Qu'est-ce donc que la politique ? Hélas ! on embarrasserait, par cette question, bien des gens qui ne parlent que de politique, qui ne rêvent que politique. La politique est l'art de gouverner les peuples.

C'est donc un art que doivent acquérir ceux qui sont appelés à gouverner ou à prendre, du moins, une certaine part au gouvernement. Il n'est donc pas dans l'ordre que tout le monde s'y applique ; car cela supposerait que tout le monde est appelé à gouverner. Or, si tout le monde doit gouverner, il ne reste plus personne à gouverner.

Mais, dira-t-on, vous oubliez que le peuple est souverain, qu'il a le droit de se gouverner lui-même ; pour cela, il faut qu'il sois initié à le science de la politique. Votre doctrine, de faire gouverner le peuple par une classe privilégiées, ent un peu la barbarie ; elle pouvait convenir au temps ou l'on croyait que le gouvernement des peuples était échu en partage à quelques heureux mortels, tandis que le reste du genre humain était regardé comme un vil troupeau, que le peuple ne prenait aucune part à l'administration de ses affaires politiques ; mais aujourd'hui que le progrès est venu nous apprendre que les hommes ne sont pas destinés à plier servilement l'épaule sous le joug d'un pouvoir qui les méprise ; aujourd'hui que l'homme comprend sa dignité, comprend qu'il est appelé à se gouverner lui-même, il est à propos que le peuple s'occupe de politique.

D'abord, cette souveraineté du peuple que

vous invoquez, mes amis, est quelque chose d'un peu obscur. Dans tous les cas, elle ne peut signifier qu'il n'y a plus de gouvernés, que tous sont gouvernants ; car ce serait une absurdité. Il est bien vrai que le christianisme, et non pas le progrès, comme vous le dites, est venu rétablir l'homme dans sa dignité, qu'il est venu nous apprendre que nous sommes tous frères, égaux devant Dieu, que nous avons tous un droit égal à la protection des lois ; il est vrai qu'il a introduit dans les gouvernements des formes plus libérales, qui tendent à donner au peuple, dans la balance du pouvoir, une plus grande influence ; mais prétendre que, dans un état, tous ceux qui le composent doivent être gouvernants, c'est une erreur et une erreur préjudiciable.

Cependant c'est encore une des doctrines que vous prêchent vos ennemis, et toujours d'une manière bien vague. Pour vous flatter, ils ne cessent de vous parler de la dignité de l'homme, de la souveraineté du peuple, du droit inaliénable qu'il a de se gouverner, de l'obligation ou vous êtes de prendre une part active aux affaires politiques. Et ceux qui ôsent vous tenir un autre langage, sont représentés comme des rétrogrades, des hommes qui ont à cœur de vous laisser croupir dans

l'ignorance de vos droits les plus sacrés, qui veulent régner sur vous en despotes, qui vous refusent le droit de discuter leurs actes, et mille autres balivernes de ce genre. Tout cela ne manque pas de produire une certaine impression sur les classes qui n'ont pas d'instruction ; car, pour mieux tromper, on ne manque jamais de mêler quelques vérités au fratras d'absurdités que l'on débite ; mais, comme de coutume, vos ennemis ont le soin de tout embrouiller et de tout confondre, et surtout de vous représenter ceux qui, sans vous flatter, vous disent la vérité, comme des hommes qui ne méditent que votre avilissement et votre malheur.

Non, mes amis, nous ne voulons pas que vous soyez mal gouvernés, qu'on foule aux pieds vos droits, qu'on méconnaisse votre dignité ; nous voulons tout le contraire et c'est pour cela que nous écrivons ce livre. Et d'abord pour bien voir clair dans cette affaire, commençons par mettre les choses en leur place, puis ensuite je suis persuadé que nous nous entendrons parfaitement.

Etablissons que dans la société politique, tout en reconnaissant les droits du peuple que nous sommes loin de vouloir nier, il y a gouvernants et gouvernés, car vous admettrez que

tout le monde ne peut pas être souverain, gouverneur, ministre, député, etc. Tous les membres de la société ne sont pas appelés à prendre une part directe à la confection des lois. Dans un gouvernement comme le nôtre il y a un certain nombre d'individus qui sont appelés à gouvener, les autres subissent le gouvernement. Le rôle des premiers est actif, celui des seconds est passif. La science de la politique chez les premiers consiste à savoir bien gouverner, et chez les seconds (puisque vous voulez absolument qu'ils s'occupent de cette science) elle consiste à savoir être bien gouvernés. Oui, mes amis, c'est là votre meilleure politique, celle qui vous sera le plus profitable. Et cette science consiste à savoir distinguer vos amis de vos ennemis, choisir bien vos députés, savoir bien faire vos élections comme nous vous l'expliquerons plus tard, savoir faire respecter vos droits en vous maintenant à la hauteur de votre dignité de citoyens ; car si vous négligez de vous instruire de ces graves devoirs, si vous vous ravalez vous-même en foulant aux pieds les principes qui doivent guider l'homme dans sa e politique et sociale, vos maîtres vous conduiront en esclaves. Mais vos ennemis, ne pouvant arriver à leur but que par la confusion, ont bouleversé tous les rôles et ont fait de chacun des membres de la communauté des législa-

teurs, des aviseurs du gouvernement, etc., etc., etc.

Aussi quand cette fièvre de faire de la politique se met dans une socitété c'est un indice que le corps social est bien malade ; elle amène toujours de tristes résultats pour les particuliers d'abord qui se livrent à ce désordre et ensuite pour tout le pays.

Nous ne prétendons pas qu'en dehors de ceux qui prennent part directement au gouvernement personne ne doive s'occuper de politique, que celui-ci doive marcher seul, sans serveillance et sans avis ; a Dieu ne plaise. Mais de grâce, chacun à sa place. Que des hommes à qui l'âge a donné une grande expérience, chez qui l'intelligence a été cultivée par des études sérieuses et qui ont acquis à un dégré éminent la science sociale, surveillent le gouvernement, l'éclairent par de sages avis, par des écrits pleins d'érudition, rien de mieux. Mais que la manie de *politiquer* entre dans tous les cerveaux ; que dans toutes les classes, chez les artisans, les cultivateurs, une foule de gens sans instruction et sans expérience dissertent à perte d'haleine, et à tout propos sur la politique à laquelle ils n'entendent rien, c'est un grave desordre qui est susceptible des plus funestes conséquences. Nous avons été nous même témoin d'un bien

triste exemple de ce que nous vous disons ici ; nous allons vous le rapporter.

Un homme qui demeurait dans une de nos riches paroisses de campagne, possédant une belle ferme, fit la connaissance de certain cerveau brûlé qui lui communiqua la fièvre de la politique. Se trouvant alors assez souvent en rapport avec des *gens de lettres*, il s'imagina que cela le grandissait de plusieurs pieds aux yeux de ses compatriotes moins fortunés que lui. Dans leur savante compagnie il apprit quatre ou cinq grands mots dont il faisait un affreux abus et qui, croyait-il, donnaient beaucoup de relief à sa conversation. En un mot, il était livré corps et âme à la politique, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire. Tout absorbé par les profondes méditations dont il puisait le sujet dans ses entretiens avec ses nouveaux amis, tout occupé des destinées du Canada, on sent que les travaux de son champ lui étaient devenus ennuyeux ; aussi finit-il par les abandonner presque complètement ; les longues soirées ne suffisant plus pour causer de politique, il faillait consacrer à cela des journées entières. Cependant la moisson réclamait le secours de plusieurs bras ; les bras ne manquaient pas dans la famille non plus que les bouches, mais la famille très nombreuse était encore jeune, elle

pouvait absorber mais ne pouvait rien gagner, la moisson était donc négligée, de même que tous les autres travaux indispensables pour exploiter une terre. Bientôt, celle-ci ne rendit plus aussi abondamment, bientôt elle ne suffit plus aux besoins de cette famille à qui la politique n'apportait rien ; les dettes s'accumulaient, les créanciers s'impatientaient ; bref, il fallut vendre cette magnifique terre, abandonner une belle paroisse et aller s'enfoncer dans le bois, pour exploiter une terre neuve.

Vous allez croire sans doute que cette leçon fût efficace, qu'elle dût guérir mon homme pour toujours de la maladie qui le consumait. Nullement, cette fièvre est incurable. Dans sa nouvelle position, quand la fureur de rejoindre ses illustres camarades le prenait, il quittait tout, disparaissait soudainement, et n'hésitait pas à parcourir à pied une distance de plusieurs lieues pour aller traiter des grands intérêts du pays. Pendant cela la famille était dans la détresse et les affaires publiques, bien entendu, n'en allaient pas mieux. Le gouvernement, je pense bien, ne prenait pas acte de tout ce qui se débitait dans ces conciliabules. Que voulez-vous ! il paraît que ce brave homme trouvait un espèce de bonheur à sortir de la voie ordinaire où marche la classe des cultiva-

teurs à laquelle il appartenait, il s'imaginait se donner par là une certaine importance, il prenait plaisir à se faire admirer par quelques badauds qui disaient : " Un tel, pour un habitant, c'est un homme qui parle bien." Il est vrai qu'en revanche les gens sages levaient les épaules en disant : " Quelle tête singulièrement organisée !" Et en effet, cet homme n'aurait-il pas eu plus de profit en demeurant chez lui, en surveillant ses propres affaires ? Oui, mes amis, c'est là votre meilleure politique ; après avoir appris vos devoirs de citoyen, l'usage que vous devez faire de votre droit de suffrage pour vous assurer un bon gouvernement, la politique qui vous sera la plus avantageuse consiste à bien cultiver votre champ, à vous acquérir une honnête aisance pour vous et vos familles ; sur vos vieux jours vous recueillerez de cette sage conduite quelque chose de plus substantiel que ce que vous pourriez gagner dans la carrière politique où vous n'êtes pas appelés.

Cependant la fureur de s'occuper de politique a des résultats encore plus désastreux que celui dont nous venons de citer un exemple. Si un homme, ainsi égaré ne se faisait du tort qu'à lui-même et à sa famille, ce ne serait que demi mal. Mais qu'arrive-t-il ? C'est qu'un sot en trouve toujours de plus sots que lui pour

l'admirer. On parle de choses que l'on ne connaît pas, on s'échauffe, on fait des dupes qui donnent tête baissée dans toutes les fausses doctrines que l'on prêche : alors une espèce de vertige s'empare des populations qui sont prêtes à se livrer aux plus déplorables excès et sans pouvoir rendre compte du dessein qu'elles poursuivent, sans peser les conséquences de leurs écarts. C'est ainsi qu'on arrive aux révolutions sans s'en défier. Quand on aperçoit son erreur il est trop tard, le mal n'a plus de remède.

Le mot politique dans la bouche des ennemis du peuple est un agent puissant, c'est un mot magique et dont on fait un étrange abus, un mot à l'aide duquel on engage le peuple dans des voies funestes à son bien être social. On commence par poser en principe que la religion n'a rien à faire dans la politique, puis ensuite on couvre tous ses procédés du mot politique, on affirme qu'on veut se renfermer strictement dans les limites de la politique, on se retranche derrière ce rempart et là on prétend qu'on ne peut être attaqué. C'est ainsi qu'on trouve le moyen d'étouffer la voix de la religion qu'on accuse de sortir de ses attributions quand elle parle. Une fois qu'on a fait goûter cette doctrine au peuple, que le flambeau de la

foi n'éclaire plus ses pas, qu'on l'a rendu sourd à la voix de la religion et à son enseignement, on le fait marcher d'un pas rapide à sa perte.

Puis remarquez bien comme le langage de vos ennemis est toujours vague. *La religion n'a rien à faire dans la politique.* Mais vous disent-ils ce que l'on doit entendre par politique ? ils s'en gardent bien. La politique est l'art de gouverner les peuples, avons nous dit. Or, pourrait-il se faire que Dieu et son église qui est son organe ici bas, ne fussent pour rien dans le gouvernement du monde. Est-ce que les actes de ceux qui gouvernent les peuples ne sont pas soumis aux lois éternelles de la justice et de la morale. S'ils le sont, ne voyez-vous pas l'union qui existe entre l'administration du pouvoir politique et la religion ? Est-ce que les gouvernants pourraient fouler au pieds la justice, tyranniser leurs sujets, ceux-ci se révolter injustement contre l'autorité légitime, sans qu'il fût permis à la religion d'élever la la voix et de condamner ces désordres ? Comment ! vous voulez bannir la religion du domaine de la politique—la religion qui a civilisé le monde—qui a fait disparaître l'esclavage—qui a réhabilité la femme dans ses droits—sauvé la famille, qui—en un mot, a changé la face de la terre—et sans laquelle les hommes privés

de la lumière divine, ne sont que des tigres qui s'entre égorgent et se dévorent ! Mais cette doctrine est affreuse et fait retomber la société dans la barbarie d'où le christianisme l'a tirée, en même temps qu'elle nous découvre les desseins perfides de ceux qui vous la prêchent et qui s'efforcent de la faire prévaloir.

Dans un chapitre subséquent nous vous ferons voir plus au long ce que c'est qu'une société sans la religion, ce qu'était le monde avant qu'elle l'eut civilisé ; en attendant, qu'il suffise de vous dire que vous ne sauriez avoir trop d'horreur pour les principes qui tendent à exclure la religion du domaine de ce qu'on veut bien appeler *pure politique.*

Cette guerre faite à la religion par la politique, ou, pour parler plus clairement, par le pouvoir séculier au pouvoir ecclésiastique n'est pas nouvelle. Toujours les ennemis de la religion, pour l'humilier, pour la détruire s'il leur était possible, ont voulu l'assujétir au pouvoir séculier ; mais comme quand on rejette son autorité si légitime on ne peut guères supporter d'autre autorité, ils ont fini par se révolter contre le pouvoir civil, et allumer le feu des révolutions. Il importe que vous compreniez vos devoirs envers ces deux pouvoirs établis pour gouverner la société, et que vous ne vous lais-

siez pas égarer sur ce point important par les principes faux et dangereux que l'on assaie de répandre parmi vous. C'est pourquoi nous allons en dire quelque chose.

Ces deux pouvoirs ont une origine commune. C'est le même Dieu qui a dit au chef de l'église : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel." Et à tous ceux qui devaient l'aider dans cette sublime fonction de diriger l'église : "Comme mon Père m'a envoyé je vous envoie..... Recevez le St. Esprit..... Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc..... Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. En vérité je vous dis que tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel..... Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise. Que si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise qu'il soit regardé comme un payen et un publicain," c'est le même Dieu, disons-nous, qui ayant ainsi parlé aux chefs de l'Eglise a dit en parlant du pou-

voir séculier : " C'est par moi que les rois règnent. Que tout le monde se soumettre aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Le prince est le ministre de Dieu pour le bien."

Comme on le voit, ces deux pouvoirs ont une origine commune, ils émanent l'un et l'autre de Dieu. Ils ont aussi un même objet, un même but qui est de conduire la société à sa fin ; faire régner la justice, la morale, l'ordre, et faire arriver ainsi les hommes à leur éternelle destinée.

Leur action, comme on le voit, s'exerce sur la société ; or la société se compose d'individus qui eux-mêmes sont composés d'un corps et d'une âme tellement unis qu'ils ne fond qu'un seul être. C'est donc une erreur de dire que la religion doit s'occuper de l'âme exclusivement, et la politique ou le pouvoir séculier de l'ordre matériel aussi exclusivement. Non, on ne peut faire de l'homme deux être séparés, mais tout au plus distincts.

Les deux pouvoirs ayant la même origine et le même objet, diffèrent cependant dans leurs fonctions, dans leur mode d'action. Le pouvoir religieux agit plus directement sur l'homme moral, sur la conscience ; les moyens qu'il emploie sont le ministère de la parole, les sa-

crements, les peines spirituelles. Le pouvoir séculier ayant toujours pour but de conduire l'homme à sa destinée, est armé du glaive pour sauvegarder surtout les intérêts temporels de la société. Protéger la vie et la propriété, voilà ses attributions principales ; mais il doit encore maintenir l'ordre extérieur, empêcher la violation publique des mœurs, procureur en un mot aux citoyens la liberté du bien. Par ce simple énoncé on voit de suite qu'il y a une foule de matières mixtes dans lesquelles les deux ordres sont concernés, où les deux pouvoirs doivent intervenir, et toute l'absurdité de vouloir exclure l'action indispensable de l'un d'eux. Prenons un exemple dans le pays ; soit, la loi des écoles. Comme l'état accorde annuellement un octroi pour le maintien d'écoles primaires, c'est à lui et non au pouvoir ecclésiastique qu'il appartient de nommer des commissaires pour disposer de cet octroi, pour former des arrondissements, faire bâtir des maisons d'écoles, etc., etc. Mais dira-t-on que le pouvoir ecclésiastique n'a rien à voir dans le genre d'éducation qu'on donne aux enfants, qu'il n'a pas le droit de s'enquérir si les livres qu'on met entre les mains des enfants catholiques ne sont pas impies ou immoraux, si leur vertu est à l'abri des dangers si communs pour l'enfance. Voilà donc un exemple où l'on voit les deux pouvoirs

se rencontrer sur un terrain commun, et où il importe pour le bien de la société qu'ils s'entendent.

Mais j'entends déjà se formuler une objection formidable, les empiètements du povoir spirituel sur le domaine du pouvoir séculier. D'abord vous devez être certain d'une chose qui, ce me semble, devrait vous sauter aux yeux et vous tranquilliser ; c'est que le pouvoir spirituel ou ecclésiastique a assez à faire chez lui, que la tâche de garder le dépôt de la foi au milieu du torrent des mauvais principes qui débordent aujourd'hui la société et qui ont toujours conspiré pour ravir à l'Eglise ce trésor précieux, lui donne assez de besogne pour qu'il ne soit pas tenté d'aller s'ingérer dans les affaires de son voisin. Sa réserve passée, d'ailleurs, devrait être une sûre garantie pour l'avenir ; car l'histoire est là pour nous dire que de tout temps les tentatives d'envahissement d'un pouvoir par l'autre sont venues du pouvoir séculier qui, sans cesse, a essayé de s'assujétir l'Eglise. Celle-ci au contraire a toujours donné l'exemple de l'obéissance aux lois de l'état et a toujours prêché cette obéissance.

Pour ce qui regarde le pays, il est facile pour vous de juger de la vérité de notre assertion. L'Eglise a-t-elle jamais tenté d'usurper quelques

unes des fonctions du pouvoir séculier ? lui a-t-elle jamais résisté ? a-t-elle jamais prêché l'insubordination ? Or, quand elle se montre si jalouse de respecter les droits du pouvoir séculier, celui-ci devrait-il la payer de retour en lui laissant le libre exercice de ses attributions.

Mais dira-t-on encore, le pouvoir ecclésiastique en s'arrogeant le droit de régner sur les consciences, se donne une influence illimitée. Comme, selon ses prétentions, il a le droit d'intervenir partout où la religion ou la morale sont concernées, et qu'il ne se trouve guères de questions qui n'aient leur côté religieux ou moral, il suit de là qu'il s'arroge presqu'à lui seul le gouvernement de la société, ne laissant au pouvoir séculier qu'un cercle d'action très limité. Puis il s'élève une autre difficulté, quand les deux pouvoir se rencontrent sur un même terrain et que l'un nie la légitimité des prétentions de l'autre, l'accuse de sortir des limites de ses attributions, qui prononcera entre eux ? qui sera leur juge ? Quand à la première de ces objections, je vous répond que si l'Eglise a une si large part dans le gouvernement de la société, ce n'est pas sa faute, ce n'est pas elle qui se l'est faite, mais bien Dieu, or il ne faut pas s'aviser de défaire ce qu'il a fait. A la seconde, je répond que l'Eglise qui a reçu de son divin

fondateur la promesse d'être toujours éclairée et guidée par lui, doit connaître jusqu'où s'étendent ses pouvoirs. Que si certains de ses membres, par un zèle plus exagéré que prudent, s'arrogeaint quelques droits qui fussent du ressort du pouvoir séculier, l'Eglise est là pour décider la question et quand elle a parlé, la cause est finie. Car à moins de renier la foi, de cesser d'être catholique, on ne saurait soutenir que l'Eglise ignore les limites de ses attributions.

Nous savons qu'une certaine caste n'aime pas trop cette doctrine, n'aime pas trop le pouvoir ecclésiastique, qui est pour elle un obstacle insurmontable. Quand une certaine classe d'hommes est dominée par l'ambition et la cupidité, quand elle brûle du désir de voir le peuple sous ses pieds, elle n'aime pas à voir à ses côtés un pouvoir qui se maintient toujours, qui s'est toujours montré le défenseur du petit peuple, un pouvoir avec lequel on ne peut transiger en aucune manière quand il s'agit d'immoler la justice ; elle n'aime pas à l'entendre lui dire : " cela n'est pas permis ; " Elle n'aime pas à l'entendre enseigner que tout n'est pas permis au pouvoir séculier qui lui aussi doit regner d'après les lois éternelles de la justice et de la morale. Ce pouvoir devient pour elle

une chose importune ; aussi essaie-t-elle avec toute l'ardeur dont elle est capable de le museler ; aussi voyons nous les ennemis du peuple se déclarer contre lui, le traiter de vieille institution, qui pouvait convenir aux âges obscurs, mais qui n'est plus de mise dans le siècle ou nous vivons. Et pourtant ce pouvoir, pour le bien des sociétés ne promet pas, malgré la tempête, d'être englouti de sitôt.

Mais du moins n'a-t-on pas la liberté de penser en politique, n'est-on pas libre d'entretenir telle opinion qui nous revient ? Qu'aucun pouvoir humain ne puisse atteindre votre pensée, ne puisse vous empêcher d'entretenir telle ou telle opinion plus ou moins erronée, plus ou moins préjudiciable à la société, c'est une vérité incontestable. Tant que votre pensée ne sort pas de votre cerveau, vous n'avez rien à craindre du pouvoir séculier, qui n'a de contrôle que sur les actes extérieurs. Mais le pouvoir religieux, qui s'empare de l'âme, qui pénètre dans la conscience, a incontestablement le droit de vous dire : telle opinion est contraire à la morale ou dogme, il faut l'abandonner ; en vain objecterez-vous que votre pensée ne s'exerce que dans le domaine de la politique. Dans tout ce qui ne touche pas à la foi, aux intérêts de la religion, au salut des

âmes, dans ce qui regarde purement l'ordre matétriel, le pouvoir ecclésiastique ne doit pas vous inquiéter, vous pouvez adopter telle opinion qu'il vous plaira ; mais dès que vous franchissez les limites de cet ordre, que votre intelligence s'exerce dans l'ordre moral, vos pensées mêmes sont soumises au jugement de l'Eglise.

Que si, par liberté de pensée, vous entendez la faculté de dire ou d'écrire tout ce que vous pensez dans ce que vous prétendez être l'ordre politique, votre prétention n'est pas légitime. Il y a des opinions qui tendent à miner les bases de la société, qui sont opposées à la morale ; parce qu'il plait à un individu, qui publie ses idées funestes et dangereuses, de dire qu'il ne prétend faire que de la politique, faut-il que le pouvoir religieux, gardien-né de la morale et des principes d'ordre, ferme la bouche et laisse faire ? Au contraire, non seulement il peut, mais encore il doit parler, il doit signaler le danger qui menace.

Dans le cas où quelqu'un proclame des doctrines subversives de l'ordre social, des idées incendiaires qui pourraient porter le peuple à la violence, fomenter les révolutions, le pouvoir séculier même peut intervenir pour empêcher la circulation de telles idées, et alors ce n'est pas

la liberté qu'il restreint, c'est la licence qu'il réprime. Il ne fait que remplir un de ses plus essentiels devoirs, protéger la vie et la propriété des citoyens.

CHAPITRE IV

LE PEUPLE ET LES ÉLECTIONS.

Elles sont devenues un sujet de démoralisation.—Obligation de voter.—Règles à suivre pour le faire judicieusement.—Se défier dans les temps d'élection de la trop grande excitation.—Autres désordes à éviter.

Les élections sont devenues un sujet affreux de démoralisation. Tous les gens honnêtes, sans exception, à quelque parti politique qu'il appartiennent, déplorent ce désorde qui va toujours croissant. Il en est rendu à un point tel qu'il inspire à un très grand nombre de citoyens respectables un dégoût complet, un découragement absolu. Et quelle est la conséquence de ce découragement ? C'est que ce grand nombre ne se mèle plus d'élections, n'y prend aucune part. Non seulement on s'abstient de travailler, de faire de la propagande en faveur de tel

ou tel candidat, on s'abstient même de voter : nous en avons eu des exemples tout récents, dans un collége électoral d'à peu près 4000 électeurs, 1159 seulement ont donné leurs suffrages. Mais le mal, et surtout un grand mal ne doit jamais être laissé sans remède. Or, nous le demandons, cette abstention de prendre part aux élections est-elle un remède ? N'est-ce pas laisser le champ libre à tous les exploiteurs du peuple, à ceux qui foulant aux pieds tout sentiment d'honneur, sacrifiant les intérêts les plus chers du pays, ne cherchent qu'à satisfaire leur ambition et leur cupidité ?

Quand le mal n'est plus contrebalancé par le bien, on doit s'attendre à le voir prévaloir d'une manière effrayante. De là donc, l'obligation pour tous les électeurs d'user de leur droit de voter. On doit surmonter la répugnance que l'on éprouve pour les affaires publiques, pour les luttes politiques quand l'intérêt général le réclame. D'ailleurs ce que nous vous demandons ici, ce n'est pas de prendre une part active aux élections, mais au moins de ne pas demeurer neutres, de ne pas laisser le champ libre à vos ennemis ; ce que nous vous demandons, c'est de vous occuper de vos propres intérêts. Car les intérêts de la patrie sont les vôtres; or quand ces intérêts sont en péril, il y

a pour les citoyens obligation, non seulement collective mais encore individuelle de les protéger. Si un individu qui n'est empêché par aucune raison légitime peut se dispenser de voter, un autre dans les mêmes circonstances peut réclamer la même dispense, et le principe une fois admis, les conséquences pourraient devenir bien funestes au pays et compromettre ses intérêts les plus graves.

Pourquoi les gens de bien n'auraient-ils pas pour la bonne cause autant de zèle qu'on en rencontre chez les ennemis du peuple quand il s'agit de faire prévaloir leurs doctrines pernicieuses et d'accomplir leurs perfides desseins ? Voyez ces derniers, ils semblent puiser une nouvelle ardeur jusque dans leurs défaites. On serait tenté de croire parfois que toute leur énergie va se briser contre les difficultés et les obstacles contre lesquels ils ont à lutter, que pour eux tout espoir de succès va s'évanouir ; nullement. Au moment où vous les voyez en fuite, ils reparaissent sur la brèche, engagent de nouveau le combat avec plus d'acharnement que jamais. Et les amis de l'ordre, à la vue des efforts de leurs adversaires, fondent devant eux ! C'est plus que de la faiblesse, c'est de la lâcheté ; déserter une bonne cause parcequ'elle est combattue, tourner le dos à ses ennemis est

quelque chose de tout-à-fait indigne d'un bon citoyen. Et d'ailleurs pourquoi désespérer? la victoire est-elle donc si incertaine? le mal a-t-il donc reçu l'assurance de toujours triompher? Non, un peuple aussi moral que le peuple canadien peut s'égarer un instant, mais bientôt le bon sens des masses triomphera de l'erreur et le fera rentrer dans le sentier de la vérité et du devoir.

Sans donc vous faire une obligation de prendre une part active dans les élections de vos députés pour le parlement, de vos conseillers législatifs, etc., etc., nous insistons pour que tout citoyen, qualifié selon les exigences de la loi, se fasse un devoir de donner son suffrage quand il est appelé à user de ce privilége. Mais quelle règle doit-on suivre pour faire un choix judicieux? Nous allons vous suggérer quelques réflexions qui peuvent vous être d'un grand secours dans l'accomplissement de cet important devoir du citoyen.

Ce qu'on vous a dit dans le premier chapitre, quand il a été question du choix de vos amis politiques, a ici toute son application. Vous devez choisir pour candidat un homme que vous connaissez, qui se recommande par son passé, c'est là surtout le point important. Les discours qui vous sont adressés, en vue des

élections, par les candidats eux-mêmes où par les orateurs qu'ils députent vers vous pour gagner vos sympathies, ne sont pas une base sur laquelle vous puissiez asseoir sûrement votre confiance. Vous remarquerez que dans ces circonstances, c'est un homme qui rend témoignage de lui-même, ou un intéressé qui parle en sa faveur. Ce n'est pas faire injure à ceux qui sollicitent vos suffrages, ni à ceux qui viennent vous parler en leur faveur, que d'aller, tout en faisant aux uns et aux autres un accueil affable et plein d'urbanité, puiser à d'autres sources les renseignements qui vous sont nécessaires pour déterminer votre choix.

Vous seriez bien à plaindre si vous n'aviez pas d'autres sources d'informations que les discours qu'on vous adresse dans les temps d'élections ; il vous serait difficile de vous prononcer sur le mérite des candidats et sur celui de leur politique. Car tout en professant des principes opposés, chacun prétend que le salut de la patrie ne se trouve que dans le programme auquel il adhère et auquel il jure fidélité ; puis, passant des choses aux hommes, il est bien rare qu'on ne se mette pas réciproquement aussi noir que l'encre ; or au milieu de ces déclamations, de ses assertions contradictoires, comment le peuple découvrira-t-il la vérité, découvrira-t-il

le vrai mérite, [illegible]rité et mérite il y a ? Donc toute cette grande dépense d'éloquence qui se fait à la veille des élections, n'est qu'une affaire de forme dont le peuple ne peut guère tenir compte, et dont le résultat, en général, n'est que d'exciter les passions, de créer des haines et des animosités, et bien souvent de produire des scènes déplorables. Pauvre peuple, s'il savait qu'il se passionne bien à pure perte à propos de ce qu'il entend ; que ceux qui l'excitent ainsi sont loin, bien souvent, de prendre leurs propres paroles au sérieux, et qu'ils rient bien à leur aise de la crédulité de leurs dupes.

Quand vous aurez acquis la certitude qu'un homme est honnête, dévoué aux intérêts du pays, qu'il a l'aptitude nécessaire pour prendre part aux délibérations, pour défendre vigoureusement vos droits, qu'il a de la fermeté de caractère, vous pourrez alors fonder quelqu'espoir sur ce sujet. Quant à la science requise dans un membre de la chambre, comprenez bien, mes amis en quoi elle consiste. Ce sont moins des orateurs qu'il nous faut que des hommes d'action. Un jugement droit, un grand fond de bon sens, avec une connaissance suffisante des principes fondamentaux de la politique, des enseignements de la Religion, voilà

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

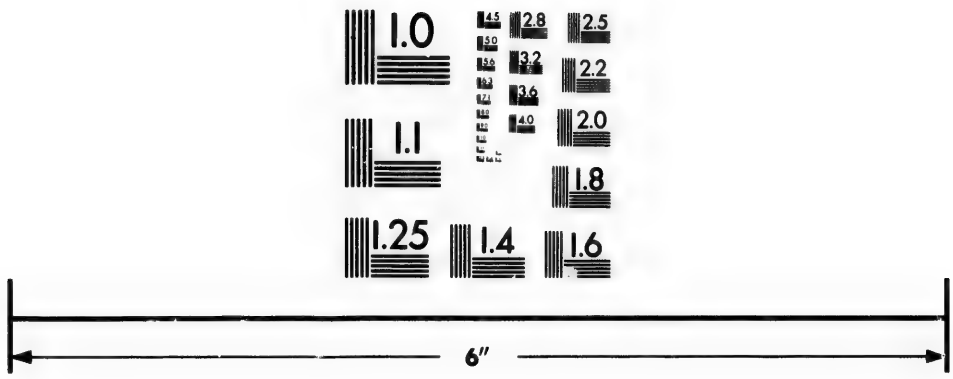

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
1.1
1.2
2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6

en quoi consiste surtout la science du député ; le reste n'est qu'accessoire, et peut s'acquérir assez facilement. N'oubliez pas ce que nous avons dit en parlant des qualités requises dans les amis du peuple, qu'un homme pour mériter sa confiance doit être, d'esprit et de cœur, Canadien, ami dévoué de toutes les institutions des Canadiens-Français.

En autant que les circonstances le permettent, nous croyons qu'il est préférable pour vous de choisir vos députés, à la chambre et au conseil, dans le comté même que vous habitez. Nous ne prétendons pas insinuer que les comtés qui ont des membres venant du dehors et dont ils sont satisfaits doivent les renvoyer ; nullement. Mais le cas se présentant, toutes choses égales d'ailleurs, la préférence devrait être donnée au candidat du comté. Il y a bien des raisons qui militent en faveur de cette préférence.

D'abord vous avez plus de chance de bien connaître et de bien apprécier un individu qui demeure au milieu de vous qu'un étranger ; en second lieu, c'est plus honorable pour un comté d'avoir chez soi un homme pour le représenter que d'être obligé d'aller le chercher ailleurs ; en troisième lieu, c'est plus facile de communiquer pendant la vacance avec un membre qui

réside dans le comté qu'il représente. Enfin un membre choisi dans le comté doit naturellement en connaître mieux les besoins et porter plus d'intérêt à la localité qu'il habite que ne le ferait un étranger.

Cependant pour mettre en pratique cette dernière suggestion, il ne faudrait sacrifier, en aucune manière, les qualités que doit avoir un député. Il ne faudrait pas envoyer en parlement ou au conseil une nullité pour dire qu'on ne va pas chercher des représentants ailleurs ; car il faut l'avouer, c'est un fait déplorable, il y a des comtés où il est à peu près impossible de trouver un homme qui réunisse toutes les qualités dont nous avons fait mention comme nécessaires, et surtout sous le rapport de l'instruction. Et cependant cette dernière qualification est indispensable ; elle donne à un député du crédit et de l'influence. Quand il s'agira des intérêts de votre comté, si vous avez là un homme sans aucune instruction, sans poids, sans crédit auprès de la chambre, vous n'obtiendrez rien. Nous l'avons déjà dit, ce n'est que, toutes chose égales d'ailleurs, que vous devez donner la préférence à un candidat de votre comté.

Dans les avis que nous vous adressons pour vous servir de direction dans le choix de vos

députés, nous croyons devoir faire nos efforts pour combattre un sophisme, détruire un préjugé funeste.

Depuis que l'honneur d'être député a cessé d'être une charge, qu'il est devenu un emploi lucratif, largement rétribué, il est aussi devenu un objet de convoitise. Le nombre des aspirants serait incroyable si la loi ne mettait certaine entrave qui est loin d'être du goût de ces derniers qui savent encore dans certains cas l'éluder. Tout en feignant le désintéressement, le désir de travailler au bonheur du peuple, ses ennemis viennent lui dire : " Pourquoi cette qualification exigée par la loi pour se porter candidat ? pourquoi la confection des lois et le gouvernement du pays sont-ils confiés et restreins à une classe privilégiée d'individus ? mais quoi ! parce qu'un homme est pauvre, est-ce qu'il ne peut pas aimer son pays et lui être fidèle ; travailler à son avancement aussi bien que le riche ? parce qu'un homme est pauvre, s'en suit-il qu'il ne peut avoir de talents, de probité, qu'il ne peut s'acquitter dignement de son mandat ? Ne voit-on pas que les lois faites par des riches seront toujours tout à la faveur des riches ?

Tout cela est spécieux, et ne manque pas de faire impression sur les classes auxquelles

s'adressent ordinairement ces paroles. Cependant il suffit d'un peu de réflexion et de savoir pour se convaincre de la fausseté de ces assertions, pour voir combien elles sont contraires aux principes admis par les plus éminents publicistes, contraires aux opinions des hommes qui ont fait des études spéciales sur ces matières. Nous nous obstenons ici de faires des citations, vu que les noms des auteurs dont il serait question ne sont guère connus de ceux à qui nous nous adressons.

Voici quelques-unes des raisons qu'on peut apporter à l'appui de l'opinion qui veut qu'on choisisse pour députés, conseillers, etc., etc., des hommes non-seulement qualifiés selon que l'exige la loi, mais encore qui possèdent une certaine fortune.

D'abord on a raison de croire que celui qui a déjà largement de quoi vivre, n'est pas animé à se mettre sur les rangs des candidats par un motif d'intérêt, par l'appas du gain. Car il ne faut pas se dissimuler la chose, aujourd'hui quelques-uns font de la charge de membre du parlement un moyen de subsistance. Six cents piastres pour trois mois et le reste de l'année à soi, ce n'est pas mal. Non pas que nous prétendions que ceux qui travaillent pour le public n'aient droit à aucune rétribution ; qu'un hom-

me doive quitter ses occupations, sa famille, aller passer trois mois au siége du gouvernement et ne rien réclamer en retour des sacrifices qu'il lui faut faire et des services qu'il rend. Notre but est uniquement de faire voir combien moins de chance vous avez de trouver de l'indépendance chez un homme qui fait de son salaire un moyen de subsistance, qui doit peut être son élection à l'influence d'un collègue, que chez l'homme riche, qui pourrait facilement se passer de la rétribution accordée aux membres.

En second lieu un homme riche, dont la fortune est faite, est plus dégagé de tout sujet de distraction ; il peut se livrer plus entièrement aux intérêts du public. Il est difficile de servir deux causes avec une égale énergie, un égal dévouement ; et il est rare qu'on ne fasse pas passer son intérêt personnel et particulier avant l'intérêt général.

Troisième considération : la charge de député consiste à surveiller les intérêts du peuple, il est en quelque sorte gardien du trésor public. Or, vous connaissez le proverbe qui dit : que celui qui n'a jamais rien gagné, ne sait rien conserver. Vous voyez rarement un enfant qui ne s'est jamais livré au travail, qui n'a jamais rien acquis, savoir conserver un héritage que lui laisse son père. En général il ne sait que

dissiper follement un bien qui, presque toujours, a coûté bien des sueurs. La plupart de ceux qui crient contre la qualification sont des gens qui ont fait un coupable abus de la fortune, ou qui n'ont jamais eu le courage ou le talent de rien gagner ; qui, au lieu de travailler pour se faire un avenir, perdant leur temps à ce que vous appelez *faire de la politique*, ce qui veut dire en langage plus clair, exploiter le peuple.

Or, voudriez-vous confier vos deniers à des hommes qui n'ont rien ? qui ne savent pas ce que coûte la propriété ? qui n'aspirent aux charges publiques que pour se faire un moyen de subsistance ? Mais pour ces gens, il y va de la vie, et vous savez que quand il s'agit de la vie, on ne trouve personne de bien désintéressé. On a donc tout lieu de croire que ces braves gens s'occuperaient fort peu des intérêts de leurs constituants, et beaucoup des leurs ; que si l'on proposait d'élever le salaire des membres à dix piastres par jour, il n'est guère probable qu'ils y fussent opposés.

En vertu de ce même principe, qu'un homme n'est pas ennemi de ses propres intérêts, on a tout à gagner d'un membre qui possède des biens fonds. Il sera toujours en faveur d'une législature favorable à la propriété, tendant à la protéger, et toujours opposé à un système de

taxation qui écraserait les propriétaires—système toujours plus ruineux pour les petits propriétaires.

Traçons maintenant quelques règles à suivre dans le temps où l'on prépare les élections. Alors vous voyez une foule d'orateurs se mettre en campagne pour faire de la propagande. Chaque candidat, dans les paroisses où il ne se peut trouver, est remplacé par un pànégyriste chargé d'exalter son mérite, et de publier ses louanges. D'abord je voudrais que, dans ces circonstances, l'urbanité et la politesse, qui sont vertus caractéristiques chez nos Canadiens, ne se démentissent pas. Que l'on donne à chacun l'avantage de faire entendre ses raisons. Que si l'on ne veut pas avoir égard à ce que dit l'orateur, il est facile de se retirer, tandis qu'il est très injuste et très impoli d'empêcher ceux qui diffèrent d'opinion avec vous d'entendre un discours qu'ils approuvent.

Les discours qui se prononcent ainsi pour préparer les élections sont souvent le sujet de scènes regrettables ; il est donc à propos que le peuple soit en garde contre le danger de se laisser aller à des excès qu'il ne manque jamais de déplorer après coup. Nous n'avons pas la moindre intention de blesser ceux qui se vouent à la pénible carrière de gagner des suffrages

aux candidats. Cependant c'est un devoir pour nous de faire connaître à nos compatriotes le danger qu'il y a dans leurs moyens de propagande. Voici donc comment les choses se passent.

Vous savez que dans le temps des élections, une espèce de vertige s'empare des peuples. Les plus calmes, les plus indolents sortent de leur torpeur pour ces jours là ; tous sont déjà sous l'influence d'une grande excitation avant même d'entendre aucun discours. Mais voilà qu'arrive un orateur, non pas pour s'adresser avec calme à la raison, pour développer froidement sa thèse en votre présence, il sait qu'il n'atteindra jamais son but par ce moyen-là ; il vient pour faire effet, pour remuer les masses ; il faut qu'il enlève la pièce ou qu'il échoue, il n'y a pas de milieu. Il négligera donc de procéder par voie de raisonnement pour remuer les passions, persuadé que ce moyen lui offre beaucoup plus de chances de succès.

Ce ne sera certainement pas faire injure à ces messieurs de dire que, dans la chaleur de leurs discours, la pensée parfois revet une expression un peu trop vigoureuse, que les appréciations de caractères présentent des tableaux un peu trop chargés, que presque toujours la louange, d'un côté, est prodiguée sans réserve,

tandis que de l'autre le blâme ne connaît point de limites. On exalte outre mesure un candidat pour faire de l'autre une bête noire. Mais tout cela, dit-on, ce ne sont que des tours oratoires, des figures de rhétorique. Très bien ; mais notre bon peuple, lui, ne connaît guère les tours oratoires, non plus que les figures de rhétorique, il prend les mots pour ce qu'ils disent, et agit en conséquence. En vous entendant, il se passionne pour un personnage qui parfois est loin d'être aimable tandis que son indignation pour un adversaire que vous avez mis aussi noir que l'encre, ne pouvant plus se contenir, se traduit chez lui par des arguments qui ne sont guère de mise chez un peuple civilisé.

Que de tristes exemples nous pourrions citer. Sans remonter si haut, dans les dernières élections nous avons vu le père et le fils, discutant sur les mots *bleu* et *rouge*, en venir à un tel point d'aveugle colère, qu'ils se prirent à la gorge, se terrassant comme des êtres privés de raison, en proférant des paroles dont ils auraient eu horreur dans toute autre circonstance. Tant il est vrai qu'une espèce de folie s'empare alors de presque tous les esprits et qu'à propos de niaiserie, on est disposé à se compromettre de la manière la plus déplorable.

La nouvelle loi des élections devra, nous l'espérons, remédier à bien des abus. Aussi plusieurs se réjouissent d'avance et disent que désormais la fraude sera impossible, que l'on ne pourra plus corrompre les électeurs, que les auberges devront être fermées durant les jours de poll, que l'on ne verra plus les excès d'ivrognerie qui trainaient à leur suite de si graves désordres.

Nous voudrions que tels fussent les effets de cette loi, nous formons des vœux pour qu'elle atteigne ce but si désirable. Cependant n'oublions pas que la loi, pour qu'elle produise tout sont effet, ne doit pas seulement être écrite sur le papier, mais qu'elle doit encore être gravée dans les cœurs. Si ceux qui doivent obéir à la loi civile ne sont pas convaincus de l'obligation qui lie la conscience, s'ils ne reconnaissent pas une loi supérieure à celle de l'état, ils trouveront toujours ou presque toujours le moyen de se soustraire à l'action de la loi civile.

Il importe donc beaucoup, tout en faisant des lois sévères, d'élever chez les peuples le sens moral. Vous devez éviter les désordres qui souillent nos élections moins pour éloigner de vous les châtiments par lesquels ces désordres sont punis que par un sentiment d'honneur national et surtout par un sentiment de probité

et de religion. Ne soyez pas surpris si nous entrons ici dans des détails qui pourraient vous paraître minutieux ; car les élections laissent nos populations dans un tel état de démoralisation, qu'en vérité, il suffit d'avoir un peu de clairvoyance pour voir que les conséquences devront être des plus funestes, si l'on n'apporte un prompt remède au mal qui a déjà fait des plaies si profondes à notre société.

Nous ne prétendons pas avoir l'air de prêcher : envisageant la question sous un point de vue purement humain, nous soutenons que certain de ces désordres devra amener pour le peuple le régime du despotisme. Ce désordre est la corruption dont font usage les candidats et la cupidité qui porte un nombre, malheureusement trop grand d'électeurs à vendre leurs suffrages. Par là on détruit d'un seul coup la fin des élections ; elles cessent de réunir au sein de la législature des hommes qui représentent les intérêts populaires; cette chambre n'est plus l'expression de l'opinion de la majorité des électeurs. Voilà déjà une conséquence tellement désastreuse pour le pays, qu'elle seule devrait suffire pour faire comprendre combien cette conduite est répréhensible.

Comment un électeur qui a vendu son vote peut-il se plaindre de son mandataire ? Peut-il

lui dire : " Je vous ai donné mon suffrage, en retour vous devez surveiller mes intérêts." Mais nullement, il est tout payé ; en retour de son suffrage, il a reçu de l'argent, il ne peut plus rien réclamer. Il a tout vendu ou plutôt tout sacrifié ; et remarquez que ce trafic honteux prend ici des proportions effrayantes ; qu'il fait peser sur son auteur une terrible responsabilité. Le voteur vénal compromet non-seulement ses intérêts particuliers, mais encore ceux de sa famille, de ses compatriotes, de toutes les institutions de son pays et même les intérêts sacrés de la religion. En votant contre sa conscience, sacrifiant ses intérêts les plus chers pour une misérable pièce d'argent, il se rend coupable d'une grande faute envers ses compatriotes sans compter l'injure qu'il fait à Dieu. D'un autre côté, il y a quelque chose de bien bas dans ce trafic d'un citoyen, qui consent à immoler tout ce qu'un peuple doit avoir de plus sacré, et l'on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment bien pénible, quand on voit un Canadien se dégrader ainsi.

Nous avons dit que ce désordre, si l'on n'y remédiait, devait amener tôt ou tard le régime du despotisme. Ceci découle des principes qu'enseigne un illustre docteur de l'Eglise, St. Augustin. Il s'explique d'une manière tout à

BIBLIOTHECA Ottaviensis

fait explicite sur ce sujet. Voici ce qu'il dit : " Si un peuple devient tellement corrrompu, que ses citoyens préfèrent leur intérêt personnel à l'intérêt public, *s'ils vendent leurs votes*, si, corrompus par des hommes ambitieux, ils confient le gouvernement de l'état à des hommes aussi criminels et aussi corrompus qu'eux-mêmes, n'est-il pas vrai que, dans ce cas, s'il se trouve chez ce peuple un homme intègre et ayant assez de pouvoir pour cela, il fera bien d'enlever à ce peuple le pouvoir de donner son suffrage, et de le concentrer dans les mains d'hommes honorables, ou même dans les mains d'un seul. Indubitablement," répond-il.

Cette doctrine, d'ailleurs, est toute simple, tout à fait conforme à la raison. Quand un homme abuse d'un bien, il mérite d'en être privé ; ce principe doit s'appliquer à plus forte raison à un peuple qui, par l'abus qu'il fait de son privilège de voter, compromet les intérêts d'un plus grand nombre.

C'est en vain que vous objecterez qu'un peuple est libre de se conduire comme il l'entend, que s'il veut sacrifier ses intérêts, il est libre de le faire, que c'est de son propre bien dont il dispose. Cette doctrine est fausse. La société n'a pas le droit de se suicider ; le pou-

voir est établi pour la protéger. Il doit lui laisser toute la liberté du bien ; mais si dans un moment de vertige cette société foule aux pieds ses intérêts, et que le pouvoir soit assez fort, il doit lui retirer les priviléges qu'il lui avait accordés et dont elle abuse pour sa propre perte.

Après avoir éludé la loi, avoir honteusement trafiqué les intérêts de son pays, il arrive quelques fois qu'on vient mettre le sceau à toutes ces indignités par un parjure. Nous ne pouvons pas nous persuader que le mal ait pris chez nous une extension bien considérable, grâce aux principes religieux, qui ont jeté de profondes racines dans la conscience publique. Un mal de cette nature ne peut envahir, chez nous, qu'une classe assez limitée d'individus, et ce n'est que quand on aura arraché aux Canadiens leurs convictions religieuses, qu'on réussira à leur faire fouler aux pieds la sainteté du serment.

Cependant il n'en est pas moins vrai de dire que cette infamie du parjure ne semble plus inspirer l'horreur qu'on avait eue jusqu'à présent pour elle ; il arrive quelques fois que, dans un temps d'élection, on entend dire : " Un tel s'est parjuré." Ce fait, si pénible à enregistrer, doit réveiller l'attention de tous les amis de l'ordre, de tous ceux pour qui l'honneur national

est encore ce qu'il y a de plus précieux et de plus cher. Car qu'est-ce qui doit faire la gloire du Canadien-Français ? qu'est-ce qui l'élève dans l'opinion de l'étranger qui visite ce pays ? En l'absence de beaucoup d'autres qu'il ne possède qu'à un degré peut-être inférieur, une chose, une seule chose le relève dans l'estime de tout ce qu'il y a de plus respectable, mais cette chose, il la possède à un degré éminent : c'est le sens moral. Et, certes, rien au monde, ni les richesses, ni la science, ni aucune qualité ne peuvent remplacer cette moralité, qui fait le véritable citoyen seul digne de ce nom, et qui assure à une société, quand ses membres la possèdent, une existence de gloire et de paix.

La législature a montré un excellent esprit, en adoptant des mesures pour éloigner l'écueil qui pouvait devenir si funeste au peuple ; unissons nos efforts à ceux de nos gouvernants ; allons plus loin encore, adressons-nous aux consciences, à l'honneur, au sentiment national ; adressons-nous à l'opinion publique, pour que celle-ci flétrisse à tout jamais un acte aussi vil, aussi diffamant qne le parjure.

Autre désordre à éviter dans le temps des élections, l'ivrognerie. On ne saurait se dissimuler que ce vice détestable a fait de nouveau sa hideuse apparition au milieu du peuple

canadien, et qu'il menace d'y causer des ravages affreux. Eh bien, c'est un fait qu'on ne saurait nier, que ce retour de l'intempérance s'est effectué surtout dans les temps d'élections. On dirait que c'est un temps où tous les désordres se donnent rendez-vous. Combien d'individus, à notre connaissance et à la vôtre, qui avaient été affreusement a donnés aux excès de la boisson, et qui, après avoir persévéré dans l'abstinence de ce poison mortel pendant bien des années, ont recommencé à boire dans un temps d'élections? Combien pour qui ces jours malheureux ont été l'occasion d'une chute qui en a entraîné bien d'autres, et dont ils ne se relèveront peut-être jamais?

Quelle cruauté de la part de ceux qui ont recours à la boisson pour démoraliser un homme, pour lui arracher son suffrage et l'exposer par là à se parjurer! D'un autre côté, quelle puissance de perversion se trouve dans la boisson, puisque par elle on fait faire à un homme des actions dont il aurait horreur hors le temps d'ivresse, mais des actions qui sont une tache sur son existence et qu'il devra toujours déplorer!

Maintenant si nous considérons tous les maux que l'ivrognerie traîne à sa suite, les peines et les afflictions dans lesquelles elle plonge les

familles, la honte et le déshonneur qu'elle fait rejaillir sur elles, les crimes énormes qu'elle fait commettre, on comprendra combien il importe d'être sur ses gardes dans le temps des élections ? on comprendra pourquoi, tant de personnes honnêtes redoutent ces jours malheureux et déplorent l'affreuse démoralisation dont ils sont toujours suivis.

Mais, dit-on, le danger n'existe plus ; les jours de votation les auberges devront être fermées, d'après la nouvelle loi. Mais ne boit-on que dans les auberges ? Nous ne connaissons pas cette loi nouvelle ; oblige-t-elle tous les vendeurs de boissons, sans exception, les marchands qui ont des licences pour en vendre par grandes mesures, à fermer ces jours-là leurs boutiques ? D'ailleurs, les lois, sévères tant que vous le voudrez, ne suffisent pas pour arrêter ce désorde, il faut quelque chose de plus, mes amis ; il faut, dans la conscience publique et particulière, ce sens moral dont nous vous avons tant parlé, que nous essayons de réveiller, de raviver chez nos compatriotes, et que vos ennemis ont tant à cœur d'éteindre en vous, pour ensuite vous conduire à la honte, à tout espèce de désordre ; pour vous abrutir afin de pouvoir mieux ensuite se partager vos dépouilles.

La nation a déjà essuyé bien des mépris par suite de l'ivrognerie. Nous nous rappelons que, dans notre jeunesse, on rapportait un jour qu'un étranger à notre race se vantait de pouvoir se faire suivre par les Canadiens-Français avec un linge imbibé de boisson ; qu'un candidat avait dit qu'il n'aurait qu'à répandre du *whiskey* sur le seuil de sa porte et que les Canadiens iraient le lécher. Notre orgueil national fut terriblement froissé en entendant ces paroles, nous ne pouvions y ajouter foi. Depuis, nous avons eu plus d'une fois à subir cette humiliation, de voir nos compatriotes sacrifier leur honneur national pour quelques verres de boisson. Or, mes amis, toutes les lois du monde sont impuissantes à faire conserver ou racheter à un peuple son honneur national ; l'impulsion pour cela doit venir d'une source plus élevée ; ce sentiment ne se trouve qu'au sein d'une société qui possède à un haut degré le sens moral.

CHAPITRE V

LE PEUPLE ET LE JOURNAL.

Inclination du peuple pour la lecture. — Il ne lit guère que les journaux. — Importance de bien choisir son journal. — Puissance extraordinaire de la presse. — Influence d'une mauvaise presse encore plus préjudiciable pour une jeune société. — On adopte presqu'invariablement les principes du journal qu'on lit assidument. — Mauvais journal toujours funeste à la jeunesse. — Le journal immoral, impie, révolutionnaire. — La lecture du journal n'est pas la plus utile qu'on peut faire. — Avant d'encourager un journal, en connaître l'esprit et les principes. — Exemple de la lecture du mauvais journal. — Difficulté de revenir quand l'esprit a été faussé par les mauvaises lectures.

Il n'est peut-être pas d'invention dont les résultats fussent susceptibles de conférer plus d'avantages à l'humanité que l'art de l'imprimerie, à l'aide de laquelle les hommes multiplient avec une étonnante rapidité, et presqu'à l'infini, les productions du génie, et se commu-

niquent réciproquement leurs connaissances.

Mais d'un autre côté, si la vérité trouve dans cette invention un véhicule pour se communiquer avec profusion à toutes les intelligences, l'erreur à son tour trouve en elle une arme formidable pour le combatte. L'abus de la presse est sans contredit un des plus grands fléaux de notre époque.

Les sciences, dans ce siècle, marchent à grands pas, et font incontestablement du progrès ; il y a chez nous un mouvement marqué vers les lettres et l'on veut à tout prix faire participer toutes les classes de la société au bienfait de l'instruction ; de là l'ardeur du peuple pour la lecture. Et où celui-ci puise-t-il son instruction ? Dans les productions légères, les feuilles périodiques, les journaux.

Il est donc de la plus grande importance que l'on choisisse bien son journal ; cet avis surtout s'adresse à ceux pour qui nous écrivons. Celui qui a fait de fortes études, qui en politique a des principes sains et solidement appuyés, qui peut distinguer le vrai du faux, celui-là peut avec moins de danger ou même sans danger lire des journaux dont les principes sont opposés à la vérité. Mais celui qui sait lire tout au plus, qui ne connaît d'autres livres que ceux

dont il se servait aux écoles, qui ne connaît de la politique que le nom, et qui commence son éducation dans un journal, croyant que tout ce qui s'imprime ne peut être que la vérité, celui-là, disons-nous, est en grand danger de prendre des idées fausses dont il ne se débarrassera pas aussi facilement qu'on pourrait le croire.

Les doctrines sont l'aliment de l'intelligence. Dans l'homme il faut distinguer deux être distincts, l'un physique, l'autre moral. Le premier se développe avec les années et à l'aide d'une nourriture saine, abondante. Le second se nourrit de doctrines, et sa vie est d'autant plus calme, honnête, heureuse que cette nourriture est plus saine, plus rapprochée de la vérité. De là l'importance pour les parents de former l'esprit et le cœur de leurs enfants, de leur donner une instruction solide, une connaissance suffisante des vérités qu'enseigne la religion ; car c'est là le fondement de l'éducation de l'homme. Mais il ne faut pas s'écarter de cette voie ; cette instruction, si on la poursuit, doit l'être toujours d'après les mêmes principes ; car si le reste de l'édifice ne correspond pas aux fondations, il croulera entraînant avec lui jusqu'à la dernière pierre et ne laissera que des ruines.

C'est pourquoi nous disions que la classe à

laquelle nous nous adressons, après l'instruction reçue dans l'enfance, à part l'instruction religieuse qu'elle reçoit à l'église, n'ayant d'autre source de science que le journal, il importe qu'elle ne lise pas indifféremment toutes les feuilles qui lui sont offertes, mais qu'elle fasse le choix avec soin ; car il y va de la vie intellectuelle. Les mauvaises doctrines peuvent faire des ravages incroyables dans son esprit, effacer en elle jusq'aux derniers vestiges de la vérité ; or privée de cet aliment qui lui est propre, l'intelligence finit par languir et s'éteindre complètement, abandonnant ainsi l'homme aux seuls instincts de la nature.

Voici comment s'exprime un auteur des plus recommandables sur cette puissance de la presse :

" Dans l'immense carrière du mal, l'action de la presse est sans limites de temps, ni de lieu ; elle parle partout, à toute heure et dans tous les temps ; elle parle à toutes les passions, et toutes les passions lui répondent ; elle parle sans être contredite, car ceux qui lisent les mauvais journaux, ne lisent pas les bons, et elle fait du mal sous toutes les formes, dans des livres sous tous les formats. Les journaux lus comme ils sont composés, sans réflexion, avec précipitation, lus et composés comme une tâche

journalière qui doit paraître tous les jours à heure fixe, sous le format toujours rempli, tuent toutes les habitudes graves et sérieuses de l'esprit qui ne peut s'arrêter à rien et s'use à recevoir des impressions si fugitives, continuellement effacées par cette succession rapide de raisonnements contradictoires, de faits incertains, de conjectures hasardées, avancées un jour, démenties un autre, qui peuvent amuser un moment les gens oisifs, mais n'offrent aucune instruction solide aux hommes sensés." " L'homme qui ne lit jamais un journal, écrivait un président des Etats-Unis, est plus instruit que celui qui en lit, puisque celui qui ne sait rien est plus près de la vérité que celui dont l'esprit est rempli de mensonges et d'erreurs."

Représentons nous cet agent puissant qui a, à sa disposition, tant de ressources, représentons nous le à l'œuvre. Un homme, un seul homme émet sur le papier un principe faux, pernicieux, il écrit une erreur, une calomnie atroce ; aussitôt ce faux principe, cette erreur, cette calomnie sont reproduits à des milliers d'exemplaires ; voyez ces bateaux à vapeur, ces locomotives portant, avec la rapidité de l'éclair, ce poison qui tue l'honneur et l'intelligence ; bientôt tout le pays en sera couvert.

Le mal se fait sans bruit, sans éclat. Vous ne voyez pas d'armée sur pied, vous n'entendez pas le bruit des armes, le canon ne résonne pas à vos oreilles, le mal pour cela n'en est pas moindre, les plaies qu'il fait n'en sont pas moins profondes, pas moins mortelles. Voilà cependant ce que l'on ne veut pas comprendre ; parce que les yeux du corps n'ont pas à contempler une scène sanglante et meurtrière, on se rassure ; comme si le mal dans l'ordre moral et intellectuel n'était pas, pour le moins, aussi redoutable que le mal dans l'ordre physique.

Dans un pays encore jeune, comme le nôtre, les effets d'une mauvaise presse sont encore plus pernicieux qu'au sein d'une vieille société. En voici la raison : Une société encore jeune est susceptible de plus vives impressions ; sa politique est encore vague, les partis y sont moins distincts, moins marqués ; les intelligences, chez elle, sont moins perverties.

Au contraire, dans les vieilles sociétés d'Europe, les partis sont plus distincts ; ceux qui ont conservé leurs bons principes l'ont fait au prix de si grands sacrifices, de si rudes combats, qu'ils ne s'en départissent pas facilement.

Mais chez nous, le combat entre les bons et les mauvais principe, ne fait que commencer ;

les partis ne sont pas encore bien dessinés ; la fermeté avec laquelle plusieurs semblent marcher dans la voie droite n'a pas encore été mise à l'épreuve ; les assertions hardies frappent les imaginations ; les doctrines nouvelles piquent la curiosité, et cette bonne foi qui n'a jamais été éprouvée devient facilement la victime de son défaut de méfiance.

En un mot, au sein des vieilles sociétés, la perversion des intelligences étant presque générale, la mauvaise presse ne peut guère faire de mal, du moins à ceux qui ont abandonné le sentier de la vérité ; leur corruption est telle qu'elle ne peut rien leur apprendre ; ils l'ont poussée jusqu'à ses dernières limites. Quand à ceux qui ont conservé les bons principes, et ce ne sont que quelques rares exceptions, ils y sont fidèlement attachés et rien ne peut les ébranler.

Chez nous, c'est l'inverse ; les partisans de l'erreur ne sont qu'en petit nombre et la vérité peut encore recouvrer son empire sur leur esprit. L'immense majorité de la population est encore bonne, mais elle n'est pas en général affermie dans le bien ; elle n'est pas assez éclairée, ses bons principes sont un héritage dont elle ne connaît pas le prix et qu'elle peut sacrifier par

ignorance, ou par le désir d'essayer de nouvelles doctrines.

On dit souvent : je sais que certaines feuilles professent des principes condamnables ; aussi je ne les reçois pas à cause de leurs principes que je suis loin d'approuver ; mais enfin, il est bon de voir le pour et le contre ; car qui n'entend qu'une partie n'entend rien. D'ailleurs, il n'existe aucun danger pour moi à lire ces journaux ; je ne suis pas de ces esprits faibles qui se laissent facilement ébranler dans leurs convictions. Je ne forme pas mes opinions, en politique, sur les discours ou les écrits de tels ou tels ; je suis plus indépendant que cela, et je ne m'en rapporte qu'à moi-même.

Rien de plus commun que ce language et cependant rien de plus faux. L'expérience prouve que, dans le domaine de la politique comme dans celui de toutes les sciences, il n'y a qu'un très petit nombre d'intelligences d'élite qui frayent le chemin, les autres vont à la remorque. Or, ne l'oublions pas, il y a aussi des intelligences d'élite qui marchent dans le chemin de l'erreur. L'orgueil, l'amour propre froissé, les passions les y ont engagées et elles y marchent, traînant après elles leurs dupes et leurs victimes.

On sait d'ailleurs avec quelle facilité on prend

les impressions et les idées de ceux avec qui on est en rapport. Quelque divergence qu'il y ait eue entre leurs principes et les nôtres, leurs idées et les nôtres, peu à peu on pense et on sent comme eux, surtout si l'on reconnait en eux des hommes qui nous sont supérieurs en talents et en science. Or, je vous le demande, quand un cultivateur ou un artisan reçoit un journal en qui il a pleine confiance, qu'il lit assidument, et qu'il lit uniquement, comment se défendra-t-il de penser et de parler comme son journal et d'agir en conséquence ?

Vous voulez, dites-vous, connaître le pour et le contre. Vous ne pouvez entendre par là la discussion de graves questions historiques ou politiques controversées ; ce n'est pas dans notre presse qu'on rencontre ces savantes dissertations; d'un autre côté elles ne font pas le sujet de vos études. Tout se réduit donc aux mesquines et insignifiantes chicanes de partis. Or croyez-vous qu'après avoir lu et relu les repliques de part et d'autre vous y verrez plus clair ? croyez-vous que vous distinguerez la vérité de l'erreur ? Et d'ailleurs qu'importe dans ces vaines disputes le pour et le contre, si vous puisez en même temps que vous les étudiez le poison de l'immoralité, de l'irreligion, des fausses doctrines ! Il vous doit suffire de savoir que

tel journal est mauvais pour vous en interdire à vous mêmes la lecture.

Si la lecture du mauvais journal est dangereuse, même à l'homme qui a acquis par l'âge une certaine expérience et qui se croit bien ferme dans ses principes, elle l'est bien davantage pour la jeunesse; de là la terrible responsabilité que prennent sur eux les parents qui lui donnent accès dans leur maison. Vous savez avec quelle facilité on reçoit dans la jeunesse les premières impressions et combien ces impressions sont durables ; c'est au point que les préjugés même des premières années ne peuvent que très difficilement être déracinés par la plus solide éducation. Il n'y a pas jusqu'aux folies dont notre jeune imagination a été remplie qui ne laissent en elle des vestiges que l'âge ne peut faire disparaître que bien difficilement.

Or, voici un jeune homme qui lit assidument un journal dans lequel toujours l'autorité est représentée comme tyrannique, la liberté comme ne devant être en rien restreinte ; où l'on exalte la raison humaine sans borne, comme la seule règle de morale que l'homme doit suivre ; où l'on prodigue à la religion les plus grossières insultes, ou bien dans lequel on n'affecte de ne jamais parler d'elle, ou bien encore où on la représente comme ennemie de la liberté, agissant

de concert avec l'autorité séculière pour asservir les peuples ; nous le demandons, quel effet produira sur ce jeune homme cette lecture dont il nourrit tous les jours son imagination et son intelligence, lecture qui flatte son amour propre, son orgueil et ses passions ? Il se laissera nécessairement et irrésistiblement entraîner dans la voie de l'erreur ; ces préjugés prendront d'énormes proportions et deviendront chez lui une conviction profonde.

Le remède du moins se trouve-t-il à côté du mal pour le combattre ? Nullement, puisque nous supposons le lecteur peu instruit, incapable, par conséquent, d'apprécier une réfutation. Car de même qu'il est infiniment plus facile de porter une accusatien que de se justifier, de même il est aussi bien plus facile de puiser le poison d'une mauvaise doctrine que de comprendre la force d'une réfutation. D'ailleurs le lecteur, fût-il instruit, lisant les mauvais journaux, il ne lira pas les bons, comme le remarque l'auteur que nous avons cité plus haut ; d'un autre côté le retour aux idées saines est toujours très difficile.

Nous avons malheureusement quelques exemples dans le pays de jeunes gens de talent qui auraient pu fournir une belle carrière, mais dont l'esprit a été gâté par les mauvaises lec-

tures, par les doctrines des philosophes impies et des incrédules. Ces jeunes gens, malgré leur instruction et leurs talents, n'ont pas pu échapper au naufrage : leur jugement a été faussé de la manière la plus déplorable, au point qu'ils nous étonnent par les grossières absurdités qu'on leur entend débiter.

Laisser lire à vos enfants un mauvais journal ou un mauvais livre, c'est la plus grande cruauté que vous puissiez exercer contre eux, cruauté plus coupable, en quelque façon, que si vous attentiez à leurs jours. Et certes, c'est là un crime qui vous fait horreur et que vous êtes bien éloignés de vouloir commettre. Bien au contraire, vous veillez avec tout le soin possible sur tout ce qui a rapport à la santé corporelle de vos enfants; vous vous épuisez pour leur procurer le vêtement et la nourriture ; vous ne reculez devant aucun sacrifice pour leur laisser en mourant un héritage, mais quoi ! ne voyez vous en eux que la vie animale ? que l'être matériel ? le seul bonheur de l'homme consiste-t-il à être bien vêtu, bien logé et bien nourri ?

Vous seriez révoltés de voir un père donner à son enfant un aliment qui renfermât un poison mortel ; le poison que vous donnez à vos enfants dans le mauvais journal, tue leur intelligence, leur foi ; tue les plus nobles aspirations de

l'âme et peut faire d'eux des monstres pour la société.

Nous avons eu un triste exemple de l'influence des mauvaises lectures dans ce jeune homme qui, il n'y a que quelques mois, a subi sur l'échafaud à Trois-Rivières la peine capitale. Coupable du crime atroce d'avoir tué sa propre mère, il n'a jamais donné la moindre marque de repentir. En face de la mort, il a refusé tout secours de la religion et a quitté la vie en blasphémant. Quelqu'un qui l'avait bien connu nous a appris, par les journaux, que ce malheureux était adonné aux mauvaises lectures.

Maintenant que nous vous avons fait connaître le danger de la lecture du mauvais journal, ses conséquences funestes, que nous vous avons convaincus de l'importance de le fuir, il est temps que nous signalions à votre circonspection cet ennemi perfide, afin que vous puissiez mieux le reconnaître et vous garantir contre ses traits envenimés. Or le journal peut être mauvais et dangereux sous un triple rapport, savoir: quand il est ennemi des bonnes mœurs, ou de la religion, ou de l'ordre social.

1°. Journal ennemi des bonnes mœurs. C'est celui qui préconise la volupté, qui blesse la

pudeur, qui inspire l'amour des plaisirs sensuels, qui énerve la vertu par des écrits lascifs et qui enfin porte dans le cœur de ses lecteurs la corruption, corruption qui se traduit presque toujours au dehors par d'infâmes débauches. Voilà ou conduit la lecture du journal immoral.

Comment un homme d'honneur peut-il encourager de telles publications ? Comment un père chrétien peut-il les mettre entre les mains de ses enfants ? La pureté des mœurs, surtout dans nos campagnes, et qui n'est que la conséquence de la pureté de la foi que nous professons, de sa vivacité dans les cœurs, cette pureté de mœurs, dis-je, est caractéristique chez les Canadiens en même temps qu'elle doit être un sujet d'orgueil national.

Cependant ce trésor peut se perdre facilement ; ce qui pourrait l'arracher au peuple, c'est la lecture des feuilles immorales ; le poison qu'elles contiennent s'infiltre dans le cœur facilement et insensiblement. Et une fois que la dépravation s'est introduite dans les mœurs, on voit se fermer pour le peuple la source de ses plus douces jouissances : le deuil et l'affliction viennent fondre sur les familles les plus respectables qui se voient déshonorées dans quelques uns de leurs membres ; l'immoralité se

propage et fait tomber les plus belles nations dans l'opprobre et l'abrutissement.

Il faut bien ici rendre justice à la presse canadienne-française ; on n'a pas, en général, à se plaindre de son immoralité. Cependant elle n'est pas à l'abri de tout reproche ; dans certaines circonstances nous avons vu avec peine des journaux souiller leurs colonnes par des feuilletons indignes de notre brave population, et que les parents ne pouvaient, sans de graves inconvénients et sans danger, mettre entre les mains de leurs enfants.

Gardez-vous surtout des journaux français publiés aux Etat-Unis. Il y en a de bons, écrits dans un excellent esprit et dans lesquels on ne rencontre pas l'ombre de l'immoralité ; mais aussi, il y en a dont les colonnes sont remplies d'une dégoutante immoralité, et l'on fait tous ses efforts pour les introduire surtout dans les campagnes qui bordent la frontière des Etats-Unis. Avant de souscrire à ces feuilles, assurez-vous bien que vous pourrez les lire et les faire lire à vos familles sans danger.

2°. Journal hostile à la Religion. Par feuilles hostiles à la Religion, nous n'entendons pas dire les feuilles protestantes, qui se donnent comme organes du protestantisme ; celles-ci sont des ennemis ouverts que vous connaissez,

que vous abhorrez et dont vous vous défiez. Il serait donc inutile de les signaler à votre attention. D'ailleurs elles sont écrites dans la langue anglaise et ne sont guère lues par les classes auxquelles nous nous adressons.

Une seule, dans le pays, se publie en français ; mais est tellement méprisable et tellement méprisée que son effet est nul ; personne ne veut la lire. Les dupes qu'elle a pu faire, étaient depuis longtemps dignes d'aller grossir les rangs du protestantisme, ce réceptacle destiné à recevoir les immondices que le catholicisme ne peut retenir dans son sein et qui seraient pour lui un sujet de déshonneur.

Qui voyez-vous en effet parmi les Canadiens-Français se faire protestants ? Quelques hommes perdus de mœurs, qui veulent se livrer plus librement à la volupté ; ou bien encore, parmi les cultivateurs, quelques misérables dupes, dominées par la cupidité, qui veulent se débarrasser de la dîme. Or des hommes disposés à sacrifier leur foi pour les jouissances grossières de l'immoralité, ou pour quelques minots de grains, sont indignes du nom catholique ; l'Eglise ne perd rien en les perdant et elle gagne beaucoup.

Ce ne sont donc pas ces journaux qui travaillent ouvertement à vous faire renier la foi que

nous voulons signaler ici à votre circonspection, et qui sont pour vous les plus dangereux. Non, il faut ici le dire à notre honte; le plus grand danger vient non pas du dehors, mais du dedans; de la part, non pas de ceux qui se déclarent ouvertement nos ennemis, mais de la part de ceux qui se prétendent et qui se disent nos amis; l'embûche nous est tendue par des gens qui se disent catholiques, tandis que dans leur cœur il ne désirent rien tant que l'anéantissement du catholicisme.

Parmi les feuilles hostiles au catholicismes, quelques-unes, comme nous l'avons déjà remarqué, affectent de ne jamais dire un mot de religion. Quand celle-ci se rattache à quelques grands évènements, elles gardent un silence absolu. On n'a pas le courage d'insulter ouvertement le catholicisme, de manifester devant le public l'aversion qu'on a pour lui, mais on tâche de le rendre nul autant que possible; on affecte de ne pas même remarquer son existence. C'est-à-dire qu'on fait assez voir les dispositions dont on est animé à son égard en lui infligeant le plus humiliant des châtiments, le mépris. Ainsi, ne dites pas mes amis: "mais ce journal n'est pas hostile à la Religion, il n'en dit jamais un mot de mal, il n'en parle jamais." N'en point parler, c'est faire voir

qu'il ne l'aime pas, et que si jamais il lui prend fantaisie d'en parler, ce sera pour l'insulter et la combattre. Vous ne pouvez donc pas encourager un journal qui ne parle jamais de religion. Celle-ci joue un rôle trop important dans la société pour qu'on n'aie jamais occasion d'en faire mention.

Parmi les journaux, d'autres affectent les plus vifs sentiments d'admiration pour la Religion en général, professent beaucoup de reconnaissance pour le bien qu'elle a produit au sein de la société ; mais c'est pour mieux dissimuler leur haine pour la religion catholique et la frapper ensuite avec plus d'avantage, sans courir le risque d'être appelés infidèles. Jamais il ne se déclarent franchement catholiques ; leur prétendue religion, au reste, est quelque chose d'assez vague qui met sur la même ligne le protestantisme et le catholicisme, l'erreur et la vérité.

D'autres se déclarent assez positivement catholiques, ils respectent, disent-ils, l'Eglise ; mais afin de nullifier son influence qui ne se trouve guère de leur goût, afin de faire de cette église une institution muette qui ne les gêne en rien, ils ont recours à un expédient ineffable, c'est de séparer le sacerdoce de la religion. Ils aiment l'église, disent-ils, mais ils déplorent

les abus qui se rencontrent chez elle. La religion, ajoutent-ils encore, remplirait bien mieux sa mission, exercerait d'une manière bien plus puissante sur la société sa salutaire influence, si ses ministres s'en tenaient au rôle qui leur convient, s'ils se contentaient de prier et d'expliquer aux fidèles l'Evangile ; mais par malheur ils dégradent, et avilissent la religion, en la faisant descendre des sphères élevées de l'enseignement divin dans l'arène politique. Et qu'arrive-t-il ? C'est qu'ils se dépouillent alors eux-mêmes de toute l'influence qu'ils devraient exercer sur les peuples.

Voici comment s'expriment certains journalistes, et vous avouerez qu'il leur faut une bonne dose de candeur ou de bonhomie pour croire qu'ils feront ainsi prendre le change à leur lecteurs. Il faudrait être aveugle, ou borgne au moins, pour ne pas voir à quoi se réduit leur profession de foi catholique, leur prétendu respect pour l'Eglise catholique.

D'autres enfin, non contents de se couvrir hypocritement du manteau de la religion, se font, d'eux-mêmes, les organes de la religion pour atteindre leurs buts dans la politique, tandis qu'ils la dégradent par leur conduite. Cette moquerie hypocritement sacrilége est peut-être ce qu'il y a dans la presse, de plus dangereux

et de plus funeste. Car les peuples alors qui s'y laissent prendre, regardant le journal qu'ils lisent comme revêtu, pour enseigner, d'une autorité sacrée sont exposés à avaler la poison de l'erreur quand ils croient puiser à une source toute pure et toute sainte.

3° Journal ennemi de l'ordre social et politique, c'est-à-dire, journal révolutionnaire. C'est aujourd'hui incontestablement le plus dangereux ; c'est à l'aide de ce journal qu'on fait la guerre non-seulement à l'ordre social, mais encore à la religion. Essayer directement de pervertir les mœurs, attaquer directement les dogmes de l'église catholique, ce n'est pas aujourd'hui le moyen d'atteindre son but ; il faut faire un détour, et c'est au moyen des révolutions, de la confusion et de l'anarchie dans lesquelles ont fait tomber les peuples qu'on réalise ses coupables desseins.

Voilà donc la grande plaie du jour, l'esprit révolutionnaire. Jamais on a publié autant de paradoxes sur la politique, sur le gouvernement des peuples, que depuis ces années dernières ; les fournaux en fourmillent. On a réussi à détruire complètement dans des sociétés presqu'entières les notions de droits et de devoirs réciproques entre les gouvernants et les gouvernés dont étaient imbues les sociétés du

moyen-âge et qui faisaient leur bonheur. Une foule d'écrivains sans mérite, plagiaires éhontés, copient les rêves les plus absurdes des philosophes du dernier siècle et viennent, avec un cynisme effrayant, offrir à leurs lecteurs ces réchauffés insignifiants. Les gens instruits en lèvent les épaules de dégoût, mais le peuple, pour qui ces doctrines sont nouvelles, n'y découvre pas de suite le poison qu'elles contiennent.

Il ne saurait donc trop se défier des journaux qui professent des doctrines soi-disant libérales. Sans doute qu'il n'est pas nécessaire de toujours souscrire servilement à tout ce que dit et fait le pouvoir ; dans un gouvernement comme celui du Canada, une opposition est chose nécessaire, indispensable ; mais il y a loin de l'opposition telle que nous l'entendons et telle qu'elle doit être, aux doctrines subversives de l'ordre social et qui conduisent aux révolutions.

Et cependant nous avons eu notre presse plus ou moins révolutionnaire ; nous avons subi l'humiliation de nous faire prêcher ces doctrines désastreuses par des hommes dont la société à l'étranger, dans l'intérêt de l'ordre, avait cru devoir se débarrasser ; et ce qu'il y a de plus humiliant pour nous, c'est qu'il s'est trouvé, dans la jeunesse Canadienne, des nigauds pour

poursuivre la vile et malhonnête besogne de ces écrivassiers de bas étage.

Hâtons-nous cependant de le dire à notre honneur; malgré quelques pénibles défections, il y a parmi la jeunesse canadienne, depuis ces années dernières, un retour marqué aux idées plus saines. Nous constatons cet heureux changement avec bonheur, nous en augurons pour la société canadienne une ère de prospérité et de paix. On a horreur de ce qui a été écrit autrefois dans certain de nos journaux ; on regarde aujourd'hui, avec surprise et avec pitié, ces pages tracées dans un temps de vertige, et qui seront une tache indélibile sur notre journalisme. Leurs auteurs eux-mêmes en rougissent à l'heure qu'il est—et certes ! cela ne leur fait pas honte ; il n'y a rien que d'honorable de désavouer et déplorer les écarts de la jeunesse.

Cependant, il ne faut pas se faire illusion ; malgré cet heureux retour de quelques esprits égarés par la fougue de la jeunesse, nous avons encore des sujets de crainte. L'ennemi trouve encore le moyen de faire entendre sa voix. Il n'ose pas parler trop ouvertement, crier *à la révolution*, mais chez quelques uns, c'est le but vers lequel ils tendent. On n'ose pas prêcher la révolution chez soi, mais on l'approuve ail-

leurs en attendant qu'on puisse la susciter dans le pays.

Est-il à propos, mes amis, de vous mettre en garde contre ce terrible fléau ? de vous demander ce que vous en pouvez attendre de bon ? Vos prétendus amis vous le prêchent comme un remède contre les maux plus ou moins imaginaires dont les sociétés se plaignent. La révolution un rémède ! certes, c'est un remède pire et mille fois pire que le mal, un remède qui coûte bien du sang et bien des larmes, qui laisse après lui bien des ruines et bien des souvenirs douloureux, qui laisse après lui surtout une épouvantable démoralisation chez les peuples qui y ont recours. La révolution un remède ! un bien ! Mais le bien vient de Dieu, et peut-on, sans blasphèmer, attribuer à Dieu, la révolution avec toutes les abominations qui en sont inséparables.

Non, mes amis, la révolution est un mal, un très grand mal, le plus grand de tous les maux. Dieu, comme vous le savez, n'est pas, ne peut pas être l'auteur du mal. Il le laisse prévaloir quand il veut punir, et c'est ainsi que quand un peuple a attiré sur lui la colère du ciel, Dieu l'abandonne à l'esprit du vertige ; il déchaîne la révolution dans laquelle ce peuple donne tête baissée ; et quand celui-ci a marché

dans le sang, quand dans sa fureur aveugle il s'est livré à toutes les horreurs qui marquent ces jours néfastes, alors stupéfait il s'arrête, il contemple avec étonnement les ruines qu'il a faites, il avoue que la révolution ne produit que des fruits amers, et la seule récompense qu'il en recueille est de déplorer ses écarts et de recourir à un travail sérieux pour reconstruire sa société. Ne soyez jamais assez imprudents, assez insensés pour faire par vous-mêmes cette triste expérience ; assez de peuples l'ont faite avant vous, pour que vous puissiez tirer profit de leur folie qu'ils ont payée si cher.

Nous ne voudrions portant pas ici nuire aux bons journaux, détourner le peuple de les lire. Le journalisme dans le pays est une carrière trop ingrate, trop mal rétribuée pour que nous en agissions ainsi ; cependant nous ne voulons pas manquer au devoir que nous nous sommes imposé de dire la vérité telle que nous la concevons.

Or, la lecture des journaux n'est certainement pas celle dont le peuple peut retirer le plusgrand avantage. Il y a une foule de livres qui lui seraient plus profitables parceque, outre qu'ils sont écrits le plus souvent par des hommes éminents, il est à remarquer qu'un livre est toujours composé avec plus de réflexion que ne l'est le

journal ; on y donne tout le temps nécessaire. Mais dans un pays comme le nôtre, où, le plus souvent, un seul homme est chargé de la conduite entière d'un journal, obligé deux ou trois fois la semaine de fournir son contingent à la presse, on ne peut pas attendre de lui, quelques talents et quelque bonne volonté qu'on lui reconnaisse, qu'il mûrisse ses écrits et qu'il leur donne tout le soin désirable, qu'il ait le courage d'entreprendre un travail sérieux. Et cependant, il n'en faut pas douter, cette réflexion et cette longue application sont indispensables pour écrire, non seule nent pour la classe instruite, mais encore pour le peuple. Pour qu'un écrit soit substantiel, quelque dénué d'ornements et d'élégance que vous le supposiez, il faut lui consacrer de la réflexion, du temps et du travail.

S'il est donc si difficile pour un homme de talent, de science et de bons principes de rédiger un journal de manière à le rendre profitable et avantageux à ses lecteurs, que pouvez-vous attendre d'un homme sans talent, dont le jugement est faussé par les mauvaises doctrines, qui n'a jamais nourri son intelligence que de sophismes et d'erreurs, qui du reste n'a aucune bonne foi, et qui, se prévalant de la liberté de la presse, de l'absence de toute censure légale,

écrit tout ce qui lui passe par la tête ? Evidemment rien de bon et beaucoup de mal.

Il est donc important pour vous, avant d'encourager une feuille, de connaître l'esprit, les dispositions et la compétence de celui qui la rédige. Sans cette précaution, aveugles, vous courez le danger de vous faire conduire par un aveugle ou par un homme qui, voyant clair, veut vous faire tomber dans le précipice.

Combien de fois n'avons nous pas été choqué de voir de véritables enfants, sans instruction et sans principes, se faire les éducateurs et les docteurs du peuple, diriger un journal dans lequel ils débitaient tous les rêves qui leur passaient par la tête, aborder les questions les plus ardues et les trancher avec un aplomb de maître, et ensuite être lus par de bonnes gens qui prenaient tout ce galimatias pour mots d'évangile, *parceque c'était écrit dans la gazette.*

Qu'il est pénible de voir des vieillards, des hommes pleins de bons sens et d'expérience, aller ainsi ingénument prendre des leçons de jeunes écervelés, qui ne peuvent rien leur apprendre, mais bien fausser les notions vraies qu'ils avaient sur une foule de questions ! Qu'il est pénible de voir des citoyens respectables, aux mœurs sévères, aux idées saines, pervertis ou ébranlés par la lecture des mauvais jour-

naux ! Nous nous rappelons ici un exemple que nous allons citer.

Dans une paroisse qui s'était toujours distinguée par les bonnes dispositions de ses habitants se trouvait un mauvais garnement, un homme perdu de mœurs, adonné à tous les vices à la fois, qui faisait le mal, non par entrainement, par faiblesse ou par passion, mais par pure malice, pour le seul plaisir de faire le mal.

Aussi, dans sa haine satanique pour tout ce qu'il y avait d'honnête, essayait-il, par tous les moyens possibles, d'entraîner les autres dans les vices auxquels il était lui-même abandonné. Rien pour cela n'était épargné ; la calomnie, la diffamation, l'impiété l'immoralité, tout était mis en jeu.

Le succès cependant ne répondait pas à son attente, ses vices perçaient et ôtaient du crédit à ses paroles. Eh bien, ce que lui n'avait pu faire, le mauvais journal le fera. Car, voyez-vous, le mauvais journal ne peut pas effrayer par ces vices, c'est un ennemi dont on ne connaît pas la perversité ; sa doctrine seule pourrait le compromettre et révolter le lecteur ; mais il a soin de dorer la pillule, de cacher le poison qu'il administre à ses victimes.

Notre individu va donc à Montréal trouver le rédacteur de la feuille la plus impie, la plus mensongère, la plus excentrique qui ait jamais déshonoré la presse canadienne-française, et lui dit : " Adressez votre feuille à tels et tels, s'il ne paient pas leur abonnement, je le paierai, moi. Continuez, monsieur le rédacteur, votre œuvre ; il est bon que toutes les turpitudes d'une certaine classe soient connues du public." On reçoit le journal, on le lit, on ne sait que penser ; on voit là les assertions les plus hardies, et ces bonnes gens de se dire : " Mais si cela n'était pas vrai, comment cet homme ôserait-il affirmer ces chose aussi carrément ?" Eh bien ! ces citoyens honnêtes, respectables, furent ébranlés dans leurs principes par cette funeste lecture qui commençait à avoir un certain attrait pour eux; bientôt ils donnèrent dans des travers déplorables, entretinrent des idées plus ou moins détestables, en un mot ils eurent pendant un temps les yeux fascinés, sauf à revenir plus tard, à déplorer leurs écarts et le danger auquel ils avaient été exposés de se pervertir sans retour.

Mais par bonheur le nuage qui avait obscurci un instant leur intelligence se dissipa, et ces bonnes gens n'en pouvaient croire au vertige qui les avait égarés un instant. Ils ne pouvaient

se persuader comment des mensonges aussi peu vraisemblables avaient eu aussi facilement entrée dans leur esprit, comment, en un mot, ils avaient pu se laisser ainsi pervertir.

Et remarquez que ce n'est pas toujours, que ce n'est pas même souvent qu'on voit revenir de leur égarement ceux qui ont été ainsi pervertis par les mauvaises doctrines ; et lors même que ce retour a lieu, il est toujours difficile et pénible. Il faut peu de temps pour pervertir une intelligence et beaucoup pour le ramener. Selon la pensée d'un auteur célèbre dont nous n'avons pas le texte sous la main, il suffit d'un grain de poison pour ôter la vie, mais pour la conserver il faut une grande abondance de nourriture. On attaque avec un mot, il faut des volumes pour réfuter l'accusation. Une étincelle est bien peu de chose, cependant elle cause une incendie qui détruit en quelques heures un ville entière avec toutes ses richesses. Il avait fallu des siècles pour la bâtir, un instant la détruit, et il faudra encore des siècles pour la rebâtir et lui rendre sa splendeur.

Il en est ainsi des mauvaises lectures. L'éducation d'un homme coûte bien cher, elle est le fruit de bien des sacrifices, de bien des années de travail. Quelques mois, quelques jours suffisent pour détruire son œuvre ; et pour faire

revivre les bons principes dans un esprit qui a été perverti, il faut un travail long et pénible, et souvent ce travail est infructueux.

Comme il n'y a pas de censure dans le pays contre l'abus de la presse, l'opinion publique est le seul tribunal où elle est jugée. C'est à elle qu'il appartient de faire justice de ces feuilles éhontées qui insultent à la morale et aux principes d'une population catholique, en lui présentant des doctrines qui tendent à détruire les mœurs, à troubler l'ordre social, et qui peuvent conduire le peuple à la révolution.

Comment le fera-t-elle ? En ne donnant aucun encouragement à ces feuilles ; en les flétrissant par le mépris.

CHAPITRE VI

LE PEUPLE ET LA RELIGION.

La Religion au point de vue de la vie présente, ses bienfaits dans l'ordre social. — Etat de barbarie dans lequel elle a pris le monde. — L'Idolâtrie.—Le droit des gens inconnu aux payens.—L'esclavage,— L'amphithéâtre. — Le sort de la femme, celui des enfants. — Pouvoir absolu du Souverain. — Spectacle ravissant de la société chrétienne. — Culte catholique. — Législation chrétienne. — Moyen âge, le Souverain Pontife arbître des différends entre les souverains. — La femme, l'enfant réhabilités. — Institutions religieuses, sociétés de bienfaisance, etc., etc.

Les chapitres précédents font connaître au peuple les ennemis les plus redoutables de son bien-être social ; les suivants vont lui indiquer les moyens les plus puissants, à l'aide desquels, il pourra assurer à ce bien-être la stabilité. Parmi ces moyens nous devons placer au premier rang la Religion à laquelle nous allons consacrer ce chapitre. C'est bien peu de chose qu'un chapitre pour un sujet qui exigerait des

volumes ; aussi ne devez-vous vous attendre qu'à une esquisse rapide de l'influence de la Religion sur la société.

Le peuple canadien est éminemment pieux, chez lui la foi est vive ; aussi a-t-il un grand amour pour sa Religion qui lui procure les moyens d'arriver à la fin pour laquelle Dieu a créé l'homme. Mais, à part quelques personnes instruites, l'appréciation qu'il en fait ne s'étend pas au-delà des limites de ce qui est purement spirituel, de ce qui a trait à la vie future, au salut éternel.

Cependant c'est un malheur pour un peuple catholique de ne pas apprécier l'influence de la Religion sur son bien-être social, de la croire entièrement étrangère aux progrès qu'ont faits les sociétés et dont elle est l'âme ; car alors il est exposé à l'exclure de la société civile qui, privée de cette source de vie, s'éteint dans le chaos des doctrines anti-chrétiennes.

Celui qui n'a pas lu l'histoire, qui n'a pas eu le spectacle d'une nation privée des lumières et des bienfaits de la Religion, ne connaît pas les titres qu'elle a à la reconnaissance des sociétés qu'elle dirige.

Vivant au sein d'une société toute catholique, d'institutions tout imprégnées des prin-

cipes du catholicisme, recueillant leurs bienfaits, le peuple canadien est porté à croire que toutes ces conditions de bien-être social sont inhérentes a toute société en général; il ne remonte pas à la source de ces bienfaits; il ne l'apprécie pas comme il serait désirable qu'il le fît.

Pour comprendre de quoi nous sommes redevables à la Religion, il faut voir dans quel état elle a pris le monde ; il faut cela, pour se détromper d'une erreur bien commune, qui est celle de croire que la sagesse humaine est pour quelque chose dans le bonheur dont les peuples sont appelés à jouir. C'est en étudiant le paganisme qu'on voit ce que peut attendre le peuple de la philosophie, de la science et des lettres. Consacrons quelques pages à cette étude intéressante ; voyons ce qu'étaient les peuples anciens sous le rapport religieux.

Les Egyptiens, le plus ancien des peuples, étaient très avancés sous certains rapports ; leurs lois, nous dit l'histoire, étaient pleines de sagesse ; ils cultivaient les arts, et avaient rendu par là leur nom fameux. Eh bien ! en religion ils étaient d'une ignorance telle qu'on aurait peine à y croire, si l'histoire n'était aussi positive sur ce point. Savez-vous d'où ils faisaient sortir le monde avec toutes ses merveilles ? D'un œuf de crocodile.—Le croco-

dile était leur Dieu ; c'est à lui qu'ils offraient des sacrifices, — et quels sacrifices ? des êtres humains !

Ce monstre des fleuves n'avait pourtant pas seul l'honneur d'être la divinité de ces peuples idolâtres ; ils adoraient encore, entre une multitude d'autres, le bœuf, le chat et le vautour. Les peuples avaient un tel respect pour ces animaux érigés en divinités qu'il n'était jamais permis, bien entendu, de les tuer : et si la chose arrivait par mégarde, l'auteur de ce déicide était puni par les supplices les plus atroces. On croyait ne pouvoir jamais le faire souffrir assez pour apaiser la colère des dieux, pour la perte d'un de leurs collègues.

Ouvrez les Saintes Ecritures, et vous verrez les sacrifices affreux qu'offraient les Chananéens, les Phéniciens et les Carthaginois au dieu Moloch, qui n'était autre chose qu'une statue de métal. On faisait rougir cette statue, et quand le fer était incandescent, des pères et des mères allaient déposer entre ses bras leurs enfants. Dans certaines circonstances extraordinaires, on immolait de la sorte en nombre épouvantable, de malheureuses victimes. Quand pour apaiser la colère du Dieu, au temps des grandes calamités, les victimes faisaient défaut, on punissait les parents de leur négli-

gence à immoler leurs enfants, en les faisant précipiter eux-mêmes dans une fournaise.

A Rome et à Athènes, la philosophie ne faisait pas défaut, et cependant quelle idée avait-on de la divinité ? Les dieux de pierre et de métal régnaient sur l'Empire et recevaient les honneurs divins. Les vices même, les inclinations les plus honteuses de la nature avaient leurs autels sur lesquels fumait l'encens. La religion était tellement identifiée avec la volupté, qu'on ne saurait convenablement la faire connaître dans une brochure comme celle-ci, destinée a être mise entre les mains de tout le monde.

Les Gaulois avaient aussi leur religion bien digne de ces temps barbares. Dans leurs solennités religieuses, ils fabriquaient d'énormes statues d'osier, les remplissaient d'hommes et de femmes vivants, et y mettaient le feu pour honorer, par ces sacrifices, leurs divinités.

On ne saurait trouver incroyables ces stupides superstitions et ces affreuses cruautés quand on considère les payens de nos jours, quand on étudie la situation de ces peuples sous le rapport religieux. Voyez, dans les Indes ; si par civilisation vous entendez le progrès matériel, l'avancement dans les arts et les sciences, certes ces peuples devraient être

considérés comme ayant atteint un dégré éminent de civilisation. Allez leur demander leur cathéchisme, et vous serez ravis de leurs réponses, de la manière admirable dont il vous expliqueront la création de l'espèce humaine.

Le Dieu de leur pays s'appelle Brahma. Après avoir été plongé dans le sommeil pendant des siècles, il voulut enfin produire des hommes. De sa tête sortirent les Brahmes, espèces de demi dieux qui sont l'objet d'une grande vénération ; de ses épaules sortit la caste des rois, des gouverneurs, des gens de guerre ; de son ventre et de ses pieds la caste des laboureurs, les gens de métier et les négociants.

Vous voyez, mes amis, qu'il ne fit pas sortir les gens de votre classe de bien haut. Aussi dans ces pays ne seriez-vous pas très considérés, ni très heureux ; car si, par malheur, les gens du peuple entrent, même par mégarde, dans la maison des gens de condition, on les tue sans cérémonie.

Tandis qu'on a si peu d'égard pour l'espèce humaine, la religion de l'Inde veut qu'on ait la vache en grande vénération, que tous les jours on se frotte le corps avec sa fiente, qu'on en frotte aussi sa maison, qu'on ne donne jamais la mort à aucun animal, pas même à la

vermine dont on est dévoré ; que la veuve se fasse brûler vivante sur le cadavre de son mari, et mille autres gentillesses de ce genre. Avec une telle religion, on peut juger de l'état de la société dans ces pays.

Les mœurs des payens étaient tellement dépravées qu'il n'est pas possible de les dépeindre ici, ce serait offenser la pudeur que la religion met au rang de ses vertus les plus délicates.

Leurs cruautés égalaient leurs débauches ; quand les dieux se montraient si avides de chair humaine, il est tout naturel que ceux qui se sentaient les plus forts, n'eussent pas grand respect pour la vie de leurs semblables. Aussi rien de plus cruel que les guerres de ces temps barbares ; le vainqueur croyait ne pouvoir jamais trop profiter de la victoire, pour exercer sur le vaincu les cruautés les plus atroces. On ne connaissait que le droit du plus fort ; et ce que nous appelons aujourd'hui droit des gens, était chose qui eût fait sourire ces bons payens de pitié. La perfidie, l'incendie, le pillage et les massacres les plus affreux étaient consacrés par l'usage du temps. Les principes de justice et d'humanité ne pouvaient guère prévaloir en temps de guerre, quant ils étaient méconnus et foulés aux pieds dans le temps de la paix.

Des rois vaincus étaient traînés, attachés au char du vainqueur. Les prisoniers de guerre étaient faits esclaves et souvent réservés pour l'amphithéâtre. C'est ainsi qu'on justifiait ce mot de Jules César : " l'espèce humaine est une proie jetée aux plus forts".

Les cruautés de l'ancien paganisme viennent de revivre dans les massacres qui ont eu lieu, il n'y a que quelques mois, dans la Syrie. Les détails qu'en ont donnés les journaux font frémir ; après les avoir lus on n'a aucune peine à croire ce que nous rapporte l'histoire de la cruauté des payens de l'antiquité. Brûler des hommes tout vifs, les mutiler, arracher à une femme enceinte son enfant et le mettre en pièces devant ses yeux, voilà les tourments dont les chrétiens de la Syrie viennent d'être les victimes de la part des infidèles.

Aujourd'hui que le Christianisme a étendu son action civilisatrice à presque toutes les parties du monde, ces scènes affreuses ne se réitèrent qu'à des époques éloignées les unes des autres, au sein des sociétés payennes qui ont subi à un certain degré l'influence de cette civilisation par leur contact avec les peuples chrétiens ; mais dans le paganisme de l'antiquité, cette barbare cruauté était l'état habituel de la société, comme nous allons le voir.

Nous venons de dire que les prisonniers de guerre étaient faits esclaves. Qu'était-ce que ces esclaves ? C'était des hommes regardés et reconnus comme *moins vils que nuls.* La loi ne leur reconnaissait aucuns droits ; ils étaient la propriété de leurs maîtres qui en disposaient selon leurs caprices.

A Rome et à Athènes ils étaient dans la proportion de dix-neuf sur vingt. Dans la république de Sparte ils étaient encore dans une plus grande proportion, et la manière dont ils étaient traités fait frémir d'horreur. Si un maître par un sentiment d'humanité, que dis-je ? ce mot est profané en l'appliquant à cette société ; si un maître, par intérêt, nourrissait ses esclaves de manière à leur donner de la force ou une apparence de santé, il était condamné à l'amende, et on exterminait ses ilotes ; (c'est ainsi qu'on appelait les esclaves dans cette république).

Les jeunes gens qui s'exerçaient au métier de la guerre étaient conduits à la chasse aux ilotes ; pour être réputé bon soldat, il fallait avoir tué, ou pour le moins estropié, un certain nombre de ces êtres malheureux.

Nous avons vu qu'à Rome les esclaves étaient nombreux ; des sénateurs, des chevaliers en avaient dans leurs palais jusqu'à quatre, et

cinq cents. A la campagne ils étaient encore plus nombreux et leur sort était affreux. Durant le jour, on stimulait leur courage à l'aide du bâton ; le soir on les enchaînait et on les enfermait dans des souterrains.

Quand leur nombre devenait assez grand pour inquiéter, pour faire craindre qu'ils se révoltassent contre leurs maîtres barbares, on ordonnait une battue, et la chasse aux esclaves devenait un objet d'amusement pour la jeunesse.

Les esclaves des villes, même ceux qui étaient au service des riches, des dames, n'étaient pas exempts des traitements les plus cruels. Pour des fautes très légères et purement involontaires, pour avoir, par exemple, cassé un verre, on les jetait dans les rivières pour servir de pâture aux poissons. Il n'y a pas de cruautés que les dames n'exerçassent sur les pauvres esclaves qu'elles employaient pour leur toilette, pour les habiller et les coiffer ; le sang ruisselait pour une boucle de cheveux qui n'était pas arrangée à leur goût, ou pour une épingle mal mise. Ces horreurs paraîtraient incroyables, sans les tableaux que nous en ont laissés les historiens les plus graves de ces temps, qu'on n'a fait que recopier et dont nous extrayons ces détails.

Le sort du peuple, des classes inférieures, était loin d'être digne d'envie. La société était partagée entre deux castes, dont l'une devait jouir et l'autre souffrir. Les richesses étaient accumulées entre les mains d'un très petit nombre, tandis que le reste des hommes n'avait que la misère et les privations pour partage. D'un côté régnait le despotisme le plus absolu, de l'autre la servitude sous les formes les plus hideuses. C'est là le caractère distinctif des sociétés qui ne connaissaient pas le Dieu-charité—l'égoïsme, l'amour exclusif de soi-même.

Aussi voyons-nous qu'à Rome, les riches ne voulaient pas même supporter la vue de la misère, elle troublait leur bonheur; et pour n'être pas importunés au milieu de leur réjouissances et de leurs festins, par les cris et les lamentations de ceux qui périssaient de faim à leurs portes, pendant qu'eux se gorgeaient de mets exquis, ils envoyaient recueillir dans un chariot public ces malheureuses victimes, et les faisaient jetter dans le fleuve.

Nous avons dit que les prisonniers de guerre étaient souvent réservés pour l'amphithéâtre. Qu'était-ce donc que cet amphithéâtre ? C'était un lieu de boucheries, mais de boucheries de chair humaine, un lieu où les esclaves et les

prisonniers de guerre étaient forcés de s'entr'égorger, ou bien dans lequel, après avoir lutté contre des animaux féroces, ils étaient déchirés et dévorés au milieu de ce bon peuple romain pour qui c'était le spectacle le plus agréable dont il pût jouir.

Ce genre d'amusement n'était pas chose qui n'arrivait que rarement ; il ne se passait guère de jour sans qu'il coutât la vie à une vingtaine de victimes. Mais bientôt on trouva fades et insipides ces petits massacres, tandis qu'ils y avait tant d'esclaves dont on pouvait disposer. Aussi voit-on que, dans certaines circonstances plus solennelles, on immola pour le seul plaisir des assistants, trois mille, quatre mille et jusqu'à dix-neuf mille victimes. Il n'y avait pas de fêtes pour ce peuple dépravé sans qu'on exterminât quelques milliers de ces malheureux. On se rendait à ces spectacles avec plus d'attrait que n'en ont les peuples moderne pour le théâtre. Les femmes, les filles y assistaient et quand une victime tombait, quand on voyait ruisseler le sang, elles tressaillaient de joie et battaient des mains.

Quel était maintenant le sort de la femme et des enfants dans les sociétés payennes de l'antiquité ? Il était affreux : la loi reconnaissait dans l'homme qui était chef de famille, le maître absolu de la femme et des enfants ; il avait sur

eux droit de vie et de mort. Les Chananéens immolaient leurs enfants, les Syriens les précipitaient du haut d'une montagne en l'honneur de la déesse Junon. Chez les Parthes le meurtre de l'enfant et de l'épouse n'étaient pas censés criminels, tandis que l'homicide de l'étranger était sévèrement puni par la loi. Chez les Bactriens, on se débarraissait des vieillards infirmes et des malades en les exposant à la voracité de chiens qu'on gardait pour cet usage ; ailleurs on les laissait mourir de faim, sous le prétexte de mettre par là un terme à leurs souffrances.

Et dans la République de la Grèce, le sort de la famille était-il moins lamentable ? Les Lacédémoniens ne laissaient vivre que les enfants qui naissaient forts et robustes, qui promettaient de faire de vigoureux soldats ; pour ceux qu'on jugeait ne devoir pas être en état de supporter les fatigues de la guerre, on les jetait dans une fondrière. A Athènes le trafic de la femme le plus honteux était autorisé par la loi. On y exposait les enfants et on les immolait aux dieux. A Rome le mari avait un droit absolu sur sa femme ; il la répudiait sans aucune raison légitime ; l'épouse aussi pouvait quitter son mari. Les enfants, exposés en grand nombre, mouraient par la misère et la faim, ou

devenaient la pâture des animaux. Ceux qui étaient retrouvés vivants, étaient quelques fois récueillis, les uns pour alimenter les lieux de débauche, les autres pour servir dans les combats des gladiateurs, c'est-à-dire, pour amuser le peuple en s'entr'égorgeant ou en luttant contre les bêtes féroces.

Les payens ne reconnaissaient pas de loi morale supérieure à la volonté du souverain; pour eux l'état était le tribunal suprême qui ne reconnaissait aucun droit à l'individu. Investis d'un tel pouvoir, on peut imaginer jusqu'à quel point les souverains qui professaient le culte des passions les plus ignobles, devaient en abuser.

Aussi voit-on que les empereurs romains faisaient passer devant eux les pauvres victimes qui entraient à l'amphithéâtre pour être dévorées par les tigres, les lions et les panthères, ou bien être déchirées par des armes meurtrières, et qu'ils se faisaient saluer en ces termes: "César, ceux qui vont mourir te saluent!" Voit-on un Néron faire mettre le feu au quatre coins de la ville de Rome, pour satisfaire la fantaisie qui lui était passée par la tête; le voit-on faire enduire des chrétiens de résine, les faire attacher à des poteaux auxquels on mettait le feu, pour qu'il eût le plaisir de conduire ses chevaux

à la lueur de ces flambeaux, et dans la compagnie de femmes de mauvaise vie.

C'était un des caractères saillants du paganisme, de donner à l'état une autorité absolue, illimitée sur les individus ; le christianisme a rendu à l'individu ses droits. Le catholicisme, qui seul a conservé l'enseignement et l'esprit du christianisme, a seul aussi maintenu ces droits de l'individu ; et vous devez remarquer que les sociétés qui se sont séparées de l'Eglise catholique ont aussi laissé fouler aux pieds les droits de l'individu par l'état dont ils font une divinité ; au point que le père renonce à ses droits les plus sacrés sur son enfant pour l'abandonner au contrôle du gouvernement, témoin, le systême des écoles nationales.

Vous venez de contempler un triste spectacle, un spectacle qui fait rougir l'humanité, un spectacle qui fait mal au cœur. Voilà d'où la religion a retiré le monde. Détournez vos regards, portez les maintenant sur la société chrétienne, regardez autour de vous, admirez ce changement étonnant. admirez l'œuvre de la Religion et remerciez la divine Providence de vous avoir fait naître dans le sein de cette Eglise qui assure, aux membres des sociétés qu'elle dirige, le bonheur social en attendant qu'elle leur procure le bonheur de l'autre vie.

Aujourd'hui le culte du vrai Dieu a fait disparaître les monstrueuses divinités du paganisme. Celui qui règne dans les cieux, qui est le créateur de toutes choses visibles et invisibles, est connu et adoré d'une extrémité à l'autre du monde; les sacrifices cruels par lesquels on adorait ces fausses divinités, les honteuses débauches par lesquelles on célébrait leurs fêtes, ont fait place au sacrifice adorable de l'autel, aux belles et touchantes cérémonies du catholicisme.

Sans parler ici de la grâce que donne ce sacrifice, de l'influence du culte catholique dans l'ordre du salut, admirons l'influence de l'un et de l'autre sur la société. Nulle part le principe de l'égalité des hommes n'est consacré et mis en pratique comme à la table où l'Eglise convie ses enfants, pour leur donner en nourriture Celui qu'ils adorent au ciel comme leur Dieu. Nulle part les hommes n'apprennent à se regarder et à se traiter en frères comme à ce banquet divin.

Le culte catholique par sa splendeur, par sa majesté simple, élève les âmes, et adoucit les mœurs. Chaque cérémonie est un enseignement pour le peuple. Quelle leçon pour le riche d'entendre le chef visible de l'Eglise prendre le titre de serviteur des serviteurs, quelle leçon

de le voir, à l'exemple de celui qu'il représente ici-bas, laver les pieds des pauvres, et les servir à table! (1) Quel encouragement pour le pauvre d'entendre faire dans le temple l'éloge de sa condition! quel motif pour lui de supporter avec patience ses privations, quand l'Eglise lui montre le Sauveur du monde appelant d'abord à son berceau de pauvres bergers! Une des conditions auxquelles l'Eglise promet au riche le salut, est la miséricorde envers le pauvre. Ainsi dans le Christianisme le joug qui, sous le paganisme, pesait sur les faibles et sur les indigents, disparait. Malgré l'inégalité indispensable des fortunes, on peut dire que lui seul réalise l'égalité des conditions, car lui seul s'occupe du pauvre, du faible comme du riche et du puissant.

Les institutions civiles même sont tout imprégnées de cet esprit chrétien. Voyez cette admirable législation qui rayonne de toutes parts, la justice et l'équité. Voyez ces tribunaux réguliers où les causes s'instruisent avec le soin le plus attentif. Voyez la loi protégeant le faible contre le fort, donnant à tous, même à

(1) On sait que le Pape, le Jeudi Saint, lave les pieds à treize prêtres, ordinairement choisis parmi les missionnaires pauvres qui se trouvent à Rome pendant la semaine sainte. Le St. Père, après la cérémonie, leur donne à dîner, et c'est lui-même qui les sert à table.

ceux qui sont accusés des plus grands crimes, tous les moyens de se justifier.

L'esprit de charité, sous le règne du Christianisme, ne connait point de bornes ; il s'étend à tous les lieux, à tous les temps ; jusque sur le champ de bataille, en temps de guerre, il prescrit des lois à observer. Comparez l'humanité avec laquelle se traitent réciproquement les parties belligérentes dans les pays chrétiens avec la barbarie que les payens vainqueurs exerçaient contre les vaincus.

Et dans les temps où la religion régnait avec empire sur les cœurs, où l'on comprenait la véritable civilisation, savez-vous comment on terminait les différends entre les peuples ou entre les souverains ? On vante aujourd'hui notre civilisation parcequ'on a trouvé le moyen de rendre les guerres plus meurtrières, de faire une affreuse boucherie de chair humaine en peu de temps, mais dans les siècles plus chrétiens, qu'une niaise et ignorante outrequidance se plaît à appeler âges obscurs, on avait mieux compris la véritable civilisation, on avait un peu plus d'humanité qu'on n'en a aujourd'hui. Au lieu de mettre sur pied des armées innombrables qui auraient coûté à l'état des sommes énormes, au lieu de sacrifier des milliers de vies, d'arracher à de pauvres mères leurs en-

fants bien-aimés pour aller les faire massacrer sur le champ de bataille, au lieu de tous ces sacrifices dont le résultat le plus souvent est de satisfaire la vanité d'un usurpateur, on croyait avec raison qu'il était plus digne d'un peuple civilisé, de sociétés chrétiennes de régler les différends par arbitrage. Quand une difficulté s'élevait entre deux puissances, on en appelait au tribunal du père commun des fidèles qui pesait murement les raisons de part et d'autre, et prononçait entre les parties contendantes. Aujourd'hui, cette manière pacifique de régler les différends ne saurait être praticable, depuis que le protestantisme est venu jeter le trouble dans le monde religieux, et effectuer une scission dont les conséquences, au point de vue social, ne sauraient être plus funestes.

On peut juger du degré de civilisation qu'un peuple a atteint par le degré d'honneur qu'occupe la femme dans la société. Ainsi chez les payens, qui étaient réduits au dernier degré de l'abrutissement, la femme était esclave, foulée aux pieds. Dans le catholicisme, qui est la plus haute expression de la civilisation, voyez le rang qu'occupe la femme. Partout elle est l'objet d'une protection particlière ; la faiblesse de son sexe est entouré de toutes les attentions ; son alliance avec celui qui doit être son sou-

tien, son protecteur, est indissoluble, consacrée par la Religion. Chez les sectes en dehors du catholicisme, où le degré de civilisation doit être inférieur, vous trouvez la femme moins respectée, moins considérée ; le mariage n'est pas indissoluble, on souffre que ce lien sacré soit violé, que la femme soit laissée sans protection.

Et l'enfant, quel sort digne d'envie lui réserve la Religion, comparé aux malheurs dont il était victime dans le paganisme ! La Religion et la loi le protègent des sa naissance. La Religion protège non seulement sa vie, sa santé, mais encore son innocence et ses mœurs.

Mais, demande-t-on, comment peut-on prouver que c'est la Religion qui a opéré tous ces merveilleux changements ? N'est-ce pas plutôt le progrès, les sciences, les lettres qui ont civilisé les hommes ? L'ignorance n'était-elle pas la seule cause des maux affreux que vous venez de décrire ? Otez-nous la Religion, et certainement nous ne serons pas aussi pervers que les payens.

A cela je réponds que partout où la Religion a exercé son influence, on a vu disparaître les maux que nous venons de décrire ; tandis qu'on les trouve partout où elle ne peut pénétrer. Rome qui était la capitale du paganisme, qui avait son amphithéâtre si souvent souillé par le

sang humain, avait à peine reçu l'Evangile qu'on vit tomber les idoles, disparaître l'esclavage ; et on y trouve aujourd'hui la civilisation développée à son plus haut degré, et telle qu'il convient de la trouver dans la capitale du monde catholique.

Parcourez toute l'Europe, et nulle part vous ne trouverez cette dégradante barbarie de l'antiquité ; jettez les yeux sur votre propre pays si éminemment catholique, voyez la douceur des mœurs, la charité mutuelle, tout cela est un héritage de la religion.

De là passez chez les nations payennes ; on vous a décrit leur condition au commencement de ce chapitre ; avec tous les prétendus éléments de civilisation, privées des lumières de la révélation, elles font revivre la barbarie ancienne. La société de la Ste. Enfance vous fait voir les Chinois exposer encore les enfants par milliers. Un journal nous apprenait dernièrement que Sa Majesté Badahung, roi de Dohomey, était sur le point de sacrifier, de la manière la plus atroce, 2000 personnes en l'honneur de son père défunt, le roi Gézo : il désire, dit-il, surpasser tous les monarques qui l'ont précédé. Sans la religion, nous deviendrions, après quelques générations, quand les dernières traces et les derniers souvenirs de l'enseignement religieux se-

raient effacés, aussi dégradés, aussi barbares que les anciens

La science, l'instruction, la philosophie ne sont pas un antidote contre la barbarie, témoin Rome ancienne avec ses savants. On a le témoignage d'un philosophe éminent de l'antiquité qui disait : " N'espérez pas de jamais réussir dans le dessein de réformer les mœurs des hommes, à moins qu'il ne plaise à Dieu de nous envoyer quelqu'un pour nous instruire de sa part."

L'incontestable vérité de la régénération de la société par le Christianisme est avouée par les philosophes modernes les plus hostiles à la Religion ; l'évidence leur a arraché cet aveu. Ainsi parle J. J. Rousseau : " Nos gouvernements modernes doivent incontestablement au Christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes. Il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires : cela se prouve par le fait en les comparant aux gouvernements anciens. La Religion mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres ; car partout où elles ont brillé, l'humanité n'a pas été plus respectée. Les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des Empereurs de Rome, des Chinois en font foi."

Certes, voici un beau témoignage, et qui vient de la part d'un homme qu'on n'accusera pas de trop aimer la Religion. Voici comment s'exprime un autre qui n'était certainement pas un dévot, Montesquieu : " Pendant que les princes Mahométans donnent sans cesse la mort et la reçoivent, la Religion chez les chrétiens rend les princes moins timides et par conséquent moins cruels. Le premier compte sur ses sujets et ses sujets sur le premier. Chose admirable, la Religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci..... Que l'on se mette devant les yeux, d'un côté les massacres continuels des rois et des chefs Grecs et Romains, et de l'autre la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs.....et nous verrons que nous devons au Christianisme et dans le gouvernement un certain droit politique et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître."

" C'est à la Religion chrétienne, dit un autre, qu'on doit ce système de gouvernement plus juste, plus libre, plus éclairé. On lui doit encore la vertu d'observer les lois de l'humanité au milieu des guerres les plus cruelles."

La Religion, si on écoutait sa voix, ferait

bien d'autres merveilles dans l'ordre social. On ne fait que déplorer les maux qui affligent l'humanité ; les charlatans politiques qui ne tendent qu'à exciter des commotions sociales ne manquent jamais de dénoncer comme les auteurs de ces maux ceux qui traversent leurs desseins perfides et ambitieux. Le fait est, que la plupart viennent de la propre faute des sociétés qui les subissent et de ce qu'elles foulent aux pieds l'enseignement de la Religion.

Non-seulement les maux qui affligent la société, mais encore ceux qui pèsent sur les individus seraient considérablement réduits si nous étions invariablement fidèles à tous les devoirs qu'elle nous impose.

Et pour preuve de cette assertion, nous en appelons à votre propre témoignage. La Religion condamne l'orgueil, l'ambition, la cupidité, le libertinage, l'ivrognerie. Or les maux que ces passions et ces désordres engendrent, sont innombrables.

D'où vient le mépris qu'endure le pauvre ? d'où viennent les injustices les persécutions et l'usure qui l'écrasent ? si ce n'est de l'orgueil, de la cupidité, de l'ambition.

Et ces maladies qui clouent à un lit de douleur un si grand nombre de jeunes gens, et

cette honte, ce déshonneur qui empoisonnent le reste de leur vie, plongent dans le deuil les familles les plus respectables, où en trouverez-vous la cause ? n'est-ce pas dans le libertinage ?

Et ce dénument où se trouvent tant de familles ; la faim, le froid qu'elles endurent ; et ce désespoir d'une mère, qui voit périr de misère sous ses yeux ses enfants qu'elle ne peut soulager, où encore en trouverez-vous la cause, n'est-ce pas le plus souvent dans l'ivrognerie ?

Et ces détentions dans les prisons, et ces châtiments que la justice humaine est obligée d'infliger pour protéger la société ; tout cela ne vient-il pas de la violation de la loi de Dieu, des mépris de l'enseignement de l'Eglise ?

Que de révolutions qui inondent des pays de sang ! à l'heure où nous traçons ces lignes que de familles plongées dans la douleur, qui pleurent la perte d'un fils, d'un père, d'un époux ! Quelle en est la cause ? Une sacrilége ambition, un orgueil effréné, une basse cupidité, pour tout dire, une guerre injuste et criminelle. Oui, toutes les horreurs de la guerre, tous les maux qu'elle traîne à sa suite sont l'œuvre de la perversité du cœur de l'homme.

" Mais, direz-vous, il reste bien d'autres maux tout-à-fait indépendants de nos fautes—les in-

cendres, la foudre, la disette, et mille autres." Vous oubliez que ces maux sont le plus souvent des châtiments. Aux yeux de l'homme sans foi, ces faits arrivent comme par hasard ; mais aux yeux de l'homme éclairé par la foi, ils sont la punition que méritent ses fautes.

Enfin de compte, vous voyez que les misères de la vie disparaîtraient en grande partie si la religion prévalait entièrement, si elle exerçait sur la société et sur les individus l'influence dont elle est susceptible. Voilà, mes amis, le remede si longtemps cherché, le remède infaillible contre la plupart des maux qui vous affligent. Soyez fidèles aux devoirs que Dieu vous a imposés, aux devoirs qui vous sont prescrits par la Religion que vous professez ; et quand vos faux amis viendront vous leurrer en vous disant que vos misères sont grandes, qu'ils vous portent beaucoup d'intérêt, qu'ils viennent vous enseigner les moyens d'améliorer votre condition, répondez leur invariablement : " Il y a longtemps que nous savons à quoi nous en tenir là-dessus : gardez pour vous votre pitié et vos services."

Que n'avons nous ici le temps et l'espace qu'exigerait ce sujet pour être traité dignement. Comme ce serait une étude intéressante que celle de la Religion dans le pays où elle se tra-

duit au sein de la société par tant d'admirables institutions qui répandent sur nous leurs bienfaits! Il nous faut nous contenter d'en dire quelques mots seulement.

Elle a présidé à l'établissement du pays; elle a suivi dans la personne de ses missionnaires les premiers colons qui vinrent défricher les bords du St. Laurent. Le sentiment religieux pouvait seul inspirer ce zele; faire quitter à des hommes—qui, par leur talents, leur instruction pouvaient se promettre un bel avenir chez eux,—leur patrie, leurs familles, tout ce qu'ils avaient de plus cher, leur faire franchir les mers pour venir s'enfoncer dans nos forêts. Que pouvait promettre à ces missionnaires, à ces religieuses ce pays nouveau? Aussi vous le savez, dans leurs efforts pour convertir et civiliser les sauvages, plusieurs trouvèrent la mort, répandirent leur sang, victimes de leur zèle. Voici comment la religion apprend à témoigner de son dévouement pour le peuple.

Après quelques années on est surpris de voir ce pays arrivé à un haut degré de civilisation, digne d'un pays plus ancien; c'est parceque la religion est à la tête de toutes les œuvres. L'action de celle-ci se traduit surtout par des œuvres de charité: elle ne laisse aucune misère, aucune souffrance sans secours. Entrez dans nos hopi-

taux, voyez ce grand nombre d'indigents affligés par la maladie. La Religion les accueille ; elle leur prodigue les secours que réclament leurs infirmités en même temps qu'elle les console.

Dans les pays où le Catholicisme prévaut, le pauvre frappé par la maladie, n'est pas exposé à se voir sans asyle ; la charité le prend sous sa protection. On le recueille, non pas pour que la société ne soit pas importunée par ses plaintes et ses gémissements, mais par l'unique motif de soulager un frère. Aussi les soins qu'on lui prodigue sont-ils dignes de la source d'où ils découlent.

Vous avez vu comment on regardait l'enfant chez les payens ; quel contraste avec la sollicitude du Catholicisme pour cet être si faible, si digne de pitié ! Est-il abandonné par une mère dénaturée ? la religion ici le recueille dans des asyles où il est élévé, où il trouve, dans des anges terrestres consacrés à Dieu, des mères tendres qui ne l'abandonnent que quand il peut pourvoir à ses besoins Nous envoyons même nos aumônes jusqu'à l'autre extrémité du monde pour secourir ces petits enfants délaissés.

Et quand une malheureuse créature s'est usée au service du crime, quand une âme créée à l'image de Dieu, après avoir traîné cette image dans la boue de la prostitution, n'a plus rien à

attendre du monde, que le mépris et l'abandon, dans son désespoir c'est encore la religion qui lui offre un asyle ouvert au repentir.

Et ceux que la société est obligée de rejeter de son sein, ceux qui, pour la grandeur de leurs crimes, doivent satisfaire à la justice humaine sur l'échafaud, quand ils n'ont plus rien à attendre du monde que le châtiment ; qui leur tend la main ? qui les console ? qui, quand le mot seul de vengeance résonne à leurs oreilles, vient leur faire entendre cette douce parole, *miséricorde* ? la Religion ; c'est sur l'échafaud qu'elle montre sa puissance de consolation ; plusieurs d'entre vous en ont été les témoins.

Et les pauvres, les indigens, que d'institutions nous avons pour les soulager ! Parmi les religieuses, les unes quittent le monde, se renferment pour ne jamais voir que les malades, les autres les visitent à domicile, toutes passent des nuits entières au chevet de leurs lits,— Et ces pieux laïques de la St. Vincent de Paul, qui dira les misères qu'ils soulagent ! On ne saurait en vérité énumérer ce que la Religion fait dans le pays pour les affligés et pour les pauvres ; elle ne laisse aucune misère sans la soulager, aucunes larmes sans les essuyer ;

partout elle fait sentir son action et répand ses bienfaits.

Et que dirons-nous de nos nombreuses maisons d'éducation qui toutes sont le fruit de la charité qu'inspire la Religion. Supposons un instant nos ancêtres privés du bienfait de l'instruction, n'ayant parmi eux personne pour défendre leurs droits ; supposons les Canadiens-Français dans cette triste condition d'ignorance après leur séparation d'avec la France, au milieu des rudes combats qu'ils eurent à soutenir pour conserver leur nationalité ; songeons un peu à ce que serait aujourd'hui notre position, et nous comprendrons ce que nous devons au zèle qu'inspire la Religion. Et à l'heure qu'il est, est-il un pays au monde qui offre à la jeunesse plus de moyens de s'initier à la connaissence des lettres, d'étudier les hautes sciences ? en vérité, avouons-le, le dévouement religieux, le désir de faire le bien, produisent des merveilles. On n'a pas besoin d'autre preuve que ce que nous voyons sous nos yeux, le spectacle d'un pays tout nouveau doté de toutes les institutions qui font la gloire des vieux pays.

Il nous faut nous arrêter ici. En terminant ce chapitre, nous nous croyons presque digne d'un reproche, celui d'avoir déprécié peut-être la Religion en voulant traiter un sujet aussi vaste dans un cadre aussi rétréci.

CHAPITRE VII

LE PEUPLE ET LA COLONISATION.

La Colonisation, moyen pour les Canadiens de conserver leur nationalité. — Aucun motif ne peut justifier l'emigration — Le Gouvernement disposé à ne rien épargner pour assurer le succès de la Colonisation. Suggestions du Comité spécial nommé par la Chambre. — Ces suggestions réalisées, tout Canadien désormais peut se faire *un chez soi*. — Triste condition des Canadiens, sous le double rapport religieux et social, émigrés aux Etats-Unis. — Combien ils déplorent leur sort.

L'objet de cet opuscule étant de diriger le peuple dans la voie du bien-être social, de lui conserver sa nationalité, sa foi, sa langue et ses mœurs, il est tout naturel que nous disions un mot de la colonisation. L'établissement de jeunes Canadiens-Français sur le territoire du Canada, est la première condition requise pour la conservation de notre nationalité ; car, dispersés dans les Etats-Unis, ils privent la race canadienne-française, dans le pays, d'autant de

ses membres ; tandis qu'eux, oublient leurs traditions, perdent leurs mœurs, et sont noyés au milieu d'un peuple étranger avec lequel ils s'identifient plus ou moins. Et cependant c'est un fait pénible à constater que, depuis plusieurs années, le nombre des enfants du sol qui ont quitté leur patrie est énorme, et que ce mouvement d'émigration n'est pas encore arrêté.

Nous ne prétendons pas donner ici un travail complet sur cette question que nous sommes d'ailleurs incompétent à traiter ; n'ayant pas pu nous procurer les documents que nous voulions avoir, nous ne ferons qu'offrir au lecteur quelques réflexions qui peuvent avoir leur utilité.

La province du Canada (outre les possessions de l'ouest qui ne sont pas encore ouvertes à la colonisation) comprend un territoire de plus de 116,000 lieues quarrées, et croirait on qu'il n'y a pas encore 14,000 lieues quarrées d'habitées ? Ce n'est donc pas l'espace qui nous manque. On conçoit l'émigration d'un pays dont la population n'est plus en rapport avec le territoire ; que le surcroît de population à qui le sol ne peut plus donner la subsistance se répande dans des pays étrangers, est chose toute naturelle ; mais pour les Canadiens ce n'est pas le cas.

Serait-ce la liberté qui nous manquerait ?

serions-nous forcés par l'oppression de nous séparer de la terre natale ? Mais nulle part ailleurs les peuples ne jouissent d'une plus grande liberté, nulle part ailleurs les peuples ont moins d'impôts à payer.

Serait-ce l'ingratitude du sol qui porterait le Canadien à aller chercher fortune en dehors de son pays ! Mais peut-on appeler ingrat un sol qui rend, en moyenne, au-delà de vingt deux minots par acre, comme on le voit par une " esquisse sur le Canada " publiée l'année dernière par ordre du Gouvernement ? A l'exposition de Paris, un premier prix a été décerné au blé canadien, récolté près de Toronto. Il est vrai qu'il y a quelque différence entre le climat du Haut et du Bas-Canada. " Le blé canadien, dit cette même esquisse, est de qualité si supérieuse que les manufacturiers américains l'achètent pour le mélanger avec le grain des Etats-Unis, dans le but d'améliorer la qualité de leur fleur, et de la rendre propre à l'exportation."

Le Canada est d'une immense étendue ; bien cultivé, il peut nourrir, non-seulement les enfants du sol, mais encore le surplus de la population du Vieux Monde ; l'intérêt général est que la population augmente, que les terres se défrichent ; c'est si bien le cas que le gouvernement croit devoir faciliter l'entrée dans le

pays aux colons étrangers ; et cependant, chose étonnante, pendant que ceux-ci viennent chercher en Canada une subsistance que ne peuvent leur donner les vieux pays, les Canadiens quittent leur patrie pour aller chercher fortune ailleurs.

Combien d'étrangers sont venus s'établir ici avec des ressources très-limitées ! Combien qui y sont venus n'ayant pour toute richesse que leur courage ?—et qui aujourd'hui jouissent d'une certaine aisance. Comment donc s'expliquer ce singulier phénomène d'une jeunesse qui tourne le dos à son pays natal ? phénomène alarmant, car il faut un motif puissant pour déterminer un jeune homme à se séparer de ce qu'il a de plus cher au monde, à quitter son pays natal, sa famille, ses amis d'enfance, à immoler le sentiment le plus fort qui se trouve dans le cœur de l'homme—l'amour de la patrie. Les plus grands maux même ne réussissent pas toujours à nous faire rompre les liens qui nous unissent à elle. C'est un fait digne de remarque ; quelqu'ingrate que soit la terre qui nous a vu naître, quelque dur que soit le climat des lieux qui nous rappellent les jours de notre enfance, on n'y trouve rien de comparable ; on s'y affectionne toujours de plus en plus. Les persécutions même dont on y a été l'objet, les

privations qu'on y a souffertes ne font que resserrer les liens qui nous y attachent. Il semble que nous ayons consacré ces lieux par nos souffrances, et que par là ils nous soient devenus plus chers

L'amour de la patrie étant un sentiment si fort, et qu'on ne saurait supposer éteint dans le cœur des Canadiens émigrants, puisque chez ce peuple se trouvent, à un degré éminent, toutes les nobles aspirations, l'émigration de nos compatriotes devient un de ces phénomènes que l'on déplore et qu'on s'efforce en vain d'expliquer. Dans l'impuissance où nous sommes d'assigner la cause du mal, et de l'attaquer dans sa racine, nos efforts vont se réduire à montrer ses effets désastreux et à faire voir les motifs puissants qui doivent retenir la population sur le sol canadien.

La colonisation, dit-on, n'a pas été assez encouragée, le colon n'est l'objet d'aucune protection de la part du gouvernement. Le gouvernement a peut-être négligé cette question vitale : l'émigration, dans le commencement, ne paraissait peut-être pas devoir prendre les proportions qui nous effraient aujourd'hui ; mais, maintenant qu'on a sondé la plaie, sans peut-être guérir le mal qui s'est opéré, on

pourra arrêter ses progrès, et le gouvernement est bien résolu de le faire.

On doit rendre à la législature cette justice, de reconnaître qu'elle s'occupe sérieusement de l'avenir de la jeunesse canadienne qui se livre à la culture de la terre. Si le gouvernement, plus par ignorance que par mauvaise volonté, à bien tardé à s'occuper, d'une manière efficace, de colonisation, on peut dire qu'aujourd'hui il répare noblement sa faute. Nous devons offrir nos félicitations aux membres du comité spécial sur la colonisation, et au zèle actif de son président. Nous avons été ravi de l'intérêt que la législature semblait prendre à l'œuvre importante de la colonisation, des mesures qu'elle a adoptées, des détails dans lesquelles elle est entrée.

Le gouvernement, dans son désir de voir progresser le pays, de voir s'ouvrir nos immenses forêts et de les voir livrées à l'exploitateur ne manquera pas d'accueillir les judicieuses suggestions qui lui sont faites, et de les mettre en pratique. Pour preuve de ses bonnes dispositions, écoutez ce que vous en dit un missionnaire qui s'est beaucoup occupé de colonisation et qui, par conséquent, s'est trouvé souvent en rapport avec le gouvernement; voici comment il s'exprime dans une lettre

adressée au journal *L'Ordre* au mois d'août, l'an dernier :—" Au département des terres publiques, on ne nous refuse absolument rien, dès que c'est pour l'avantage des nouveaux townships. Je parle d'après science certaine ; car tout ce qu'on a demandé dans ma mission, depuis que j'y suis, on l'a toujours obtenu : soit pour les lots de la couronne, soit pour les réserves du clergé, soit pour l'ouverture de nouveaux chemins ou pour réparation des anciens. Bien souvent on se plaint de ce que le gouvernement ne nous envoie pas d'argent. C'est qu'on ne demande pas, ou qu'on emploie à la législature des hommes qui n'ont aucune influence, qui ne s'occupent que d'eux-mêmes sans penser à leurs pauvres constituants, à qui cependant ils ont préalablement fait de belles promesses."

Vous ne devez donc pas vous laisser décourager par les déceptions dont ceux qui vous ont précédés dans la forêt, ont été victimes. Dans le principe on n'était pas préparé à voir les colons aller en grand nombre s'établir sur le domaine public Le gouvernement, tout en adoptant des moyens de protection, n'avait pas prévu toutes les difficultés, n'avait pas prévu surtout la honteuse cupidité, la scandaleuse malhonnêteté de quelques uns de ses agents

dans les townships ; il a été pris au dépourvu. Au reste, la colonisation sur une grande échelle, est une de ces institutions qui ne se développent pas en un jour. Aujourd'hui on a l'expérience, et le gouvernement manifeste ses bonnes intentions, son désir ardent de favoriser dans la mesure de ses moyens, la colonisation. On peut donc sans témérité, se flatter d'obtenir un plein succès, le colon peut, en toute sûreté, prendre le chemin de la forêt, assuré de toute la protection qu'il a droit d'attendre de son gouvernement.

Nous venons de parler de suggestions faites par le comité spécial chargé de s'occuper de l'œuvre de la colonisation. Voici en quoi elles consistent.

Premièrement. L'établissement de grands chemins de colonisation dans les principaux districts où il y aura de bonnes terres propres à la culture.

Secondement. De ne pas exiger du colon la résidence continue.

Troisièmement. De faire une appropriation de la modique somme de cinquante piastres comme aide au colon, pour la confection, de trois lieues en trois lieues, d'une maison destinée au culte public.

Quatrièmement. De faire connaître, par l'entremise des clergés catholique et protestant, des municipalités et autres personnes influentes, les terres à concéder ou à vendre dans les différents townships, avec tous les renseignements qui s'y rattachent.

Cinquièmement. La continuation des octrois gratuits, soit à des associations créées *bonâ fide*, dans le but de coloniser les terres, soit aux divers colons qui veulent s'établir sur les terres du domaine public.

Sixièmement. D'égaliser dans une même localité le prix des terres pour que la colonisation progresse également.

Septièmement. De faire faire les chemins de colonisation sous le contrôle de la couronne par les colons, dans leur localité respective, de préférence à tous autres.

Huitièmement. De réserver dans les townships des terrains pour les fins d'utilité publique.

Pour vous faire voir l'intérêt que la législature porte à la colonisation, il est bon que vous sachiez que l'acte concernant la vente et l'administration des terres publiques, passé dans la dernière session, renferme les dispositions suivantes :

" 13. Le gouverneur, en conseil, pourra disposer de toutes terres publiques, pour en faire des concessions gratuites aux colons qui vont s'établir sur ou dans le voisinage de tous chemins publics qui traversent les dites terres dans les nouveaux établissements, sous tels règlements qui seront passés de temps à autre par ordre du conseil, mais aucune telle concession gratuite n'excédera cent acres."

" 14. Le gouverneur en conseil, pourra réserver et approprier telles terres de la couronne qu'il jugera à propos, pour des sites de quais ou jetées, marchés, cours de justices, parcs ou jardins publics, hôtels de ville, hopitaux, lieux de culte, cimetières, écoles, et pour des expositions agricoles et autres fins publiques de même nature, ainsi que pour des fermes-modèles et industrielles et révoquer, en tout temps, avant l'émission de lettres patentes pour icelles, telle appropriation, suivant qu'il jugera à propos :— et il pourra faire des concessions gratuites pour les fins susdites, l'intention et l'usage pour lesquels elles seront faites étant exprimés dans les lettres patentes ; mais en aucun cas et pour aucune des fins susdites, aucune telle concession n'excédera dix acres, si ce n'est pour une ferme-modèle ou industrielle, et alors n'excédera pas cent acres."

Dans certains cas il y a des octrois gratuits, moyennant certaines conditions qui, après tout, ne sont pas trop onéreuses, savoir : — prendre possession dans le cours d'un mois, mettre en culture douze acres en quatre ans ; les quatre premiers mois, bâtir une maison de 20 × 18 pieds et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions.

Dans d'autres cas, les terres se vendent ; et il est probable qu'à l'avenir, selon que le suggèrent certaines personnes qui ont été appelées à comparaître devant le comité, le prix n'excédera pas trois chelins l'acre.

En vérité quel est le jeune Canadien qui ne pourra désormais se faire *un chez soi !* Quel est le jeune homme qui, ayant de la santé et tant soit peu d'énergie, ne peut pas remplir ces conditions, quelque dénué de ressources que vous le supposiez ? Si les suggestions faites par le comité sont mises en pratique, l'établissement, sur le domaine public, est accessible à tous et la colonisation devient un bienfait inappréciable pour les individus et pour le pays.

D'abord, pour avoir les renseignements nécessaires, il n'y aura pas à entreprendre un voyage long, dispendieux, à débourser de l'argent ou à perdre du temps ; on n'aura, selon les mêmes suggestions, qu'à s'adresser à son

curé, on saura de lui quels sont les lots disponibles dans l'endroit le plus rapproché et les conditions posées par le gouvernement; on saura si on peut obtenir une terre sans rien payer, ou bien s'il faut l'acheter, et à quel prix; le temps où la vente doit avoir lieu et en quel endroit. De plus les établissements nouveaux s'ouvrant, autant que possible, auprès des anciens, on ne sera pas isolé, et la colonisation étant encouragée comme elle l'est par le clergé, on est certain d'avoir les secours de la religion dans les nouvelles colonies.

Maintenant, pour mettre les choses au pis, supposons que le colon ne puisse pas obtenir une terre gratuitement, mais qu'il soit obligé de l'acheter à trois chelins l'âcre—un lot de cent âcres coûtera soixante piastres. Le jeune homme le moins favorisé par les circonstances, avec des gages restreints, peut certainement former en peu de temps cette somme. Avec des habitudes de sobriété, d'économie et un travail raisonnable, il n'est pas de jeunes gens qui ne puissent se faire un avenir en profitant des avantages que va leur offrir la colonisation.

D'après les suggestions mentionnées plus haut, le colon pourra même se dispenser d'aller s'établir de suite sur son lot; il lui suffira d'aller y travailler et payer les taxes. De plus

il peut s'attendre à ce que le gouvernement lui vienne en aide pour bâtir une chapelle, de pouvoir gagner peut-être quelque chose à travailler aux chemins, bien loin de les avoir à sa charge. Avec ces avantages, un jeune homme pourra prendre un lot, aller y travailler de temps à autres, tout en gagnant un salaire ailleurs, acquitter ainsi sa terre, aller s'y établir ensuite ; et pour cela fallut-il s'imposer pendant un temps des sacrifices, il en sera ensuite bien dédommagé.

Au lieu de morceler les terres comme on le fait aujourd'hui, de distribuer une ferme de cent arpents en trois ou quatre parties, pour y vivre misérablement ; ou bien encore, au lieu d'aller épuiser sa force et sa jeunesse au service d'étrangers, ne vaudrait-il pas mieux vous établir dans le pays, profiter des avantages que va vous offrir la colonisation, et après quelques années, encore à la fleur de l'âge, vous voir avec cent ou deux cents arpents de terre ? Pour cela il faudra, il est vrai, vous éloigner un peu de vos familles ; mais vous vous en éloignez bien davantage quand vous sortez du pays, que vous émigrez aux Etats-Unis ; et après tout, en vous établissant sur le domaine public, vous serez encore en Canada, au milieu de vos compatriotes, vous

entendrez parler votre langue, vous aurez la visite du missionnaire, peut-être même le curé au milieu de votre nouvelle paroisse. Puis vous serez sur votre propriété ; après un court espace de temps, au lieu de vous voir locataires, ou serviteurs, vous pourrez dire, votre terre acquittée : "Je suis chez moi."

Si l'organisation que l'on comtemple peut se réaliser, la colonisation se fera avec ordre ; chaque colonie, autant que possible se composera de personnes d'une même paroisse, qui partiront pour les nouveaux établissements en même temps. Par ce moyen, le sacrifice sera moins pénible, parceque, au milieu de la forêt, on se retrouvera chez soi, environné de ses parents et de ses amis.

La colonisation est d'une plus grande importance qu'on ne le pense généralement : car le Canada est un pays essentiellement agricole ; il n'a guère d'autres sources de richesses que le sol ; mais aussi le sol, bien exploité, lui offre un avenir des plus stables et des plus assurés. Le commerce et l'industrie peuvent donner de l'éclat à un pays, mais ce sont choses toujours précaires ; tantôt une cause, tantôt une autre amène la cessation du travail, ou de grandes banqueroutes, et en un clin d'œil un pays florissant et prospère se voit réduit à la misère,

dans l'impuissance de donner la subsistance à ses habitants ; tandis que l'agriculture est une source de richesse sur laquelle on peut compter, et que n'est épuisée par aucune éventualité.

Ce qui a le plus retardé, croyons-nous, le succès de la colonisation, c'est le défaut de renseignements. Les cultivateurs ne savent guère ce qui se passe au sein de la législature ; ils ne reçoivent pas les rapports de la chambre et ne présument pas même qu'on s'occupe d'eux. Ceci est regrettable sous un double rapport. D'abord ils ne profitent pas des mesures que l'on adopte en vue de la colonisation et, en second lieu, ils n'on pas pour le gouvernement la reconnaissance qu'ils concevraient s'ils savaient l'intérêt que celui-ci leur porte. Nous voudrions donc, et nous insistons sur ce point, que le cultivateur pût se procurer tous les renseignements désirables sans sortir de sa paroisse, et cela par l'entremise de son curé. Bien plus, nous voudrions qu'il pût acquérir une terre sans aucune démarche quelconque, uniquement par l'entremise de celui-ci, si toutefois il voulait bien se charger de cette besogne dans l'intérêt de la colonisation.

Nous ne saurions trop déplorer que le mouvement de la colonisation n'ait pas été jusqu'à

présent dirigé d'une manière à la rendre efficace; nous ne saurions trop déplorer la perte de tant de bras dont le sol avait besoin pour être défriché, le perte de tant de compatriotes émigrés aux Etats-Unis qui ont oublié presque leur origine; car il ne faut pas se dissimuler la chose, à part quelques exceptions honorables et que nous enrégistrons avec bonheur, il n'y a rien de plus triste que la condition sociale des Canadiens dans la république voisine, sans parler de l'oubli de leur religion dans lequel la plupart sont tombés. Ecoutez là-dessus la voix d'un missionnaire, voici comment il s'exprime dans une lettre publié le 5 octobre dernier dans e journal *L'Ordre* :—

" Depuis quatre ans que j'ai occasion de rencontrer nos infortunés compatriotes qui vivent au-delà des frontières, depuis quatre ans que j'ai occasion d'être appelé à exercer mon ministère de prêtre. auprès d'eux, je pourrais dire que je suis plus que personne en état de connaître quels sont les fruits de l'émigration. Ce n'est pas seulement sous le rapport religieux, mais encore sous le rapport temporel que la condition des Canadiens aux Etats-Unis, est des plus déplorables. Sur cent qui émigrent aux Etats-Unis, je puis assurer par expérience qu'il n'y en a pas cinq qui arrivent à l'état 'ai-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

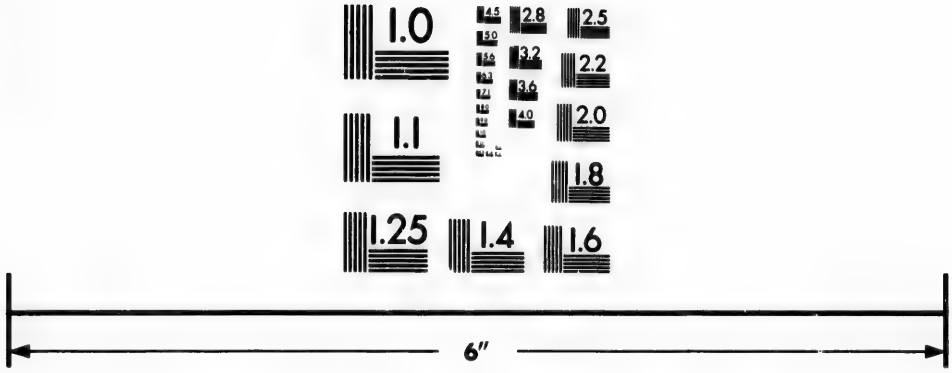

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

sance. Presque tous y sont esclaves des riches propriétaires. On ne veut pas le reconnaître, il est vrai, car on vit sur une terre libre; mais le fait n'en est pas moins réel. Le voici: Un Canadien arrive-t-il aux Etats-Unis, il veut travailler, il trouve de l'emploi. On lui avance des provisions, il se met à l'ouvrage pour payer ce qui lui est avancé; pendant ce temps de nouvaux besoins se font sentir; le bourgeois y répond et de nouvelles dettes se contractent; en sorte qu'il devient impossible à l'employé de pousser plus loin son énergie; on le tient dans des dettes continuelles. S'il veut chercher ailleurs du travail, on le notifie d'un paiement spontané et ainsi on le force à continuer.

"Il y a environ mille familles canadiennes disséminées sur toute la frontière de l'Etat de New-York; et de ce nombre c'est à peine si on en trouve vingt-cinq qui jouissent de l'aisance dont jouissent au Canada, je ne dis pas nos bons cultivateurs, mais même ceux qui tiennent le milieu entre l'abondance et le nécessaire. Si par la force de son génie et de son industrie, l'émigré aux Etats-Unis s'élève un peu au-dessus du nécessaire, on sait bien l'arrêter dans sa marche vers la fortune. Tant qu'on a besoin de son travail on le protége et on lui fournit une honnête aisance; mais du moment

qu'il veut tourner à son avantage et son travail et son industrie, on l'abandonne. En voici une preuve entre mille : Un Canadien, charpentier de métier, va s'établir dans une petite ville des Etats voisins ; il trouve de l'emploi en y arrivant. Comme il est homme de génie on s'assure de son travail dans une forte boutique. En quelques années il parvient à jour d'une honnête aisance. Dès lors il veut faire profiter à son avantage toute son industrie. Il se bâtit une jolie maison et s'y instale. Il ouvre une boutique en son propre nom. A sa grande surprise personne ne le patronise. Il observe attentivement ce qui se passe autour de lui, et il s'aperçoit bientôt qu'on craint qu'il n'arrive à la fortune. Alors que fait-il ? Il suit le revers, laisse sa maison, la loue à un étranger et se retire avec sa famille dans une pauvre demeure. On s'en tient aux apparences, on le croit ruiné, on lui offre de l'emploi, il l'accepte et ce n'est qu'en faisant profiter son travail en faveur d'un étranger qu'il peut continuer à augmenter sa petite fortune. C'est là précisément ce qui se pratique tous les jours."

Voilà un tableau qui certainement n est pas bien séduisant, et qui n'est pas propre à induire nos Canadiens à émigrer aux Etats-

Unis. D'après ce que nous avons vu nous-même, nous sommes assuré que plusieurs en lisant les lignes qui précèdent ne pourront s'empêcher de dire:—cette peinture est fidèle. D'autres qui n'ont jamais quitté leur village, diront:—" Mais c'est invraisemblable, un tel égoïsme ne s'est jamais vu, il ne saurait surtout se rencontrer sur une terre libre, dans un pays ou les hommes font profession de vivre sur un pied de parfaite égalité."

Eh bien! oui, c'est pourtant le cas. On rencontre chez la plupart des autres nations absolument tout le contraire de ce qui se voit chez les Canadiens-Français. Celles-là en général prennent ombrage de la prospérité d'un étranger, les Canadiens au contraire ne peuvent voir sans tristesse et envie prospérer un compatriote. Qu'un étranger vienne s'établir dans une localité habitée exclusivement par des Canadiens-Français, on aura pour lui tous les égards imaginables. Jusque là rien de condamnable. Mais c'est qu'on ne se contente pas de cela, on ne se contente pas de le traiter à l'égal de ses compatriotes; à l'exclusion de ceux-ci on lui confère de suite tous les honneurs, on lui prodigue tous les faveurs, on lui donne tout l'encouragement dont on est capable. En dépit de tout cela, un Canadien-Français obtient-

il quelques succès, vient-il à bout de se faire un chemin vers la fortune, mérite-t-il quelques louanges publiques, de suite on lui porte envie, on en prend ombrage, chacun lui lance la pierre, mais pour monsieur l'étranger, il a toutes les sympathies. En vérité on dirait que nous Canadiens, nous nous croyons nés pour être les valets des étrangers.

Mais nous nous éloignons de notre sujet. Continuons à citer la lettre dons nous venons de donner un extrait, voyons comment son auteur s'exprime sur la condition religieuse des émigrés Canadiens-Français aux Etats-Unis:

"Quand le Canadien laisse le clocher du village pour aller chercher fortune aux Etats-Unis, il oublie bientôt les douces impressions de l'enfance, et ceci pour plusieurs raisons. Il arrive chez un peuple tout matériel, indépendant de tout, qui n'obéit à d'autre loi qu'à celle de la fortune. Il se trouve éloigné de tout secours religieux, il ne rencontre jamais de prêtre, ou s'il en rencontre il ne saurait le comprendre. Il lui faut deux ou trois ans avant de comprendre la langue dans laquelle se donnent les instructions religieuses ; pendant ce temps-là il ne fréquente pas l'église, il ne se présente pas à la participation des sacrements, et quand il se trouve en état de pouvoir profiter du mi-

nistère de celui qui en est chargé, en ayant perdu l'habitude, il demeure dans son triste état. Ainsi lui et ses enfants vivent dans l'oubli et l'ignorance de leurs devoirs religieux. Ils deviennent absolument indifférents et, quelques fois même, ils finissent par abandonner tout à fait le sentier du devoir et s'allient à l'erreur afin d'étouffer jusqu'aux derniers remords de la conscience. Qu'on ne croie pas que j'exagère, ce n'est malheureusement que trop vrai. Quand l'homme est abandonné à lui-même, qu'il ne sent plus le frein de la religion, qu'il se trouve continuellement exposé à l'influence du protestantisme et du sensualisme combinés ensemble, on comprend facilement ce qu'il en doit résulter. Dans certaines localités, sur les frontières, on compte jusqu'à vingt-cinq et trente familles qui ont apostasié depuis trois ou quatre ans. D'autres contractent des alliances en présence des *squires* et restent dans leur malheur des années ; quelques fois, et on peut dire presque toujours, ils persévèrent dans leur malheur jusqu'à la fin. Les enfants demeurent sans le baptême jusqu'à ce qu'ils puissent être apportés au Canada ; un grand nombre meurent avant d'avoir ce bonheur. Les pères et mères s'endurcissent dans le mal, et les enfants sont élevés dans l'ignorance la plus complète. Il m'arrive souvent d'en rencontrer

qui, à l'âge de trente et quarante ans, n'ont jamais su ce que c'est que de s'agenouiller pour prier, qui n'ont jamais fait le signe de la croix, et qui, à la première question du catéchisme, me répondent: " Dieu, je ne le connais pas; j'en ai jamais entendu parler." Me trouvant sur les frontières, on m'a apporté des enfants de deux, quatre, onze et treize ans pour les baptiser. Un seul jour huit couples sont venus me demander à benir leur mariage, et presque tous ne s'étaient jamais confessés. Des gens établis aux Etats-Unis depuis quinze, vingt et trente ans se sont présentés à moi, ce qu'ils n'avaient fait à aucun prêtre depuis qu'ils avaient laissé leur paroisse natale."

Plus loin l'auteur nous dit en parlant des Canadiens qui, demeurant aux Etats-Unis, s'adressent à lui, quand il se trouve sur la frontière:

" Quand j'en rencontre quatre ou cinq d'endroits différents, ils m'apprennent que des Canadiens, au nombre presqu'incroyable, demeurant dans leurs localités respectives, n'ont vu le prêtre depuis nombre d'années. On me demande si je baptiserai leurs enfants pourvu qu'on me les apporte. Rien de plus commun que d'entendre ces pauvres gens me dire : Ah ! monsieur, nous sommes si pauvres, nous n'a-

vons pas d'habits pour aller à l'Eglise, nous avons honte de paraître avec les autres !..... Nous sommes éloignés des Eglises, et nous n'avons pas de voitures pour y aller. Nous avons un prêtre qui vient quelques fois nous desservir, mais on ne le comprend pas. On parle anglais assez pour faire nos affaires, mais on ne comprend pas le prône..... Nous n'avons pas d'écoles, ou bien, nos enfants vont à l'école protestante et ils n'apprennent que du mal. Ils ne veulent plus nous écouter, ils ont tant de mauvais exemples ! ..... On s'est marié au *Squire*, parcequ'on était trop pauvre pour aller à l'Eglise. On n'a pas fait baptiser nos enfants parcequ'on avait honte d'aller trouver notre prêtre, vu qu'on ne peut jamais rien lui payer."

Cet état de chose est vraiment déplorable, et cependant ce n'est que demi mal quand les gens ont conservé la foi, quand ils parlent comme ceux que nous venons d'entendre, quand ils sont encore catholiques dans leurs cœurs. Mais, hélas ! combien qui ont perdu la foi, qui rougissent de dire qu'ils ont été catholiques autrefois ! Et ceux qui ont conservé leur religion n'ont, ce semble, qu'une foi chancelante ; on les entend parler des sectes protestantes comme d'une forme de religion qu'ils mettent sur la même ligne avec le catholicisme. Il y a, en

matière de foi aux Etats-Unis, un espèce de libéralisme dont l'influence est de rendre toutes les formes de religion méprisables. En contact avec les habitants des Etats-Unis, il est bien difficile que les Canadiens ne deviennent pas pour le moins indifférents, ou pour dire la même chose, infiidèles.

Aussi quel triste spectacle offrent nos pauvres compatriotes aux Etats-Unis ! comme il est pénible pour nous de lire ce que l'on dit d'eux dans certains journaux, qu'on ne saurait soupçonner de malveillance à notre égard ! De dépit à la vue du mépris qu'un nombre malheureusement trop grand attire sur notre religion par sa mauvaise conduite, voici ce qu'écrivait dernièrement un catholique au *Boston Pilot :* " Les Canadiens résidant dans cette localité (East Douglas, Massachussets) sont des êtres dégradés. Plusieurs d'entre eux ont abandonné leur Religion, et tous envoient leurs enfants aux écoles protestantes (*deacon's schools*) où ils n'apprennent qu'une chose, à oublier leur Religion."

Nous pourrions multiplier bien davantage ces tristes témoignages si humiliants pour nos compatriotes, et nous pourrions ajouter qu'il nous a été donné de constater cet état de chose si regrettable par nous-même. Hâtons nous d'ajou-

ter—pour ne froisser personne et rendre justice à qui de droit—qu'il y a bien quelques nobles exceptions, qu'on trouve aux Etats-Unis quelques Canadiens intelligents, énergiques qui se sont fait une belle position, qui ont même acquis de l'influence au milieu de nos voisins, qui ont conservé leurs convictions religieuses et qui savent même les faire respecter. Mais que ces exemples sont rares ! Et même pour ceux qui ont réussi, qui ont élevé leur famille avec bonheur, croyez-vous que le séjour des Etats-Unis leur vaut celui du Canada ? Non, rien ne peut remplacer le pays dans leurs affections ; interrogez-les, et ils vous diront que, si tant de liens qu'ils ne peuvent rompre ne les retenaient sur une terre étrangère, ils reviendraient au pays ; que, dans un moment d'illusion, ils ont franchi la frontière, mais qu'aujourd'hui ils seraient heureux de se revoir *chez eux.*

Vous venez d'entendre parler, mes amis, de l'état des émigrés Canadiens-Français chez nos voisins ; ce récit est affligeant en même temps qu'il est très exact. Ecoutez, maintenant, un autre récit plus consolant, écoutez un autre missionnaire qui va vous parler de l'état du colon qui, après avoir lutté pendant quelque temps contre les difficultés inévitables que

doit surmonter celui qui ouvre une terre neuve, se voit établi dans le Canada :—

" Il n'y avait personne résidant dans ce township (Cathcart), il y a dix sept ou dix-huit ans. Tous les colons qui y sont venus s'établir étaient dans la plus grande pauvreté, dénués de tout, manquant même bien souvent des choses nécessaires à la vie, et plusieurs d'entre eux chargés de dettes.

" C'étaient pour la plupart de bons pères de familles qui, étant obligés de gagner leur vie et celle de leurs enfants chez les cultivateurs des anciennes et vieilles paroisses, n'avaient aucune espérance d'établir près d'eux leurs enfants; craignant que ceux-ci n'allassent en pays étranger, ils ont pris le chemin de la montagne. Leur hache et leur courage étaient tout ce qu'ils avaient. Que de misères ils ont eu à endurer les premières années! Ils n'étaient logés que dans de pauvres cabanes, ne se nourrissant que bien misérablement! Ils étaient obligés de transporter, sur leurs dos, leurs provisions, des quatre et six milles. Mais aussi, qu'ils étaient bien récompensés de toutes leurs peines, leurs misères, et surtout de tant de privations, aussitôt qu'ils pouvaient confier quelques grains à cette terre arrosée par leurs sueurs. Des récoltes abondantes étaient leurs

récompenses, et les engageaient à ouvrir davantage ces terres pour semer beaucoup plus l'année suivante. C'est ainsi qu'après trois ou quatre ans ces pauvres colons récoltaient assez pour nourrir leurs familles l'hiver suivant. Quelle joie pour ces familles entières d'avoir un *chez soi*, une récolte abondante, de ne plus être obligées de gagner leur pain par leur travail de tous les jours chez un étranger, obligées de se plier aux caprices des uns et des autres. Ces pères de familles ayant pris trois ou quatre cents acres de terre, ont ensuite établi leurs enfants, et se sont aussi assurés que ces derniers ne les laisseraient pas. Quelle consolation pour leurs vieux jours! Dans toute ma mission, il y a au-dessus de cent familles venues pour s'établir, il n'y a que douze ou quinze ans, qui vivent maintenant à l'aise. Beaucoup ont payé leurs dettes; quelques-uns même, qui n'avaient absolument rien il y a douze à quinze ans, peuvent maintenant vivre avec la rente seule de leur argent ....

" Depuis le premier colon venu pour s'établir dans ma mission, en comptant ceux qui y résident aujourd'hui et ceux qui en sont partis, ce nombre peut s'élever à peu près à trois cents. Sur ces trois cents, il y a actuellement cent Canadiens et Irlandais qui vivent à l'aise, et

certainement cinquante qui ont aussi un chez soi, mais qui ne sont pas aussi riches. Voilà, par conséquent cent cinquante familles, toutes, à l'exception d'une dizaine, venues très pauvres, la plupart avec des dettes, qui sont aujourd'hui très bien en état de vivre, quelques-unes même sont riches.

" Maintenant qu'on prenne un nombre semblable, c'est-à-dire trois cents familles canadiennes, qui ont laissé leur cher Canada pour les Etats-Unis, et dans ce nombre qu'on n'en trouve cent, ou même cinquante seulement qui vivent à l'aise, dont quelques-unes seraient bien riches."

Ces citations établissent plusieurs faits importants, savoir :—que la condition morale des Canadiens qui émigrent aux Etats-Unis est déplorable, que leur condition sociale n'est guère plus digne d'envie ; ces deux faits sont plus que suffisants pour empêcher la jeunesse canadienne de diriger ses pas vers cette terre qui ne lui offre aucun avantage sous aucun rapport. Un autre fait qui ressort de ces citations, c'est que le Canada, quelque peu favorable qu'il soit pour l'établissement de nouvelle colonies — comme le prétendent quelque-uns — offre cependant plus d'avantage au colon canadien que les Etats-Unis. La comparaison,

faite sous le seul rapport de l'intérêt matériel, donne la préférence au Canada.

CHAPITRE VIII

LE PEUPLE ET SON AVENIR.

Traits de ressemblance entre les différentes phases de la vie de l'homme et les périodes correspondantes de la vie des peuples.—Etats des vieilles sociétés européennes, comparé à l'état de la société en Canada. —A quelle période de notre existence nous sommes rendus.—Vers quel but nous marchons, et par quelles voies nous y arriverons.—Quatre plaies rongent le corps social, le luxe, l'ivrognerie, l'usure, l'exclusion de l'élément religieux dans la politique.—Où ces maux peuvent nous conduire.

La vie des peuples, comme celle des individus, passe par des phases diverses ; et c'est un fait digne de remarque que les différentes phases de la vie des peuples ont des traits de ressemblance frappants avec les mêmes périodes de la vie de l'homme. L'homme passe successivement de l'état d'enfance à celui de l'adolescence, de l'âge mûr et de la vieillesse. Nous allons développer ici les traits caractérisques de chacune de ces périodes.

L'enfant se distingue par sa simplicité, sa candeur, son innocence. Il a la conscience de sa faiblesse, et contre les dangers qui la menacent, il cherche un refuge auprès des auteurs de ses jours. Il subit volontiers leur autorité qu'il regarde comme une protection. Il reçoit avec docilité leurs avis et l'enseignement religieux qu'on lui donne.

Le premier sentiment qui se manifeste dans l'adolescence, dans le jeune homme au sortir de l'enfance, c'est l'amour de l'indépendance, le désir de se voir émancipé de toute autorité. A cette impatience de jouir entièrement de sa liberté se joint un amour effréné des plaisirs. C'est le temps où l'on voit se développer dans l'homme le germe de toutes les passions mauvaises, c'est le moment décisif pour son avenir ; tout dépend de la direction qu'il va prendre en entrant dans l'âge mûr ; car cette direction, il la suit presque immanquablement jusqu'à la fin de sa carrière.

Ayant atteint la troisième période de son existence, entrant dans l'âge mûr, l'homme dont l'éducation première a été soignée, et qui est fidèle aux bons principes dont son intelligence a été nourrie, prend des habitudes graves, qui assurent son bonheur pour le reste de ses jours. Si, au contraire, son éducation a été négli-

gée, ou bien s'il foule aux pieds les leçons de morale qu'il a reçues, il entre dans une voie orageuse et funeste. Il abjure quelque fois tout principe religieux ; sa vie s'écoule au milieu de la tempête des passions, et il se forge à lui-même des chaînes qu'il devra trainer misérablement le reste de ses jours. Après quelques vains efforts pour les déposer, il sent qu'elles se sont multipliées au point qu'il ne pourra peut-être jamais les briser.

Arrive la vieillesse ; pour celui dont la vie s'est passée au milieu de ce tourbillon de crimes, il tombe de découragement. L'âge lui ayant ravi toute son énergie, il offre le spectacle le plus hideux et le plus pitoyable qu'il soit donné à l'homme de contempler, celui d'un être raisonnable, qui a abjuré ses nobles titres au respect de ses semblables, et qui, tombé dans l'abrutissement, traine misérablement ses derniers jours, pour s'éteindre dans la honte et l'ignominie.

Faisons maintenant le rapprochement, entre ces traits caractéristiques de la vie de l'homme, et ceux qui marquent les différentes périodes de la vie des peuples.

Les peuples à l'état d'enfance se distinguent par une grande simplicité de mœurs, loin de supporter avec peine le joug de l'autorité, ils la

regardent comme une protection ; ils se soumettent aux lois avec docilité. Les membres des sociétés naissantes sont unis entre eux ; ils sentent le besoin qu'ils ont de se recourir mutuellement ; ils reçoivent avec joie l'enseignement religieux comme ils accueillent tout ce qui est propre à améliorer leur condition.

Dès qu'une société est sortie de l'état d'enfance, elle prend une physionomie toute différente. On remarque en elle la fougue de la jeunesse, une espèce d'impatience de jouir d'une indépendance sans limites, des allures qui dénotent les illusions auxquelles elle est sujette, la haute idée qu'elle a conçue de ses propres forces. Elle semble regarder avec pitié les années de son enfance et vous dire : " Telle doctrine qui pouvait me convenir autrefois, aujourd'hui est hors de mise." En un mot c'est le jeune homme dans le délire des passions. Il sent au dedans de lui-même le germe de grandes choses, mais il a besoin d'un guide, pour le mettre en garde contre toutes les illusions de son âge. C'est pour une nation l'époque critique ; elle entre dans l'*âge mûr* et peut en un instant compromettre son avenir.

Si elle a été nourrie de principes sains, si elle est fidèle à marcher dans la voie de ces principes, pour elle s'ouvre une ère de grandeur

et de bien être social qui lui assure une belle existence.

Mais si elle est imbue de mauvais principes, subversifs de l'ordre social, si elle foule aux pieds les sages enseignements qui lui furent donnés aux jours de sa jeunesse, cette période de son existence sera orageuse, et lui préparera une fin ignominieuse et prématurée. Egarée par les mauvaises doctrines, séduite par les utopies que lui prêchent des ennemis déguisés, méprisant les lois dont l'observance assure aux peuples la force, la vigueur et une longue existence, on voit cette nation, loin d'avancer dans la voie de la prospérité et du progrès, déchoir tous les jours. La corruption l'atteint jusqu'au cœur ; l'insubordination de ses membres, les convulsions sociales, les soulevements populaires, attirent sur elle le règne du despotisme rendu nécessaire, à cause de l'état de démoralisation dans lequel elle est tombée Le peuple ne sachant plus faire respecter ses droits, abjurant sa force morale par les écarts auxquels il se livre, se voit réprimé par la force physique. Alors les guerres civiles ensanglantent le pays ; vains efforts ! L'abus que ce peuple a fait de sa liberté l'a rendu indigne de jouir de ses bienfaits. Au lieu de cette noble liberté qui devait être son partage, il se voit asservi, l'autorité ne

peut le tenir dans le devoir qu'en fesant peser sur lui un joug de fer. Ce peuple a fourni sa carrière, il tombe de décrépitude ; les faux principes l'ont fait vieillir avant le temps et l'ont perdu.

Après de vains efforts pour sortir de l'ornière où il est tombé, le découragement s'empare de lui ; il perd le sentiment de sa dignité, il ne sent plus le poids de ses chaînes. Ses maîtres se partagent ses dépouilles, et bientôt cette société offre le spectacle de deux classes entre lesquelles il y a un mur de séparation infranchissable, les riches qui regorgent de bien, et les pauvres qui n'ont que la misère et la souffrance pour partage.

C'est là l'état de la plupart des vieilles sociétés européennes. Ici nous ne connaissons pas cet état de chose, nous n'avons pas d'aristocratie, point de classes privilégiées, point de classes qui possèdent à peu près exclusivement le sol ; mais d'un autre côté nous ne connaissons pas ce que c'est que le paupérisme. Tous ceux qui ont des bras et de l'énergie peuvent se donner les choses nécessaires à la vie, se faire un *chez soi*. Il n'y a qu'un nombre très restreint de Canadiens qui ne possèdent pas une petite partie du sol, qui n'ait pas une propriété foncière.

Comme on apprécie bien le bonheur d'habiter

ce pays, de vivre au sein de notre société, qui a encore toute la vigueur de la jeunesse, imbue de si bons principes, où l'on ne voit pas une barrière infranchissable entre les rangsdifférents de la société, où tout le monde jouit d'une aisance respectable, comme on apprécie bien ce bonheur, dis-je, quand d'un autre côté on considère le triste spectacle que présentent les vieilles sociétés d'Europe, gangrenées par les mauvaises doctrines, dévorées par la cupidité !

Le philosophisme, avec ses arrogantes prétentions, étouffant la voix de la religion, détruisant son influence sur les cœurs, a réussi à faire retrograder ces sociétés de la manière la plus humiliante et la plus funeste pour l'humanité. Oui, on frémit d'horreur en lisant que les Romains, pour n'être pas importunés dans leurs réjouissances par les cris de détresses des faméliques, les faisaient noyer. Eh bien ! aujourd'hui, dans certaines sociétés qui nous vantent orgueilleusement leur civilisation, on fait au pauvre un crime de sa misère, on lui refuse la liberté de mendier son pain ; après l'avoir cruellement dépouillé de ses biens, on ne veut pas avoir sous les yeux le spectacle de sa pauvreté, on l'enferme dans un lieu où, sous prétexte de lui donner sa subsistance, on le laisse souvent mourir de faim.

Tel est l'état de la plupart de ces vieilles sociétés ; nous n'entreprenons pas ici d'assigner la cause qui a amené de si tristes résultats ; nous nous contentons de constater le fait et nous nous demandons : Un sort aussi funeste est-il réservé à notre société ? Nous sortons de l'enfance, le combat se livre entre les bons et les mauvais principes—les bons principes qui assurent à un peuple une longues existence de paix et de prospérité, les mauvais qui le livrent à l'anarchie et en font la victime du plus cruel despotisme. C'est pour nous, Canadiens, le moment critique, le moment solennel où nous décidons de notre avenir.

De l'aveu de tous, nous sommes le peuple le plus heureux du monde ; ceux que nous appelons pauvres parmi nous, seraient bourgeois dans bien d'autres sociétés que nous nous abstiendrons de nommer. Verrons-nous s'enfuir cet heureux état de choses, verrons-nous disparaître cette belle égalité qui unit tous les membres de notre société, qui donne accès au pauvre dans la maison du riche ? Verrons-nous le sol envahi par une classe aristocrate, tandis que le peuple gémira dans les étreintes de la misère et de la pauvreté ? Nous ne le souhaitons pas, cependant, nous le disons à regret, le peuple Canadien-français prend une mauvaise direc-

tion, qui pourrait bien le faire arriver au terme malheureux que nous venons de décrire. Il fera peut être un long détour, mais qu'importe ; si la voie qu'il suit peut l'y faire arriver, il doit être sur ses gardes.

Si je signale plus particulièrement le malheur pour un peuple que la propriété et la richesse soient entre les mains d'un nombre limité, et que le reste du peuple soit misérablement pauvre, ce n'est pas que je regarde ce malheur comme le plus grave résultat des mauvaises doctrines et des révolutions, mais c'est parceque je sais que c'est celui auquel vous êtes le plus sensibles. Or, je dis que quatre plaies, chez nous, menacent le corps social, qu'elles ont déjà exercé sur lui certains ravages, et qu'elles pourraient amener le résultat déplorable que nous avons signalé. Ces quatre plaies sont, le luxe, l'ivrognerie, la cupidité et l'exclusion de l'élément religieux dans la vie politique.

1°. Le luxe. Le luxe a incontestablement envahi tous les rangs de la société, depuis les riches jusqu'aux pauvres, il y a chez tous extravagance. Il n'y a pas d'étrangers qui ne tombent des nues en voyant le luxe des classes inférieures surtout ; la même chose devrait les frapper chez les classes plus élevées s'ils considéraient qu'il n'y a pas, ou presque pas, de

grandes fortunes dans le pays. Et cependant, il n'est pas rare de voir des familles qui ont simplement de l'aisance, déployer dans leur toilette et dans leurs équipages, une somptuosité dignes des grandes fortunes Européennes.

Mais c'est particulièrement chez la classe des cultivateurs que le luxe cause des ravages déplorables; c'est là surtout qu'il est frappant, et qu'il excite l'étonnement de l'étranger ; car nulle part en Europe on ne voit les cultivateurs étaler un luxe d'habits et de voitures comme au Canada. En les voyant, on les prendrait pour la classe bourgeoise la plus aisée de l'Europe. Les familles qui ont quelque revenu, l'absorbent tout entier par des dépenses exagérées ; le cultivateur ne peut retirer de sa terre assez pour subvenir aux folles exigences de ses enfants et de sa maison ; la fille de service dépense tout son salaire en objets de toilette ; le jeune homme qui s'éloigne de sa famille pendant l'hiver pour aller travailler dans les chantiers, au lieu de ménager ce qu'il a gagné au prix de tant de sueurs pour se procurer une propriété, le dépense en habits et en voitures pendant l'été. En un mot, il faut le dire avec franchise, il y en a peu, parmi les Canadiens, qui puissent se laver entièrement de cette faute, tous sont plus ou moins coupables.

La raison en est évidente, le luxe est à l'ordre du jour, justifié par l'opinion publique ; il faut marcher avec les autres au risque de se singulariser. Bien des individus déplorent ces excès, sont obligés de s'imposer des privations sous d'autres rapports pour paraître aussi bien que leurs voisins de même condition qu'eux, et pourraient vivre avec beaucoup plus de comfort en ne faisant point ces vaines dépenses : "mais, vous diront-ils, que voulez-vous, nous serons signalés à l'opinion publique si nous tentons de nous montrer plus unis ; nos enfants seront moins considérés," et c'est ainsi qu'un pauvre homme est entraîné, comme malgré lui, dans des dépenses qui compromettent son avenir et celui de sa famille.

Pour reémdier à ce désordre, qui peut avoir des suites si funestes, il faudrait une entente parfaite parmi les Canadiens, et au besoin former des associations de personnes qui s'engageassent à diminuer leurs dépenses, à vivre comme vivaient nos pères, à ne pas rougir de s'habiller avec l'étoffe fabriquée dans le pays, au lieu d'aller s'endetter chez les marchands pour s'acheter un habit qui sied si mal à un cultivateur. A propos, nous avons vu avec plaisir, dans un journal, qu'à Québec, un certain nombre de citoyens se font un honneur de porter l'étoffe du pays.

2° L'ivrognerie. Un sentiment pénible s'empare de notre âme en abordant ce sujet. Nous nous reportons par la pensée vers ces années dernières, au temps où l'ivrognerie, ce fléau de notre société, était disparu ? Hélas ! ces beaux jours n'ont duré que trop peu de temps. Quel abîme de dépenses fut comblé par la cessation de ce désordre, que de comfort fut apporté dans les familles, avec quel bonheur nous entendions dire à des petits enfants : " Maintenant que notre père ne boit plus, nous avons des vivres en abondance et de bons vivres." Mais le règne de la sobriété, qui rendait à tant de familles le bonheur, qui sèchait tant de larmes, que réhabilitait dans son honneur le peuple Canadien, et sans lequel il n'y a pas de salut pour la nation, n'a fait que paraître ; il n'a pas eu le temps de produire tout le bien qu'on en pouvait attendre ; le terrible fléau a reparu pour causer des ravages plus affreux que jamais.

Et disons-le en passant, l'ivrognerie d'aujourd'hui a un caractère plus alarmant que l'ivrognerie que nous déplorions avant le règne de la tempérance. Autrefois il n'y avait guères que les hommes qui y fussent adonnés ; peu de jeunes gens s'y livraient ; aujourd'hui, non seulement les jeunes gens, mais les enfants même donnent tête baissée dans ce vice détestable.

On a tant parlé sur cette question que nous nous bornerons ici à en dire très peu de chose. Il serait difficile, ou plutôt impossible, de constater tout le mal qu'a fait au peuple Canadien l'excès dans l'usage de la boisson. Nous ne parlons pas du mal dans l'ordre moral, il est incalculable ; mais au point de vue de ses intérêts matériels et pécuniaires.

Il y a cela de remarquable que le caractère Canadien, naturellement jovial, sacrifie ses intérêts les plus chers dans le plaisir. Nous voyons, sans doute, au milieu de nous d'autres peuples faire des excès, dans l'usage de la boisson, plus odieux peut-être que ceux que nous déplorons ici chez les Canadiens, mais ce n'est jamais avec autant de préjudice pour leurs intérêts temporels. Pour les Canadiens-Français ivrognes, on dirait qu'il y a une fatalité particulière ; dans leurs excés, ils sacrifient tout ; il faut qu'ils deviennent pauvres, réduits à la mendicité.

Combien de fois n'en avez-vous pas vus au temps de la moisson, quand leur présence était strictement requise dans le champ, quitter l'ouvrage—les enfants suivent l'exemple du père —se rendre à l'auberge, y passer presque des journées entières ? Qu'arrive-t-il ? le temps de la moisson est avancé, réclamerait un travail

prompt et assidu ; la pluie survient inattendue, continue deux ou trois jours et voilà pour cette famille une perte de cent ou deux cents piastres.

Quel est celui d'entre nous qui ne pourrait nommer un certain nombre de Canadiens réduits à la misère, dont les terres sont passées entre les mains d'étrangers, par suite de leur malheureuse passion pour l'ivrognerie ? Tous les jours nous avons sous les yeux de ces tristes exemples ; le luxe et l'ivrognerie amènent ce funeste résultat.

Voici l'histoire d'un nombre malheureusement trop grand de nos compatriotes : Un homme acquiert une belle terre ; avec des habitudes d'ordre, d'économie et un travail qui, sans être excessif est assidu, il peut l'acquiter auprès de celui de qui il l'a achetée, et transmettre un bel héritage à ses enfants. Mais il est adonné à l'ivrognerie ; tous les ans il consume en liqueur ce qui pourrait faire son paiement de terre. Puis l'ivrognerie amène la paresse ; au lieu d'entretenir la ferme, de l'améliorer, une partie du temps se passe à l'auberge ou à *fêter* avec ses amis. La terre qui dans les commencements rendait avec abondance s'épuise, la récolte est maintenant loin de suffire aux dépenses, et cependant la famille ne diminue en

rien ses excès ; la toilette chez les enfants est toujours extravagante, et la boisson continue à couler à grands flots. Bientôt on ne peut plus rencontrer les paiements de terre, ni les comptes de magasin ; puis, un autre écueil attend notre pauvre cultivateur. Aux deux monstres qui dévoraient sa propriété vient s'en joindre un troisième—*la cupidité.*

La cupidité. Elle ne dévore pas seulement la substance de l'ivrogne, mais encore celle de tous ceux qui, par une cause ou par une autre, tombent entre ses mains. Un homme, aujourd'hui, soit par mauvaise conduite, par maladie, ou par un accident quelconque est-il incapable de rencontrer ses engagements, se voit-il forcé de faire un emprunt, peut se considérer comme ruiné. Un certain nombre d'individus, surtout étranger, qui ont des capitaux, sont aux aguets ; quant un cultivateur a une propriété sur laquelle il peut donner une hypothèque, il trouvera facilement de l'argent à emprunter de ces individus sans entrailles comme sans pudeur ; mais à quel taux d'intérêt ? à douze, vingt, trente par cent. Le temps de payer arrive, notre homme n'a pas le moindre à compte à donner. On lui fait renouveler le billet ; en lui chargeant toutefois l'intérêt de l'intérêt. Après un certain temps, on le pour-

suit, la terre est vendue par ordre de la cour, le prêteur l'achète pour une bagatelle, et voilà un Canadien de plus réduit à la misère.

Il serait difficile de concevoir toute l'étendue du mal que l'usure a fait à nos Canadiens, et son progrès depuis quelques années. On ne saurait croire combien on est devenu éhonté sur ce point. Autrefois un usurier était un homme ignoble, odieux, flétri aux yeux de la société. Il suffisait d'en avoir la réputation pour être rejeté de la compagnie de tous les gens qui avaient pour eux-mêmes le moindre respect ; les enfants même fuyaient à la vue de cet être dégradé et rebutant. Aujourd'hui l'usure marche la tête haute ; je ne dis rien de la sanction que la loi vient de lui donner, nous aurons occasion d'en parler plus tard.

Si ce fléau continue à faire ses ravages parmi nous, aidé du luxe et de l'ivrognerie, on peut dire pour la race Canadienne-française, que ses beaux jours sont passés ; bientôt nous verrons le sol entre les mains de quelques spéculateurs étrangers. Aujourd'hui pour vous prêter leur argent à un intérêt exorbitant et scandaleux, convoitant vos belles terres que vos pères ont défrichées au prix de tant de fatigues, et que vous avez vous-mêmes si souvent arrosées de vos sueurs, ils vous sont polis ; vous admirez

fort leur affabilité. Mais bientôt, quand vous aurez cessé d'être pour eux une proie, quand vous n'aurez plus rien, vous verrez l'orgueil dédaigneux de ces hommes barbares; c'est à peine s'ils jetteront sur vous un regard de pitié en vous rencontrant. En vain iriez-vous frapper à leur porte pour implorer leur charité; jouissant de vos biens que leur cupidité vous aura arrachés; ils seront sourds à la voix de votre misère. Economie donc! sobriété! afin d'échapper aux étreintes de la cupidité, de n'être jamais réduits à aller frapper à la porte de l'ignoble usurier. Son argent, au reste, ne peut vous être d'aucune utilité; si vous êtes ruinés, que vos biens soient sacrifié pour payer vos créanciers, mais non pas pour remplir le gousset de ces ogres de la société.

Nous avons ajouté, *exclusion de l'élément religieux de la politique.* "Mais allez-vous dire; voilà encore la Religion sur le tapis à propos de politique. Mais qu'est-ce donc que la Religion a à faire avec la politique? La Religion nous donnera bien le ciel, mais non les biens de la terre." Erreur; la Religion, il est vrai, a pour objet premier de procurer à l'homme la félicité éternelle, mais en même temps elle fait son bonheur ici bas, elle protège le faible, le malheureux, le pauvre.

Par la nature même de ses préceptes, elle rend l'homme qni s'y soumet heureux, autant qu'en peut l'être en ce monde. Elle défend le luxe, l'ivrognerie, l'usure ; l'homme qui écoute sa voix contracte des habitudes d'ordre et d'économie, il se livre à un travail qu'il regarde comme un devoir pour l'homme déchu, et qui presque toujours lui procure une honnête subsistance.

Ne l'oublions pas, le Fils de Dieu n'est pas seulement notre rédempteur, mais il est encore le restaurateur et le chef de la société ; sa religion est la sauvegarde des droits du pauvre et du petit peuple.

Vous avez vu quel était, avant que le christianisme gouvernât le monde, le sort de la femme, de l'enfant, du petit peuple ; vous avez vu comment la religion a amélioré leur condition ce que ces classes lui doivent, comment elle a pris la part du faible et du pauvre. Eh bien ! ce qu'elle fit alors, elle est appelée à le faire aujourd'hui, et à le faire jusqu'à la fin ; ce n'est que sous ses ailes que les petits, que les faibles trouveront une protection assurée. L'action de la Religion doit s'étendre à la politique, et malheur au peuple qui l'exclut, qui bannit Jésus-Christ de sa politique, qui étouffe la voix de la Religion, au milieu du quel cette Religion n'est pas en

honneur ; il se départit par là de l'élément qui fait sa force, il met entre les mains de ses maîtres des verges pour se faire flageller, et il peut s'attendre à payer cher son apostasie.

Et comment le peuple exclut-il l'élément religieux de la politique ? Dans la manière dont il se comporte dans les temps d'élection, en ce qu'il ne consulte guère la religion pour le choix de ses candidats. On lui a tant chanté, et sur tous les tons, que la Religion n'avait rien à faire avec la politique, qu'il suffit que celle-ci fasse entendre sa voix dans ces temps de désordres, soit pour les prévenir, soit pour les réprimer, pour qu'aussitôt on se mette à crier que les prêtres se mêlent de politique. Donc dans les temps d'élection il ne faut pas permettre à la Religion de parler, il ne faut pas consulter son enseignement, il ne faut même pas songer à elle.

Nos pères agissaient autrement ; ils pensaient tout naturellement que pour occuper les emplois publics, et en remplir dignement les devoirs, il fallait de la probité, de l'honnêteté ; et ils considéraient que les meilleures garanties de ces vertus dans un homme, étaient les principes religieux ; car ils pensaient que celui qui n'a pas de principes religieux, qui les foule aux pieds, ne peut guère avoir de principes d'honnêteté.

Mais aujourd hui on a changé tout cela ; la Religion n'a rien à faire avec les élections !... On ne se demande donc pas, comme on le devrait : un tel qui se présente comme candidat et qui sollicite nos suffrages a-t-il des principes religieux, car s'il n'en a pas, s'il est parjure à Dieu, comment peut on espérer qu'il remplira ses devoirs envers nous, et qu'il sera fidèle aux promesses qu'il nous fera ? Raisonner ainsi, ce serait raisonner en dévot. On se demande donc tout simplement : " A quel parti politique appartient un tel ? Est-il ministériel ou oppositionniste ? " Et voilà tout ; sans songer que cet homme dénué de principes religieux, s'il est ministériel et que le ministère propose quelque mesure inique, il l'appuiera parce que son parti n'est pas celui de la Religion, ni de la justice, mais celui du ministère, et *vice versa*, s'il est oppositionniste et que l'opposition propose quelque mauvaise mesure, on le verra infailliblement voter avec son parti.

En voulez-vous un exemple ? A la dernière session on a proposé le rappel des lois contre l'usure. Pour un homme qui aurait eu des principes religieux, comme nous l'avons dit au chapitre premier, la question était toute simple. En votant, devait-il dire, le rappel des lois d'usure, nous adoptons une législation anti-

chrétienne, nous légalisons le vol, nous ouvrons la porte à l'usure et à toutes ses conséquences funestes. Comment ! nous qui sommes les représentants du peuple, liés par serment à prendre ses intérêts, voter pour cette mesure ! mais c'est une mesure tout à fait contraire aux intérêts du peuple, et toute dans l'intérêt de quelques capitalistes entre les mains desquels nous allons livrer nos mandataires, qui deviendront les victimes de leur cupidité. La Religion, au reste, défend l'usure, la question est décidée pour nous, catholiques. Mais, non, la Religion n'a rien à faire avec la politique, et l'usure, c'est de la politique ça ! la Religion ne doit pas sortir de l'Eglise, et messieurs nos législateurs n'ont pas à la consulter. Aussi le peuple recueille le fruit de ces belles doctrines ; on veut l'émanciper (en s'émancipant soi-même) du joug de la Religion, et voilà ce qu'il y gagne. On le fait crier à la liberté en même temps qu'on le charge de lourdes chaînes, et qu'on l'exploite dans l'intérêt des classes riches.

C'est ainsi qu'en excluant la Religion du domaine de la politique, vous rejetez l'élément qui vous protégerait, l'élément auquel le peuple a toujours été redevable du bien-être dont il jouit dans la société. Il est temps que nous y fassions attention ; le luxe, la boisson, l'usure,

nous ont porté de rudes coups, il nous reste une planche de salut, un remède, mais un remède puissant—la Religion ; n'allons pas stupidement nous en départir.

L'oubli de nos devoirs à eu de tristes résultats sur notre bien-être social ; à moins qu'on apporte un remède prompt, efficace aux maux qui déjà rongent la société, bientôt on comptera peu de propriétaires parmi les Canadiens-Français ; leurs biens seront fixés entre les mains d'étrangers tandis qu'eux, les premiers maîtres, seront exilés sur une terre étrangère, au service des *Yankees*, ou réduits à la dernière misère dans leur propre pays. Ce sol défriché par leurs pères et qui devait être leur héritage sera passé à quelques mains étrangères.

Et vous le savez ; c'est un grand malheur pour un pays que le sol soit la propriété d'un petit nombre seulement. Rien de plus préjudiciable à sa paix et à sa tranquillité, comme rien n'assure si bien l'ordre, le bonheur dans une société que la possession du territoire par la masse de ses habitants. Les êtres turbulents qui fomentent les révolutions ne sont guère les propriétaires qui n'ont rien à gagner et tout à perdre dans ces grandes catastrophes qui boulversent les sociétés. Un citoyen qui a beaucoup tra-

vaillé pour acquérir une propriété, a à cœur de la conserver. Mais celui qui n'a rien et qui vit au sein d'une société misérable, composée en grande partie de prolétaires toujours disposés à prendre part à tout ce qui tend au désordre, celui qui n'ayant rien, ne court aucun risque de rien perdre, celui-là, disons-nous, aime les grandes commotions sociales, il aime la confusion à l'aide de laquelle il espère pouvoir se ruer sur le bien de son voisin. C'est ainsi que les révolutions sont toujours plus à craindre et plus fréquentes dans les sociétés où la masse du peuple ne possède aucune partie du sol. Elles sont préparées par les gredins *gene de plumes*, mais qui ne vont jamais plus loin que la porte de leur bureau, et c'est le peuple, qui a été perverti par leurs mauvaises doctrines, qui se charge lui de mettre les théories en pratique, comme c'est lui aussi qui est toujours la victime de ces doctrines funestes et des révolutions qui en sont les conséquences. Il finit toujours par payer de ses peines ou de son sang.

Vous voyez, mes amis, où vous conduiraient les désordres que nous venons de signaler. Le danger vous paraît sans doute encore dans un avenir lointain ; toutefois conjurez le tandis que vous le pouvez, changez de direction, évitez ce

qui peut compromettre votre avenir, emparez-vous du sol, conservez précieusement au prix d'un travail constant les propriétés que vous possédez pour les transmettre à vos enfants, et par dessus tout conservez encore plus précieusement, au prix de n'importe quel sacrifice les bons principes, les nobles traditions que vous avez reçues de vos pères et qui peuvent assurer l'existence et le bonheur de la race Canadienne-française dans ce pays.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 3

CHAPITRE I

LE PEUPLE ET SES AMIS

Un ami est un trésor précieux.—Un ennemi déguisé est un être dangereux; il l'est davantage s'il a de l'influence dans la politique de son pays.—Avant de donner sa confiance à un homme on doit connaître ses antécédents.—Qualités requises dans ceux qui se posent comme les amis du peuple, et marques auxquelles on peut reconnaître ces véritables amis 9

CHAPITRE II

LE PEUPLE ET SES ENNEMIS

Moyens de les reconnaître.—Ils affectent un grand amour pour le peuple, un grand respect pour la Religion.—Ils flattent les mauvaises passion du peuple en lui promettant de faire revivre l'âge d'or. —Ils critiquent tout ce qui existe et veulent refaire le monde.—Leurs doctrines sont toujours vagues, ambigues.—Ils se livrent à leur propagande avec une ardeur effrénée.—Leur arme principale est le mensonge..... 34

CHAPITRE III

LE PEUPLE ET LA POLITIQUE

PAGE

Ce que c'est que la politique.—Abus que font de ce mot les ennemis du peuple.—En quoi consiste, pour le peuple, la meilleure politique ?—La maladie de vouloir faire à tout propos de la politique est très funeste.—Exemple.—La religion, dit-on, n'a rien à faire avec la politique.—Distinction entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir séculier. —Ce que c'est que la liberté de pensée, en politique, telle qu'on l'entend aujourd'hui..... 61

CHAPITRE IV

LE PEUPLE ET LES ELECTIONS

Elles sont devenues un sujet de démoralisation.—Obligation de voter.—Règles à suivre pour le faire judicieusement.—Se défier dans les temps d'élection de la trop grande excitation.—Autres désordres à éviter..... 82

CHAPITRE V

LE PUBLIC ET LE JOURNAL

Inclination du peuple pour la lecture.—Il ne lit guère que les journaux.—Importance de bien choisir son journal.—Puissance extraordinaire de la presse.—Influence d'une mauvaise presse encore plus préjudiciable pour une jeune société.—On adopte presqu'invariablement les principes du journal qu'on lit assidument.—Mauvais journal toujours funeste à la jeunesse.—Le journal immoral, impie, révolutionnaire.—La lecture du journal n'est pas la plus utile qu'on peut faire.—Avant d'encourager un journal, en connaître l'esprit et les principes. —Exemple de la lecture du mauvais journal.—Difficulté de revenir quand l'esprit a été faussé par les mauvaises lectures..... 106

CHAPITRE VI

LE PEUPLE ET LA RELIGION

PAGE

La Religion au point de vue de la vie présente, ses bienfaits dans l'ordre social.—Etat de barbarie dans lequel elle a pris le monde.—L'Idolâtrie.—Le droit des gens inconnu aux payens.—L'esclavage.—L'amphithéâtre.—Le sort de la femme, celui des enfants.—Pouvoir absolu du Souverain.—Spectacle ravissant de la société chrétienne.—Culte catholique. — Législation chrétienne.—Moyen-âge, le Souverain Pontife arbitre des différends entre les souverain.—La femme, l'enfant réhabilités.—Institutions religieuses, sociétés de bienfaisance, etc., etc., etc 136

CHAPITRE VII

LE PEUPLE ET LA COLONISATION

La Colonisation, moyen pour les Canadiens de conserver leur nationalité.—Aucun motif ne peut justifier l'émigration.—Le Gouvernement disposé à ne rien épargner pour assurer le succès de la Colonisation.—Suggestions du Comité spécial nommé par la Chambre.—Ces suggestions réalisées, tout Canadien désormais peut se faire *un chez soi*.—Triste condition des Canadiens, sous le double rapport religieux et social, émigrés aux Etats-Unis.—Combien ils déplorent leur sort..... 166

CHAPITRE VIII

LE PEUPLE ET SON AVENIR

Traits de ressemblance entre les différentes phases de la vie de l'homme et les périodes correspondantes de la vie des peuples.—Etats des vieilles sociétés européennes, comparée à l'état de la société en Canada.—A quelle période de notre existance nous sommes rendus.—Vers quels but nous marchons, et par quelle voies nous y arriverons.—Quatre plaies rongent le corps social, le luxe, l'ivrognerie, l'usure, l'exclusion de l'élément religieux dans la politique.—Où ces maux peuvent nous conduire..... 195